

Le plus grand quotidien français d'Amérique

la presse

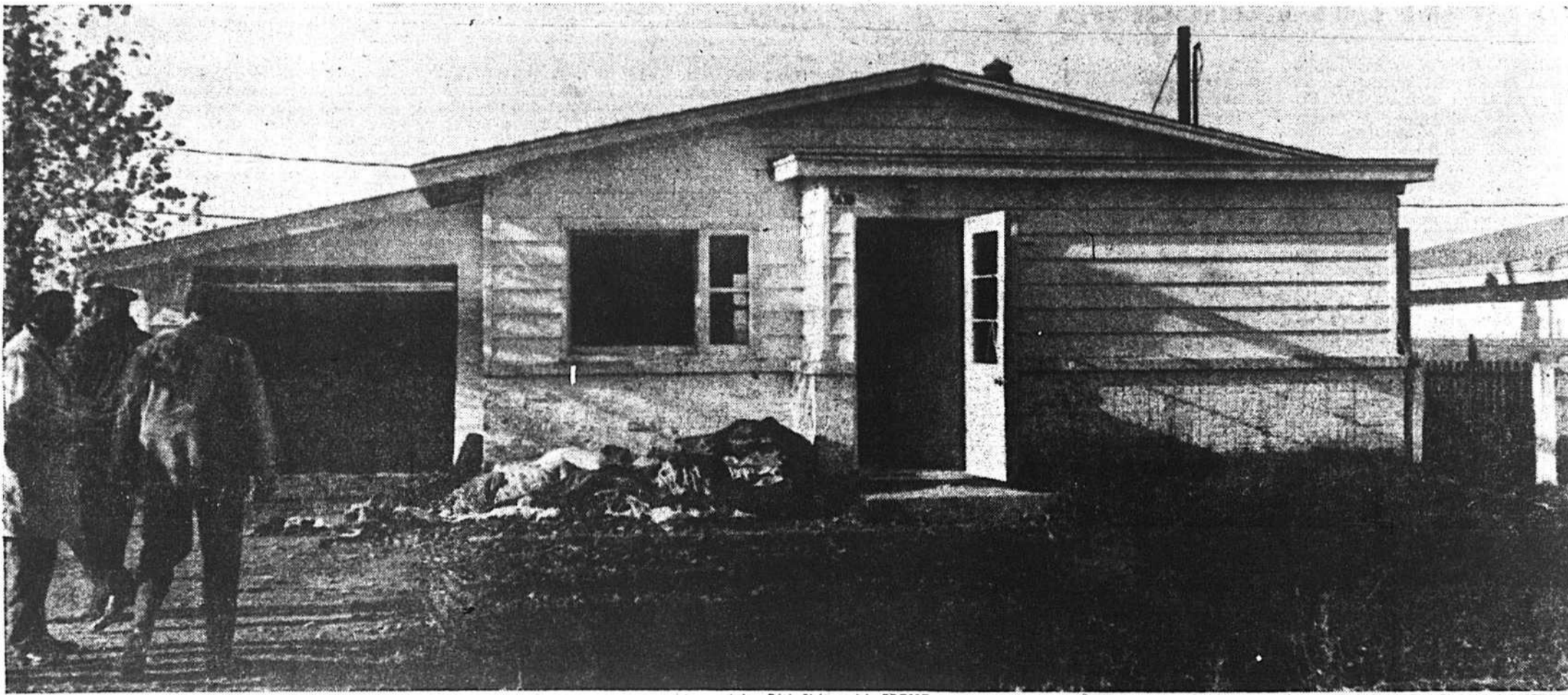
Montréal, lundi 19 octobre 1970. 86e année, no-242. 62 pages, 4 cahiers

★★★ 10¢

Nos 18 pages spéciales sur les événements du week-end

— pages A 1 à 13 • B 12 et 14 • C 10 et 11 • D 11

La maison où était détenu Laporte est trouvée, vide



photos Réal St-Jean, LA PRESSE

C'est dans cette petite maison de bois de Saint-Hubert que M. Laporte a été séquestré pendant plusieurs jours. Les vitres ont éclaté quand l'armée a fait sauter les portes. On croyait la maison piégée par les ravisseurs. Il n'en était rien. A l'intérieur du garage on voit l'ouverture pratiquée dans le mur, qui permettait aux occupants d'entrer dans la maison sans avoir à passer par l'extérieur. Au fond du garage, une tache sombre sur le sol. Son origine n'avait pas encore été déterminée ce matin.

par Michel AUGER

La maison où le ministre Pierre Laporte a été détenu par ses ravisseurs durant sept jours a été découverte, ce matin, par des détectives de la SQ.

Cette maison située dans une petite rue, à quelques centaines de pieds du lieu de la découverte de son cadavre, samedi soir, n'était pas piégée.

C'est une équipe de détectives de l'escouade de sécurité de la Sûreté du Québec, dirigée par le sergent Albert Lisacek, qui a localisé la maison, vers 2 h. ce matin, au 5630 de la rue Armstrong, à Saint-Hubert.

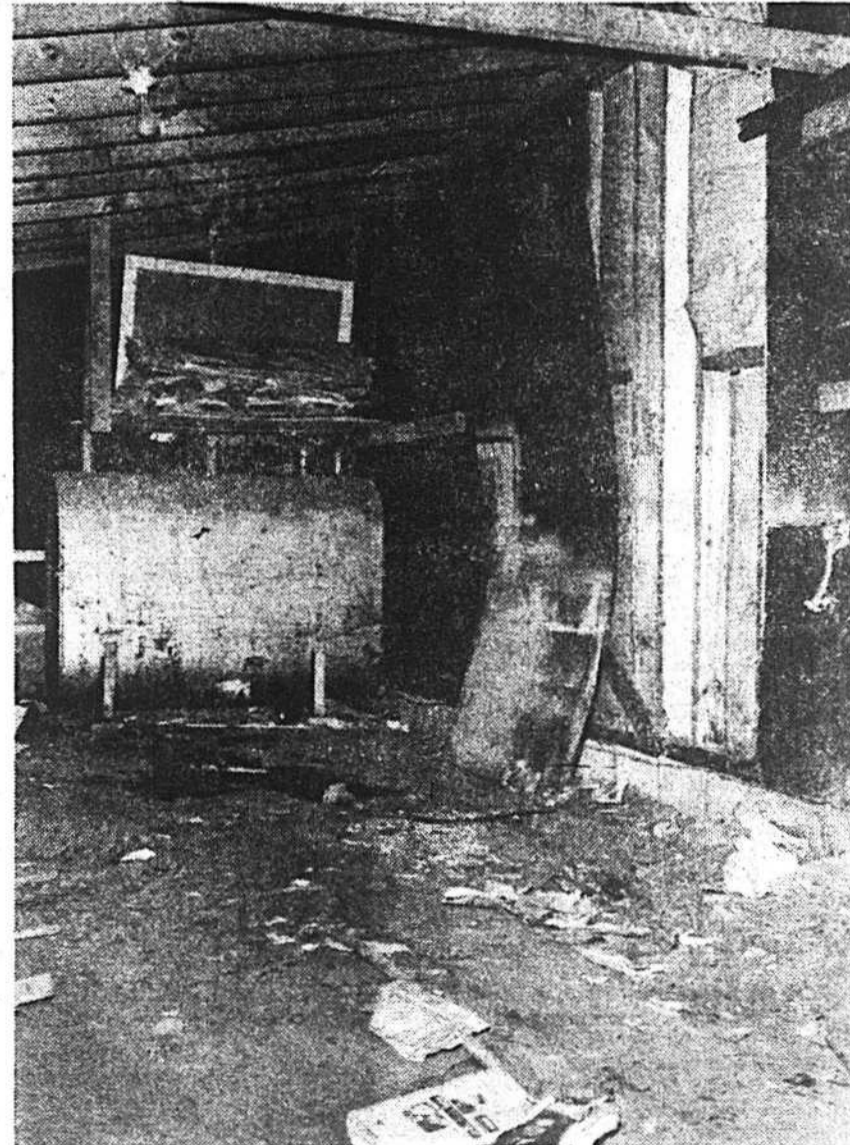
Le sergent Lisacek a lui-même défoncé la porte arrière de la maison pour s'y introduire, mais est rapidement ressorti lorsqu'il a aperçu dans le salon de cette modeste résidence, une grande malle qui paraissait louche.

L'équipe technique de l'Armée canadienne a été aussitôt mandée, les experts n'y sont parvenus que plus d'une heure plus tard, ayant dû répondre à une fausse alerte à la bombe à McMasterville.

Le travail de ces experts a duré plus d'une heure. Un policier a confirmé aux journalistes qu'il s'agissait de la maison où le ministre Laporte avait été séquestré durant une partie ou, possiblement, la totalité de la période de sa disparition.

Les policiers n'ont pas voulu préciser si les indices avaient été trouvés dans

Voir LAPORTE en page A 2



Témoignage unanime aux Communes

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — La Chambre des communes a rendu hommage ce matin à la mémoire de Pierre Laporte et a offert ses sympathies à la population et au gouvernement du Québec, de même qu'à la famille Laporte.

Les chefs des quatre partis politiques, MM. Trudeau, Stenfield, Douglas et Caouette, ont tour à tour affirmé que cette tragédie devait servir à réaffirmer la démocratie et l'unité canadienne. Le premier ministre a été longuement applaudi lorsqu'il s'est levé pour faire une déclaration à peu près identique à celle d'hier.

Nouvelle loi dans un mois

Par ailleurs, le Président du Conseil privé, M. Allen MacEachen, a fait savoir qu'un projet de loi permettant au gouvernement de prendre des mesures moins rigoureuses que celles contenues dans la loi sur les mesures

Voir TÉMOIGNAGE en page A 2

Les suspects y vivaient depuis huit mois environ

par Alain ZOLTY et Gilles NORMAND

La petite maison de bois où était détenu le ministre du Travail et de l'Immigration était située à vue d'oeil de la base militaire de Saint-Hubert, un secteur qui a fait l'objet d'une surveillance sans relâche, ces derniers jours.

Les locataires y avaient emménagé

il y a environ huit mois et lors des dernières élections provinciales, c'est un certain professeur Blais qui aurait été inscrit sur les listes électorales comme locataire du 5630, rue Armstrong.

Une voisine affirmait, ce matin, que cet homme n'était en réalité nul autre que le professeur Paul Rose, recherché depuis la fin de semaine en rapport avec les enlèvements de MM. Cross et Laporte. Cette voisine dit l'avoir reconnu à la télévision.

Le sergent Albert Lisacek, qui dirige l'équipe de la Sûreté du Québec sur les lieux, ce matin, a confirmé qu'il ne faisait plus aucun doute que Pierre Laporte avait été détenu à cet endroit. Les policiers y ont en effet trouvé des brouillons écrits à la main de tous les communiqués ensuite tapés à la machine par les ravisseurs du ministre du Travail et de l'Immigration.

Un désordre assez indescriptible à l'intérieur aurait été aggravé par l'explosion de petites charges d'explosifs déclenchée par l'armée pour pénétrer dans la maison, ce qui fait dire au

sergent Lisacek : "Ça risque de nuire à l'enquête."

Des jeunes à l'allure hippie

Les voisins avec qui nous nous sommes entretenus, ce matin, disent avoir remarqué la présence de deux femmes, ces derniers temps, une rousse d'une trentaine d'années ainsi qu'une noire âgée de 20 à 25 ans. L'une d'elles avait un bambin d'environ un an et demi.

Le plus remarqué était un homme d'une quarantaine d'années, de forte taille, avec une moustache. Il correspondrait à la description de Paul Rose que la police a fait connaître en fin de semaine.

Un groupe de cinq à six jeunes hommes, âgés de 20 à 30 ans et à l'allure hippie, ont été vus constamment sur les lieux ces derniers jours. Mais la plupart ne sont plus revenus dans cette maison depuis vendredi.

Un va-et-vient continu

Les voisins prétendent que ces in-

Voir LES SUSPECTS en page A 2

sommaire

- Annonces classées / D 2 à D 11
- Arts et Spectacles / C 5 à C 7
- Bandes dessinées / C 8
- Décès, Naissances, etc. / D 12
- Editorial / A 4
- Etes-vous observateur ? / D 3
- Finance / B 8 à B 10
- Horoscope / C 4
- Les secrets de polichinelle / C 4
- "Mot-mystère" / D 5
- Mots croisés / D 3
- Radio et Télévision / C 5 à C 7
- Sports / B 1 à B 7
- Tribunaux / B 11
- Vie féminine / C 1 à C 4
- Votre médecin / C 2



81428

81428 gagnent \$5,000
1428 gagnent \$500
428 gagnent \$100



Marc Carbonneau

Chasse à Rose et Carbonneau

Marc Carbonneau, âgé de 37 ans, chauffeur de taxi de Montréal, et Paul Rose, 27 ans, professeur dans une institution de la rive sud, sont recherchés à travers tout le Canada et les États-Unis, pour les enlèvements du diplomate britannique James Richard Cross et du ministre du Travail et de l'Immigration, M. Pierre Laporte assassiné samedi.

Des mandats d'amener, exécutoires à travers tout le Canada, ont été émis contre les deux individus, hier après-

midi, et le signalement des suspects a été diffusé à travers les États-Unis. Les photographies ont aussi été remises à Interpol.

Les mandats portent sur les deux enlèvements et la Sûreté du Québec n'a pas révélé si ces individus sont recherchés pour l'un ou l'autre des enlèvements ou pour les deux à la fois.

Ces deux hommes ne sont pas inconnus des policiers.

En effet, Marc Carbonneau est connu

Voir CHASSE en page A 2



Paul Rose



Ensoleillé aujourd'hui. Plus chaud demain.
Max. 50° Min. 30° • Détails à la page A 2

POLLUTION DE L'AIR

Pollution de l'air à Montréal: 0.03 partie par million d'anhydride sulfurique. Niveau dangereux: 0.10.



la force de l'argent au service de la jeune famille



Des voisins de la maison où était séquestré M. Pierre Laporte ont indiqué qu'ils n'avaient rien noté d'anormal dans leur petite rue de Saint-Hubert. Seul le va-et-vient de jeunes gens de style hippie semblaient un peu les étonner.

LES SUSPECTS

SUITE DE LA PAGE A 1

dividus se déplaçaient dans une petite voiture rouge, de marque Renault, dans une Chevrolet bleue au toit noir et dans une petite Acadian de couleur blanche.

Il y avait en somme beaucoup de va-et-vient et même jeudi soir, un livreur s'est présenté à cette maison avec une dizaine de boîtes de poulet BBQ.

Des taches de sang
Ce matin, des experts de la police s'affairaient à prélever des taches de sang trouvées dans la maison, afin de les analyser en laboratoire.

Ce n'est que vers 9 h que les pompiers et les effectifs de l'armée devaient quitter les lieux cependant que la maison restait toujours sous la garde de la police. Les voisins disent n'avoir rien remarqué d'étrange dans les déplacements des locataires de la maison. Inutile d'ajouter qu'ils n'ont jamais vu M. Laporte.

L'autopsie
Au laboratoire de médecine légale, on nous a fait savoir que le rapport de l'autopsie serait remis directement au coroner Laurin Lapointe qui le ferait connaître lors de son enquête dont la date n'a pas encore été fixée.

A ce sujet là, on affirmait, hier, à la Sûreté du Québec que M. Laporte n'avait pas été tué d'un coup de feu mais à l'arme blanche. Pour le moment, la police tient secret le détail de l'autopsie.

Les BBQ encore dans leurs boîtes
Tout indique également que c'est la police de Saint-Hubert qui a reçu une information qui a mené à la découverte de la maison où M. Laporte a été séquestré.

Quant aux voisins, nul ne semblait avoir trouvé étrange le fait que les occupants de la maison du drame ne communiquaient avec personne et se livraient de temps en temps à des va-et-vient inusités.

Une femme faisait remarquer que pendant tout l'été, les fenêtres de la maison étaient restées fermées, les rideaux tirés.

Dans la maison, la police a découvert les fameuses boîtes de BBQ que l'on avait apportées jeudi soir.

Ces boîtes étaient encore pleines et les poulets n'avaient pas été touchés. Parmi les objets trouvés dans la maison, on notait une paire de chaussures de femme et du matériel pour nettoyer les armes à feu.

LAPORTE

SUITE DE LA PAGE A 1

la maison permettant de croire que le ministre Laporte avait été assassiné à cet endroit.

Les mêmes détectives n'ont pas voulu répondre aux journalistes qui leur demandaient si des traces de M. James Cross avaient été trouvées à cet endroit.

En arrivant sur les lieux, les experts en désamorçage de l'Armée canadienne ont demandé aux policiers de faire évacuer les maisons voisines et ont également exigé qu'une équipe de pompiers soit amenée sur les lieux.

De plus, ils ont demandé que l'hôpital Charles-Lemoyne, de Greenfield Park prenne toutes les mesures afin de pouvoir accueillir des blessés graves, si jamais un accident se produisait.

Par la suite, méthodiquement, les experts ont commencé leur travail. Ils ont tout d'abord brisé une fenêtre du salon, où les policiers avaient noté la présence d'une malle entrouverte d'où dépassait la manche d'un gilet.

Les militaires, dissimulés derrière un paravent de métal, ont ouvert lentement le couvercle de la malle, à l'aide d'une perche longue d'environ 25 pieds. Petit à petit, les désamorceurs retiraient du coffre de nombreuses pièces de vêtements.

Après cette fausse alerte, les deux soldats qui étaient intrigués de la disposition de nombreux objets ont procédé avec mille et une précautions à la fouille complète de la maison.

Afin d'ouvrir les portes des différentes pièces de la maison, les désamorceurs ont utilisé de petites charges d'explosifs.

Aucune matière explosive n'a été apparemment trouvée sur les lieux.

Au Gabon, le congrès de l'IDEF s'associe au deuil des Canadiens

LIBREVILLE (AFP) — Le cinquième congrès de l'Institut international de droit d'expression française (I.D.E.F.) s'est ouvert, lundi matin, à Libreville, sous la présidence de MM. Paul Malekou, ministre des Travaux publics du Gabon, et René Cassin, prix Nobel de la paix, président de l'IDEF.

On a remarqué l'absence de la délégation du Canada, dont les places sont restées vides en raison du deuil national décrété dans le pays à la suite de l'assassinat du ministre Pierre Laporte. M. Cassin devait d'ailleurs associer les congressistes au deuil qui frappe leurs collègues canadiens: "Tous, nous ressentons l'affront qui a été fait à leur pays et à l'humanité", a dit notamment le juriste français.

Parlant le premier, M. Malekou a mis l'accent sur "l'héritage culturel commun, venu de la France, et dont ont bé-

néficié les pays membres de l'IDEF qui ont la même conception de la vie et le même respect des valeurs humaines".

"Libreville, cité orgueilleusement libre comme son nom en porte témoignage depuis que des vaisseaux venus du lointain pays de France, au siècle dernier, y plantèrent le pavillon de la liberté et de la dignité de l'homme noir était prédestinée à accueillir le congrès", a assuré M. Malekou.

Ce congrès, dont le thème est "le régime du sol", étudiera, a précisé M. Cassin, "les mécanismes juridiques et techniques par lesquels il est possible de donner à la propriété foncière le maximum d'utilité pour tous".

Les Canadiens approuvent le gouvernement

Ottawa (PC) — Dans l'ensemble, il apparaît que la majorité des Canadiens approuvent les mesures prises par le gouvernement fédéral pour combattre le Front de libération du Québec.

Vendredi, après son message télévisé à la nation, le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, a reçu 452 télégrammes approuvant son action et trois seulement la désapprouvant, a déclaré hier un porte-parole de son cabinet.

Aussitôt après que fut connue la nouvelle du meurtre de M. Pierre Laporte par ses ravisseurs, le cabinet du premier ministre a reçu 469 télégrammes d'approbation et 10 de désapprobation.

CHASSE

SUITE DE LA PAGE A 1

comme un membre très actif du Mouvement de libération du taxi et, on se rappellera que lors de la fusillade de la Murray Hill, le soir du 7 octobre 1969, il avait été blessé d'une décharge de fusil dans les fesses.

A cette occasion, il était en compagnie de Jacques Lanctôt, un autre membre du MLT, qui est recherché depuis le mois de mars et qui aurait été identifié par Mme Cross comme étant au nombre des ravisseurs de son mari.

Quant à Paul Rose, il s'est fait connaître comme membre fondateur de la Maison du pêcheur, à Percé, qui avait tenu les policiers et la population de Percé en état d'alerte presque continue au cours des mois de juillet et août.

Rose était aux premiers rangs de la fameuse manifestation qui avait tourné à l'émeute, l'automne dernier, à Saint-Léonard.

Paul Rose a été professeur suppléant occasionnel à la Régionale de Chambly pendant près de deux ans. Il en est parti depuis juin 1968.

Descriptions
La Sûreté du Québec a communiqué comme suit la description des deux individus recherchés:

Marc Carbonneau: 5 pieds, 5 pouces, pèse 145 livres, teint clair, corpulence normale, cheveux bruns, yeux bruns, nationalité canadienne, la langue française.

Paul Rose: mesure 6 pieds, pèse 210 livres, teint pâle, corpulence normale, cheveux noirs, yeux bruns, nationalité canadienne, langue française, a une cataracte sur l'oeil gauche.

La police demande à toute personne voyant l'un ou l'autre de ces individus d'entrer en communication avec l'officier de service à la SQ, au 1701 de la rue Parthenais, ou en téléphonant à 395-4120.

Ne pas confondre

La Sûreté du Québec souligne qu'il ne faut pas confondre Paul Rose, l'individu recherché et qui enseigne dans une institution de la rive sud, avec un professeur du même nom, enseignant au CEGEP Lionel-Groulx, à Montréal.

le TEMPS qu'il fera

D'la neige?

Y en a eu hier

Il a neigé hier, dans l'est ma chère! L'ouest aura beau contesté, c'est l'est de la province qui a été servi en premier par l'hiver.

Les flocons, un tantinet fondants, se sont abattus sur toute la partie située à l'est de la ville de Rivière-du-Loup, accumulant entre trois et six pouces au sol.

Alcide Ouellet, le "commandeur" de Dorval, a toutefois révélé ce matin que l'est ne pourra s'enorgueillir longtemps de ce tapis blanc et que l'on n'aura probablement pas le temps de chausser les skis. Parce que même si on ne l'a pas demandé, le temps chaud s'amène lentement avec un centre de haute pression localisé au-dessus des Grands-Lacs.

Régions de Montréal et Ottawa: ensoleillé avec maximum de 50 aujourd'hui. Temps clair la nuit prochaine avec minimum de 20 à 25. Généralement ensoleillé et plus chaud mardi avec maximum de 40.

Régions de Québec, Laurentides, Cantons de l'Est et St-Maurice: ensoleillé avec maximum de 45 à 50 aujourd'hui. Temps clair avec minimum de 25 la nuit prochaine. Généralement ensoleillé avec maximum de 55 mardi.

Régions du Lac Saint-Jean, Rimouski, Baie-Comeau, Sept-Îles et Gaspé: généralement ensoleillé et ventoux aujourd'hui. Possibilité d'une chute de neige locale dans quelques endroits. Maximum de 40 à 45 aujourd'hui. Minimum de 25 à 30 la nuit prochaine. Généralement ensoleillé et plus chaud mardi avec un maximum de 45 à 50.



Cette femme, qui demeure à proximité de la maison où l'on tenait M. Pierre Laporte en otage, a assuré les journalistes qu'elle avait reconnu, parmi ses étranges voisins, le professeur Paul Rose recherché par la police.

La police bloque les ponts, et cherche une "familiale"

Tous les ponts donnant accès à l'île de Montréal ont été bloqués la nuit dernière alors que les policiers procédaient à une inspection minutieuse de tous les véhicules entrant dans l'île ou en sortant.

Cette mesure a été prise après que des témoins, dont trois militaires, eurent rapporté avoir vu deux individus, circulant dans une familiale Ford, modèle 1970, de couleur beige, avec des panneaux en imitation de bois, de couleur brune, sur les côtés, et dont les descriptions correspondaient en tous points à celles de Marc Carbonneau et Paul Rose, recherchés pour les enlèvements de James Richard Cross et Pierre Laporte.

La voiture, qui portait des plaques de la province de l'Ontario, a été vue pour la première fois, vers 1 h. ce matin, par un pompiste d'une station-service, à l'intersection des rues Saint-Laurent et Bellechasse.

Le pompiste, qui a fait le plein du réservoir de la voiture, a révélé avoir reconnu Carbonneau, qui portait des verres. Il était au volant de l'auto. Près de lui, le témoin a vu un individu portant la barbe et les cheveux longs qui ressemblait à Paul Rose.

Plus de deux heures plus tard, soit

vers 3 h. 20, deux soldats ont aperçu la même voiture en face du 215, rue Highfield, à proximité de la rue Redpath Crescent, où le diplomate Cross a été enlevé le 5 octobre dernier.

L'un des militaires a donné le numéro des plaques minéralogiques comme étant IX1187. Le deuxième a opté plutôt pour le numéro IX1197.

Moins d'une demi-heure plus tard, un autre soldat rapportait avoir vu la voiture en face du 715, rue Peel, se dirigeant vers le sud.

Les ponts ayant été immédiatement bloqués et placés sous une étroite surveillance, on présume qu'il y a très peu de chance que la voiture ait pu réussir à quitter l'île de Montréal.

Toutefois, vers 5 h. 30 ce matin, on rapporte avoir vu une automobile semblable filant sur la route no 3, en direction est. Les policiers n'ont cependant pas réussi à retrouver cette voiture.

Les barrages établis sur les ponts n'ont pas entravé la faible circulation de la nuit dernière, mais il devait en être tout autrement à l'heure de pointe ce matin.

En plus de cette familiale, la police recherche également une automobile Valiant 1969, immatriculée 3X8436 et enregistrée au nom de Mme Paul Rose.

CLINIQUE B.C.
services complets avec département
CHIROPRATIQUE
4146 est, Bélanger (angle Pie IX)

Sur rendez-vous,
de 9 a.m. à 9 p.m. **725-9588***

COMPAREZ VIC TANNY

Il n'y a rien de semblable au monde...

Desirez-vous
VITALITÉ
DÉTENTE
SANTÉ...

Renseignez-vous sur le nouveau programme concentré en 20 séances
CHARTER 70 PLAN

Désormais, vous pouvez facilement et rapidement

- Amincir vos HANCHES et vos CUISSES de 1" à 3"
- Amincir votre TOUR DE TAILLE de 2" à 5"
- Perdre de 5 à 20 lbs... grâce aux PROGRAMMES INDIVIDUELS POUR HOMMES ET POUR FEMMES.

LES PROGRAMMES CHARTER 70 COMMENCENT CETTE SEMAINE...

RENNSEIGNEZ-VOUS AU CENTRE DE CULTURE PHYSIQUE LE PLUS PROCHE DE CHEZ VOUS

CENTRE D'ACHATS COTE-ST-LOU 487-5330	PLACE BONAVENTURE avec ESTEREL "E" Mart 866-7907	CENTRE D'ACHATS ROCKLAND 342-5550	1278, BOUL. LABELLE CHOMEDEY 688-7330	WEST ISLAND MALL 683-6115
--	--	---	---	---------------------------------

ATTEINT UNE MOYENNE INFÉRIEURE À 50¢ PAR JOUR SUR UNE BASE PROGRAMMÉE

GAGNEZ 50 "VOYAGES DE DÉTENTE" AIR CANADA et LA STATION DE SKI EDELWEISS

La meilleure station de ski du Québec avec le plus long monte-pente Poma au Canada.

Après une semaine

Les ravisseurs de M. Laporte retournent son corps dans l'auto qui a servi à l'enlèvement

par René-François DESAMORE

Samedi, à 18h.18, une semaine jour pour jour et minute pour minute après son enlèvement devant sa demeure à Saint-Lambert, M. Pierre Laporte, ministre du Travail et de l'Immigration du Québec, a été assassiné.

Son corps a été découvert peu après minuit, au cours de la nuit de samedi à dimanche, dans le coffre de la voiture qui avait servi à ses ravisseurs, le 10 octobre dernier.

Voici comment se sont déroulés les événements, à partir du moment où LA PRESSE, avisée par CKAC de la découverte d'un communiqué du FLQ et de son contenu, a dépêché deux représentants à l'endroit précisé par le communiqué, dans le terrain de stationnement de l'aéroport civil de Saint-Hubert.

A 23 heures, à notre arrivée, seule l'auto-radio de CKAC est déjà sur les lieux. Dans la pénombre, à l'intérieur du terrain gazonné, se trouve une Che-

violet de couleur bleu-vert, au toit noir, immatriculée 9J2420, donc correspondant exactement à la description donnée de la voiture ayant servi au rapt de M. Laporte.

L'auto se trouve au milieu du terrain de stationnement, à environ un demi-kilomètre de l'aéroport militaire de Saint-Hubert qui bourdonne d'activité.

Dix minutes plus tard, une dizaine de policiers en civil, armés de fusils et de mitraillettes, sous les ordres du capitaine Raymond Bellemare débouchent en trombe du chemin qui conduit au terrain de stationnement.

Avec de multiples précautions, ils s'approchent de l'automobile dont l'arrière penche vers le sol, sous le poids du contenu du coffre.

"Nous formons une cible idéale pour des tireurs embusqués", lance un détective et immédiatement les policiers se dispersent pour jeter un bref coup d'oeil sur les environs.

N'ayant rien constaté de suspect, ils

reviennent vers l'auto qu'ils identifient formellement comme étant le véhicule qui a servi à l'enlèvement de M. Laporte.

Au cas où le véhicule serait piégé, le capitaine Bellemare décide de faire appel à l'armée canadienne avant de toucher à l'auto.

Entretemps, il reçoit des mains de Michel Saint-Louis, reporter de CKAC, le communiqué du FLQ qui précise notamment que le corps de M. Laporte, tué à 18.18 heures, se trouve dans le coffre de l'automobile.

Avant l'arrivée de l'armée canadienne, de nombreuses autos-patrouille de la Sûreté du Québec mandées sur les lieux, barrent les voies d'accès au terrain de stationnement. A l'exception des représentants de CKAC et de LA PRESSE, arrivés avant la police, tous les journalistes sont retenus à l'extérieur du terrain de stationnement.

Vers 23h.45 heures, un camion de l'armée attelé d'une remorque entre dans

le terrain. Un militaire spécialiste en désamorçage examine soigneusement l'auto dont il doit ouvrir le coffre.

Il installe ensuite un écran-protecteur devant le coffre de l'auto et se prépare à forcer la serrure à l'aide d'un pied-de-biche.

Militaires, policiers et journalistes se dissimulent derrière le camion et les autos de la Sûreté. Le silence devient absolu. On en oublie le gel qui nous fige.

Un premier coup de pic est donné sur la serrure du coffre. L'explosion appréhendée ne se produit pas. Encouragé, le militaire, derrière son écran, frappe régulièrement sur la serrure. On n'entend que les coups qui résonnent dans la nuit.

Il s'arrête de marteler, examine son travail et soulève le bord du coffre en forçant avec son pied-de-biche sur lequel il pèse de tout son poids. Le militaire se penche, regarde dans la mince ouverture, se retourne vers ses supérieurs et hoche la tête de haut en bas.

Il se relève avance vers les policiers et dit qu'il a vu des "guenilles". Policiers et militaires regardent dans la fente mince et décident de faire continuer le travail. Tout le monde se retire à nouveau.

En quelques minutes, le soldat achève d'ouvrir le coffre. Il est environ 00.15 heures. Tout le monde se précipite mais nous ne pouvons aller voir.

Le capitaine Bellemare confirme qu'il y a un corps mais refuse de dévoiler l'identité de ce corps. De l'endroit où nous sommes, à une vingtaine de pieds du coffre, nous n'apercevons qu'un drap blanc taché de sang.

Les policiers retirent du coffre un bout de corde, une feuille de papier et des morceaux de tissus. Un autre policier prend des photos de la voiture et de son contenu pendant que le capitaine Bellemare entre en communication avec la direction de la Sûreté du Québec.

Cette fois, il n'y a plus de doute, le contenu du coffre est bel et bien le corps de M. Laporte. La nouvelle est immédiatement lancée dans le monde entier.

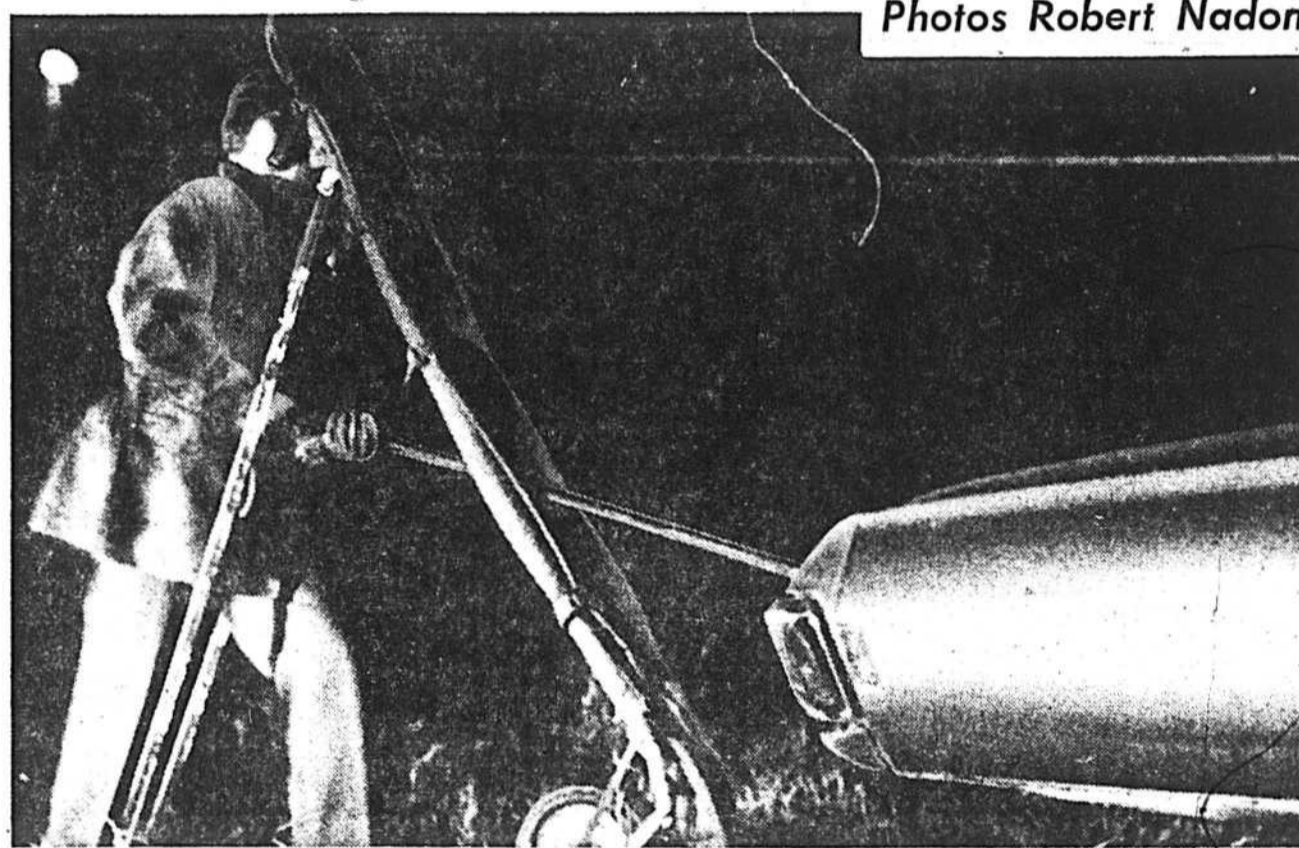
Plusieurs minutes plus tard, lorsque la morgue vient enlever le corps, nous pouvons enfin approcher de la Chevrolet.

Le corps du ministre est étendu dans le coffre. Il porte le chandail dont il était vêtu lors de son enlèvement. Sa barbe est longue de quelques jours et une de ses mains, rougie par le sang, dépasse d'un bandage sommaire qui enroule son poignet.

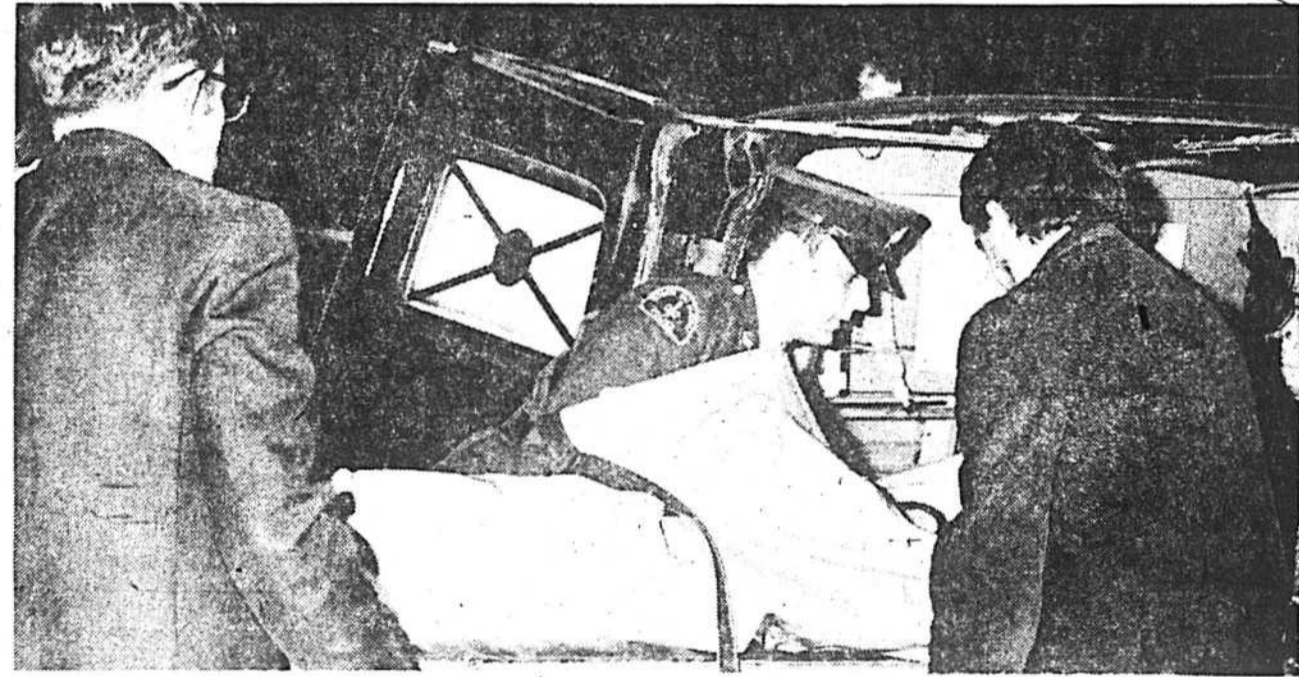
En hâte, le véhicule de la morgue emporte le corps de M. Laporte. La voiture est enlevée par une dépanneuse. Policiers et journalistes se retirent, stupéfaits par ce premier dénouement prêté par le FLQ mais auquel tout le monde se refusait de croire.



Notre photographe Robert Nadon, qui s'est rendu près de la base de Saint-Hubert, samedi soir, en compagnie de Michel Saint-Louis, de la station radiophonique CKAC, a pu saisir cette photo au moment où les employés de la morgue et les policiers retiraient le corps de M. Pierre Laporte du coffre de l'automobile, où ses assassins l'avaient placé. Au centre de la photo, on peut voir la tête de la victime que l'on s'apprête à déposer sur la civière.



Croyant que l'automobile était piégée, ce soldat se cache derrière un écran protecteur pour ouvrir le coffre arrière du véhicule.



Les employés de la morgue déposent le corps de M. Pierre Laporte dans le fourgon de la morgue.

Photos Robert Nadon

CKAC sert d'intermédiaire

par Louis-Bernard ROBITAILLE

La station de radio CKAC a de nouveau joué un rôle déterminant dans le dénouement de l'affaire Laporte.

C'est en effet un de ses journalistes, Michel Saint-Louis, qui, sur la foi d'un téléphone anonyme, a retrouvé le message qui l'a mené, vers 10 h. 30, samedi soir, à l'automobile qui contenait le cadavre de M. Pierre Laporte. Et c'est M. Saint-Louis lui-même qui a averti la police de Montréal de sa découverte.

Vers 7h., samedi soir, la station CKAC reçoit un premier coup de téléphone: une voix annonce la mort de Pierre Laporte. N'ayant aucun moyen de vérifier l'information, les journalistes décident de n'en pas tenir compte et d'attendre.

Vers 9 h. 30, Michel Saint-Louis, qui vient d'arriver à la station, reçoit un nouveau coup de téléphone: une voix que, précise-t-il, il a déjà entendue, l'avertit qu'un message se trouve dans le hall d'entrée du théâtre Port-Royal, à la Place des arts. Sur place, il trouve un communiqué signé de la "cellule Dieppe", derrière une étagère dans le hall d'entrée.

Il revient à CKAC, examine le communiqué, qui annonce l'exécution de M. Laporte et donne l'emplacement de l'auto qui contient le cadavre. Or l'écriture — en lettres moulées — ressemble à celle de communiqués précédents de la cellule "Chénier".

Vers 10 h. 30, en compagnie de deux collègues, Claude Lachance et Jacques Marchand, il est à Saint-Hubert où il trouve sans difficulté la Chevrolet qui

avait servi à l'enlèvement du ministre. L'auto se trouve au milieu d'un terrain de stationnement appartenant à la compagnie d'aviation Wondel — à un demi-kilomètre des baraquements de l'aviation militaire!

Pendant ce temps, deux autres téléphones anonymes parvenaient à CKAC pour confirmer la teneur du communiqué.

Mais si, comme dans des circonstances précédentes, CKAC a joué ici un rôle de premier plan, en menant la police au cadavre de M. Laporte, la situation n'était quand même plus la même.

Au cours de la fin de semaine dernière et des jours qui ont suivi, les communiqués du FLQ qui arrivaient aux stations de radio étaient pour la plupart rendus publics sur-le-champ. Des photocopies étaient remises aux journaux qui le demandaient.

Samedi, la situation était différente, et la prudence était de rigueur: l'original du communiqué de la cellule

"Dieppe" a été remis directement à la police. Aucune photocopie n'a été faite.

Parvenu sur les lieux vingt minutes avant la police, Michel Saint-Louis a de même attendu près d'une demi-heure avant d'annoncer sur les ondes qu'une auto venait d'être trouvée et que le coffre arrière semblait contenir un poids important. Même après que le coffre eut été ouvert et qu'on eut découvert le cadavre, M. Saint-Louis a attendu la confirmation officielle de l'officier de la Sûreté du Québec pour identifier publiquement le cadavre.

Dès 10 h. 30, ayant en main un communiqué qui avait toutes les apparences de l'authenticité et ayant identifié l'automobile qui avait servi à l'enlèvement du ministre libéral, le journaliste de CKAC pouvait conclure à la mort de M. Laporte. Ce n'est pourtant qu'après avoir obtenu la confirmation officielle de la police, près de deux heures plus tard, qu'il a lancé la nouvelle sur les ondes.



Le corps de M. Pierre Laporte git à l'intérieur du coffre arrière de la Chevrolet.

urgences médicales
Cueillette & livraison gratuites
24 heures par jour
7 jours par semaine
845-7251
PHARMACIE MONTREAL
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde/ Jean P. Duguet, L. Ph.
916 est, rue Ste-Catherine

LA BOURSE

Table with columns: Valeurs, Ventes Haut, Bas, 11:40, Net. Lists various stock values and market movements.

Table with columns: Valeurs, Ventes Haut, Bas, 11:40, Net. Lists various stock values and market movements.

la baisse à la Wall Street

Le marché des valeurs était à la baisse, ce matin, à la Bourse de New York, et la séance était peu animée.

Montreal ouvre à la hausse mais recule ensuite

Les prix étaient à la hausse, ce matin, à l'ouverture de la Bourse de Montréal, dans une séance peu animée, mais la devance devait ensuite se tourner vers la baisse.

Le marché nettement à la baisse à Toronto

Le marché est à la baisse à la Bourse de Toronto. Hollinger Mines a perdu une demie à \$34 et demi; Moore, trois huitièmes à \$31 et demi; Pacific Petroleum trois huitièmes à \$28; Woodward Stores A, un quart à \$15 et trois quarts; et Denison, un quart à \$23 et trois quarts.

La Bourse de Paris attaque la semaine sur une relative bonne note, en effet malgré certaines irrégularités, le marché financier reste bien disposé et nombreux sont les titres qui consolident leurs précédentes avances.

Les indices à Toronto étaient tous à la baisse à 11:00 h. Les industrielles de 0.47 à 167.43, les aurifères de 0.45 à 180.87, les métaux de 0.29 à 97.31 et les pétroles de l'Ouest de 1.43 à 182.35.

La Bourse de Paris attaque la semaine sur une relative bonne note, en effet malgré certaines irrégularités, le marché financier reste bien disposé et nombreux sont les titres qui consolident leurs précédentes avances.

Aux étrangers les allemands gagnent un peu de terrain sur BASF négative. Aux pétroliers internationaux Royal Dutch abandonne 3.6 à 239.8 tandis qu'aux suédoises Ericsson s'alourdit. Sur le marché de l'or le lingot connaît une nouvelle avance à 6660 F. 35 et le napoléon cède 0.1 à 57.2.

La parité de l'once d'or s'est établie à 37.48 dollars.

La tendance était à la baisse aujourd'hui, à la Bourse de Londres, où la faiblesse de Wall Street et celle des valeurs australiennes exercent une influence plutôt négative.

Les fonds d'Etat britanniques étaient en hausse.

Les valeurs nord-américaines faiblissent, mais la tension sociale au Canada par l'affaire des enlèvements n'a eu que peu de répercussions sur les valeurs canadiennes.

Hudson Bay Oil and Gas, Dome, Syracuse, Cominco, Inco, Canadian Pacific, Hiram Walker et Trans-Canada Pipe-Line ont légèrement flechi.

Les banques étaient mixtes.

La Bourse de Tokyo a clôturé à la hausse. L'indice des 225 actions a gagné 15.59 à 2,133. L'indice général de la Bourse de Tokyo a gagné 1.03 à 156.24.

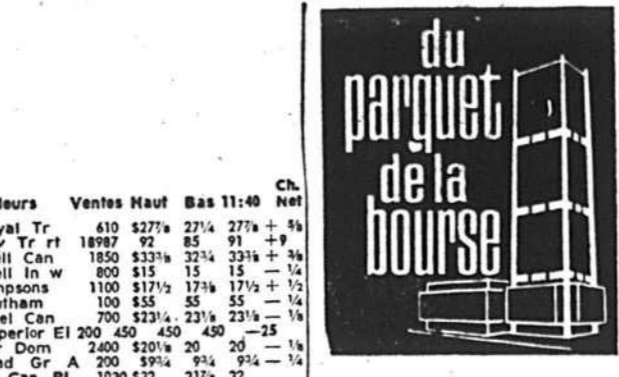
Le volume a reculé de 20 millions à 140 millions.

La Bourse de Tokyo a clôturé à la hausse. L'indice des 225 actions a gagné 15.59 à 2,133. L'indice général de la Bourse de Tokyo a gagné 1.03 à 156.24.

Le volume a reculé de 20 millions à 140 millions.

La Bourse de Tokyo a clôturé à la hausse. L'indice des 225 actions a gagné 15.59 à 2,133. L'indice général de la Bourse de Tokyo a gagné 1.03 à 156.24.

Le volume a reculé de 20 millions à 140 millions.



du parquet de la bourse

La tendance demeure à la baisse à la Wall Street

Le marché des valeurs était à la baisse, ce matin, à la Bourse de New York, et la séance était peu animée.

Montreal ouvre à la hausse mais recule ensuite

Les prix étaient à la hausse, ce matin, à l'ouverture de la Bourse de Montréal, dans une séance peu animée, mais la devance devait ensuite se tourner vers la baisse.

Le marché nettement à la baisse à Toronto

Le marché est à la baisse à la Bourse de Toronto. Hollinger Mines a perdu une demie à \$34 et demi; Moore, trois huitièmes à \$31 et demi; Pacific Petroleum trois huitièmes à \$28; Woodward Stores A, un quart à \$15 et trois quarts; et Denison, un quart à \$23 et trois quarts.

La Bourse de Paris attaque la semaine sur une relative bonne note, en effet malgré certaines irrégularités, le marché financier reste bien disposé et nombreux sont les titres qui consolident leurs précédentes avances.

Les indices à Toronto étaient tous à la baisse à 11:00 h. Les industrielles de 0.47 à 167.43, les aurifères de 0.45 à 180.87, les métaux de 0.29 à 97.31 et les pétroles de l'Ouest de 1.43 à 182.35.

La Bourse de Paris attaque la semaine sur une relative bonne note, en effet malgré certaines irrégularités, le marché financier reste bien disposé et nombreux sont les titres qui consolident leurs précédentes avances.

Aux étrangers les allemands gagnent un peu de terrain sur BASF négative. Aux pétroliers internationaux Royal Dutch abandonne 3.6 à 239.8 tandis qu'aux suédoises Ericsson s'alourdit. Sur le marché de l'or le lingot connaît une nouvelle avance à 6660 F. 35 et le napoléon cède 0.1 à 57.2.

La parité de l'once d'or s'est établie à 37.48 dollars.

La tendance était à la baisse aujourd'hui, à la Bourse de Londres, où la faiblesse de Wall Street et celle des valeurs australiennes exercent une influence plutôt négative.

Les fonds d'Etat britanniques étaient en hausse.

Les valeurs nord-américaines faiblissent, mais la tension sociale au Canada par l'affaire des enlèvements n'a eu que peu de répercussions sur les valeurs canadiennes.

Hudson Bay Oil and Gas, Dome, Syracuse, Cominco, Inco, Canadian Pacific, Hiram Walker et Trans-Canada Pipe-Line ont légèrement flechi.

Les banques étaient mixtes.

La Bourse de Tokyo a clôturé à la hausse. L'indice des 225 actions a gagné 15.59 à 2,133. L'indice général de la Bourse de Tokyo a gagné 1.03 à 156.24.

Le volume a reculé de 20 millions à 140 millions.

La Bourse de Tokyo a clôturé à la hausse. L'indice des 225 actions a gagné 15.59 à 2,133. L'indice général de la Bourse de Tokyo a gagné 1.03 à 156.24.

Le volume a reculé de 20 millions à 140 millions.

La Bourse de Tokyo a clôturé à la hausse. L'indice des 225 actions a gagné 15.59 à 2,133. L'indice général de la Bourse de Tokyo a gagné 1.03 à 156.24.

Le volume a reculé de 20 millions à 140 millions.

La Bourse de Tokyo a clôturé à la hausse. L'indice des 225 actions a gagné 15.59 à 2,133. L'indice général de la Bourse de Tokyo a gagné 1.03 à 156.24.

Le volume a reculé de 20 millions à 140 millions.

La Bourse de Tokyo a clôturé à la hausse. L'indice des 225 actions a gagné 15.59 à 2,133. L'indice général de la Bourse de Tokyo a gagné 1.03 à 156.24.

Le volume a reculé de 20 millions à 140 millions.

Table with columns: Valeurs, Ventes Haut, Bas, 11:40, Net. Lists various stock values and market movements.

Table with columns: Valeurs, Ventes Haut, Bas, 11:40, Net. Lists various stock values and market movements.

la baisse à la Wall Street

Le marché des valeurs était à la baisse, ce matin, à la Bourse de New York, et la séance était peu animée.

Montreal ouvre à la hausse mais recule ensuite

Les prix étaient à la hausse, ce matin, à l'ouverture de la Bourse de Montréal, dans une séance peu animée, mais la devance devait ensuite se tourner vers la baisse.

Le marché nettement à la baisse à Toronto

Le marché est à la baisse à la Bourse de Toronto. Hollinger Mines a perdu une demie à \$34 et demi; Moore, trois huitièmes à \$31 et demi; Pacific Petroleum trois huitièmes à \$28; Woodward Stores A, un quart à \$15 et trois quarts; et Denison, un quart à \$23 et trois quarts.

La Bourse de Paris attaque la semaine sur une relative bonne note, en effet malgré certaines irrégularités, le marché financier reste bien disposé et nombreux sont les titres qui consolident leurs précédentes avances.

Les indices à Toronto étaient tous à la baisse à 11:00 h. Les industrielles de 0.47 à 167.43, les aurifères de 0.45 à 180.87, les métaux de 0.29 à 97.31 et les pétroles de l'Ouest de 1.43 à 182.35.

La Bourse de Paris attaque la semaine sur une relative bonne note, en effet malgré certaines irrégularités, le marché financier reste bien disposé et nombreux sont les titres qui consolident leurs précédentes avances.

Aux étrangers les allemands gagnent un peu de terrain sur BASF négative. Aux pétroliers internationaux Royal Dutch abandonne 3.6 à 239.8 tandis qu'aux suédoises Ericsson s'alourdit. Sur le marché de l'or le lingot connaît une nouvelle avance à 6660 F. 35 et le napoléon cède 0.1 à 57.2.

La parité de l'once d'or s'est établie à 37.48 dollars.

La tendance était à la baisse aujourd'hui, à la Bourse de Londres, où la faiblesse de Wall Street et celle des valeurs australiennes exercent une influence plutôt négative.

Les fonds d'Etat britanniques étaient en hausse.

Les valeurs nord-américaines faiblissent, mais la tension sociale au Canada par l'affaire des enlèvements n'a eu que peu de répercussions sur les valeurs canadiennes.

Hudson Bay Oil and Gas, Dome, Syracuse, Cominco, Inco, Canadian Pacific, Hiram Walker et Trans-Canada Pipe-Line ont légèrement flechi.

Les banques étaient mixtes.

La Bourse de Tokyo a clôturé à la hausse. L'indice des 225 actions a gagné 15.59 à 2,133. L'indice général de la Bourse de Tokyo a gagné 1.03 à 156.24.

Le volume a reculé de 20 millions à 140 millions.

La Bourse de Tokyo a clôturé à la hausse. L'indice des 225 actions a gagné 15.59 à 2,133. L'indice général de la Bourse de Tokyo a gagné 1.03 à 156.24.

Le volume a reculé de 20 millions à 140 millions.

La Bourse de Tokyo a clôturé à la hausse. L'indice des 225 actions a gagné 15.59 à 2,133. L'indice général de la Bourse de Tokyo a gagné 1.03 à 156.24.

Le volume a reculé de 20 millions à 140 millions.

La Bourse de Tokyo a clôturé à la hausse. L'indice des 225 actions a gagné 15.59 à 2,133. L'indice général de la Bourse de Tokyo a gagné 1.03 à 156.24.

Le volume a reculé de 20 millions à 140 millions.

La Bourse de Tokyo a clôturé à la hausse. L'indice des 225 actions a gagné 15.59 à 2,133. L'indice général de la Bourse de Tokyo a gagné 1.03 à 156.24.

Le volume a reculé de 20 millions à 140 millions.

cours des obligations

Table with columns: Achat, Vente, 1970, 1971, 1972, 1973, 1974, 1975, 1976, 1977, 1978, 1979, 1980, 1981, 1982, 1983, 1984, 1985, 1986, 1987, 1988, 1989, 1990, 1991, 1992, 1993, 1994, 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2000, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023, 2024, 2025, 2026, 2027, 2028, 2029, 2030, 2031, 2032, 2033, 2034, 2035, 2036, 2037, 2038, 2039, 2040, 2041, 2042, 2043, 2044, 2045, 2046, 2047, 2048, 2049, 2050, 2051, 2052, 2053, 2054, 2055, 2056, 2057, 2058, 2059, 2060, 2061, 2062, 2063, 2064, 2065, 2066, 2067, 2068, 2069, 2070, 2071, 2072, 2073, 2074, 2075, 2076, 2077, 2078, 2079, 2080, 2081, 2082, 2083, 2084, 2085, 2086, 2087, 2088, 2089, 2090, 2091, 2092, 2093, 2094, 2095, 2096, 2097, 2098, 2099, 2100, 2101, 2102, 2103, 2104, 2105, 2106, 2107, 2108, 2109, 2110, 2111, 2112, 2113, 2114, 2115, 2116, 2117, 2118, 2119, 2120, 2121, 2122, 2123, 2124, 2125, 2126, 2127, 2128, 2129, 2130, 2131, 2132, 2133, 2134, 2135, 2136, 2137, 2138, 2139, 2140, 2141, 2142, 2143, 2144, 2145, 2146, 2147, 2148, 2149, 2150, 2151, 2152, 2153, 2154, 2155, 2156, 2157, 2158, 2159, 2160, 2161, 2162, 2163, 2164, 2165, 2166, 2167, 2168, 2169, 2170, 2171, 2172, 2173, 2174, 2175, 2176, 2177, 2178, 2179, 2180, 2181, 2182, 2183, 2184, 2185, 2186, 2187, 2188, 2189, 2190, 2191, 2192, 2193, 2194, 2195, 2196, 2197, 2198, 2199, 2200, 2201, 2202, 2203, 2204, 2205, 2206, 2207, 2208, 2209, 2210, 2211, 2212, 2213, 2214, 2215, 2216, 2217, 2218, 2219, 2220, 2221, 2222, 2223, 2224, 2225, 2226, 2227, 2228, 2229, 2230, 2231, 2232, 2233, 2234, 2235, 2236, 2237, 2238, 2239, 2240, 2241, 2242, 2243, 2244, 2245, 2246, 2247, 2248, 2249, 2250, 2251, 2252, 2253, 2254, 2255, 2256, 2257, 2258, 2259, 2260, 2261, 2262, 2263, 2264, 2265, 2266, 2267, 2268, 2269, 2270, 2271, 2272, 2273, 2274, 2275, 2276, 2277, 2278, 2279, 2280, 2281, 2282, 2283, 2284, 2285, 2286, 2287, 2288, 2289, 2290, 2291, 2292, 2293, 2294, 2295, 2296, 2297, 2298, 2299, 2300, 2301, 2302, 2303, 2304, 2305, 2306, 2307, 2308, 2309, 2310, 2311, 2312, 2313, 2314, 2315, 2316, 2317, 2318, 2319, 2320, 2321, 2322, 2323, 2324, 2325, 2326, 2327, 2328, 2329, 2330, 2331, 2332, 2333, 2334, 2335, 2336, 2337, 2338, 2339, 2340, 2341, 2342, 2343, 2344, 2345, 2346, 2347, 2348, 2349, 2350, 2351, 2352, 2353, 2354, 2355, 2356, 2357, 2358, 2359, 2360, 2361, 2362, 2363, 2364, 2365, 2366, 2367, 2368, 2369, 2370, 2371, 2372, 2373, 2374, 2375, 2376, 2377, 2378, 2379, 2380, 2381, 2382, 2383, 2384, 2385, 2386, 2387, 2388, 2389, 2390, 2391, 2392, 2393, 2394, 2395, 2396, 2397, 2398, 2399, 2400, 2401, 2402, 2403, 2404, 2405, 2406, 2407, 2408, 2409, 2410, 2411, 2412, 2413, 2414, 2415, 2416, 2417, 2418, 2419, 2420, 2421, 2422, 2423, 2424, 2425, 2426, 2427, 2428, 2429, 2430, 2431, 2432, 2433, 2434, 2435, 2436, 2437, 2438, 2439, 2440, 2441, 2442, 2443, 2444, 2445, 2446, 2447, 2448, 2449, 2450, 2451, 2452, 2453, 2454, 2455, 2456, 2457, 2458, 2459, 2460, 2461, 2462, 2463, 2464, 2465, 2466, 2467, 2468, 2469, 2470, 2471, 2472, 2473, 2474, 2475, 2476, 2477, 2478, 2479, 2480, 2481, 2482, 2483, 2484, 2485, 2486, 2487, 2488, 2489, 2490, 2491, 2492, 2493, 2494, 2495, 2496, 2497, 2498, 2499, 2500, 2501, 2502, 2503, 2504, 2505, 2506, 2507, 2508, 2509, 2510, 2511, 2512, 2513, 2514, 2515, 2516, 2517, 2518, 2519, 2520, 2521, 2522, 2523, 2524, 2525, 2526, 2527, 2528, 2529, 2530, 2531, 2532, 2533, 2534, 2535, 2536, 2537, 2538, 2539, 2540, 2541, 2542, 2543, 2544, 2545, 2546, 2547, 2548, 2549, 2550, 2551, 2552, 2553, 2554, 2555, 2556, 2557, 2558, 2559, 2560, 2561, 2562, 2563, 2564, 2565, 2566, 2567, 2568, 2569, 2570, 2571, 2572, 2573, 2574, 2575, 2576, 2577, 2578, 2579, 2580, 2581, 2582, 2583, 2584, 2585, 2586, 2587, 2588, 2589, 2590, 2591, 2592, 2593, 2594, 2595, 2596, 2597, 2598, 2599, 2600, 2601, 2602, 2603, 2604, 2605, 2606, 2607, 2608, 2609, 2610, 2611, 2612, 2613, 2614, 2615, 2616, 2617, 2618, 2619, 2620, 2621, 2622, 2623, 2624, 2625, 2626, 2627, 2628, 2629, 2630, 2631, 2632, 2633, 2634, 2635, 2636, 2637, 2638, 2639, 2640, 2641, 2642, 2643, 2644, 2645, 2646, 2647, 2648, 2649, 2650, 2651, 2652, 2653, 2654, 2655, 2656, 2657, 2658, 2659, 2660, 2661, 2662, 2663, 2664, 2665, 2666, 2667, 2668, 2669, 2670, 2671, 2672, 2673, 2674, 2675, 2676, 2677, 2678, 2679, 2680, 2681, 2682, 2683, 2684, 2685, 2686, 2687, 2688, 2689, 2690, 2691, 2692, 2693, 2694, 2695, 2696, 2697, 2698, 2699, 2700, 2701, 2702, 2703, 2704, 2705, 2706, 2707, 2708, 2709, 2710, 2711, 2712, 2713, 2714, 2715, 2716, 2717, 2718, 2719, 2720, 2721, 2722, 2723, 2724, 2725, 2726, 2727, 2728, 2729, 2730, 2731, 2732, 2733, 2734, 2735, 2736, 2737, 2738, 2739, 2740, 2741, 2742, 2743, 2744, 2745, 2746, 2747, 2748, 2749, 2750, 2751, 2752, 2753, 2754, 2755, 2756, 2757, 2758, 2759, 2760, 2761, 2762, 2763, 2764, 2765, 2766, 2767, 2768, 2769, 2770, 2771, 2772, 2773, 2774, 2775, 2776, 2777, 2778, 2779, 2780, 2781, 2782, 2783, 2784, 2785, 2786, 2787, 2788, 2789, 2790, 2791, 2792, 2793, 2794, 2795, 2796, 2797, 2798, 2799, 2800, 2801, 2802, 2803, 2804, 2805, 2806, 2807, 2808, 2809, 2810, 2811, 2812, 2813, 2814, 2815, 2816, 2817, 2818, 2819, 2820, 2821, 2822, 2823, 2824, 2825, 2826, 2827, 2828, 2829, 2830, 2831, 2832, 2833, 2834, 2835, 2836, 2837, 2838, 2839, 2840, 2841, 2842, 2843, 2844, 2845, 2846, 2847, 2848, 2849, 2850, 2851, 2852, 2853, 2854, 2855, 2856, 2857, 2858, 2859, 2860, 2861, 2862, 2863, 2864, 2865, 2866, 2867, 2868, 2869, 2870, 2871, 2872, 2873, 2874, 2875, 2876, 2877, 2878, 2879, 2880, 2881, 2882, 2883, 2884, 2885, 2886, 2887, 2888, 2889, 2890, 2891, 2892, 2893, 2894, 2895, 2896, 2897, 2898, 2899, 2900, 2901, 2902, 2903, 2904, 2905, 2906, 2907, 2908, 2909, 2910, 2911, 2912, 2913, 2914, 2915, 2916, 2917, 2918, 2919, 2920, 2921, 2922, 2923, 2924, 2925, 2926, 2927, 2928, 2929, 2930, 2931, 2932, 2933, 2934, 2935, 2936, 2937, 2938, 2939, 2940, 2941, 2942, 2943, 2944, 2945, 2946, 2947, 2948, 2949, 2950, 2951, 2952, 2953, 2954, 2955, 2956, 2957, 2958, 2959, 2960, 2961, 2962, 2963, 2964, 2965, 2966, 2967, 2968, 2969, 2970, 2971, 2972, 2973, 2974, 2975, 2976, 2977, 2978, 2979, 2980, 2981, 2982, 2983, 2984, 2985, 2986, 2987, 2988, 2989, 2990, 2991, 2992, 2993, 2994, 2995, 2996, 2997, 2998, 2999, 3000, 3001, 3002, 3003, 3004, 3005, 3006, 3007, 3008, 3009, 3010, 3011, 3012, 3013, 3014, 3015, 3016, 3017, 3018, 3019, 3020, 3021, 3022, 3023, 3024, 3025, 3026, 3027, 3028, 3029, 3030, 3031, 3032, 3033, 3034, 3035, 3036, 3037, 3038, 3039, 3040, 3041, 3042, 3

Les maîtres électriciens font un mauvais accueil à Laberge

par Louis-Bernard ROBILLAIDE

Malgré une vigoureuse condamnation des méthodes du Front de libération du Québec, le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Louis Laberge, a reçu samedi soir un fort mauvais accueil au congrès de la Corporation des maîtres électriciens du

Québec lorsqu'il a également condamné la loi d'urgence décrétée par le gouvernement fédéral.

Le chef syndical, qui était l'invité d'honneur au banquet de clôture du congrès de la Corporation, a même menacé de quitter la place, séance tenante, après avoir été interpellé à plusieurs reprises par l'assistance — et pendant que

des groupes quittaient la salle du banquet pour marquer leur opposition.

"Si vous ne me laissez pas parler, a-t-il lancé, après plusieurs interruptions, je vais crier... mon camp. Lorsque nous invitons des gens à parler à nos assemblées, nous les laissons parler, même si nous ne sommes pas d'accord avec eux."

Pendant ce temps, la femme d'un entrepreneur en électricité, qui se trouvait à la table voisine du journaliste de LA PRESSE, demandait: "C'est écoeurant! Est-ce qu'ils vont passer ça à la télévision?"

Parlant sans texte, M. Laberge a exposé en substance la position prise au cours de la semaine dernière par les chefs des centrales syndicales, le chef du Parti québécois et le directeur du "Devoir", M. Claude Ryan.

Le président de la FTQ a notamment condamné "tous les extrémismes, a u s s i bien de droite que de gauche", et il a qualifié d'extrémiste l'adoption de la loi sur les mesures de guerre. Ce qui a provoqué des remous et des murmures au sein de l'assistance.

"S'il n'y avait aucune raison pour enlever MM. Laporte et Cross, il n'y a aucune raison maintenant d'arrêter des centaines de personnes sans mandat, de les condamner sans preuves. Au Québec, même après les enlèvements, il n'y avait aucune justification pour envoyer l'armée — il n'y avait pas d'insurrection. Ce qui s'était passé ici, ça n'était pas pire qu'aux Etats-Unis."

Devant la réaction agressive de l'assistance, il a ajouté: "Aujourd'hui, on arrête les barbus et les jeunes, ça fait votre affaire. Mais demain, peut-être que ça sera vous. Ce qui arrive maintenant, c'est que 120 gars ont fait tomber les deux gouvernements dans un piège: bientôt il ne restera plus de place entre les deux extrémismes, ceux de gauche et de droite."

la défense de l'ordre établi à la défense des intérêts des exploitants.

Si nous voulons éviter l'anarchie, si nous voulons préserver les valeurs essentielles de la démocratie, les travailleurs se doivent, à la suite des événements troublants qui viennent d'ébranler le Québec, de prendre en main leurs responsabilités politiques."

Les Métiers

Le congrès a par la suite adopté une résolution exigeant que le gouvernement Bourassa révoque les dirigeants des centrales syndicales pour discuter du rétablissement des libertés civiles au Québec et des réformes sociales, économiques et démocratiques qui s'imposent de toute urgence.

On considère que l'arrestation de quelques centaines de personnes vise non pas à protéger nos libertés politiques, mais plutôt à créer un climat de panique politique et sociale.

Dans leur résolution, adoptée quelques heures avant que l'on découvre le cadavre de M. Laporte, les Métallistes déclarent que malgré la crise et la tension actuelles, l'on ne voit aucun indice de violence généralisée ou de soi-disant insurrection.

"L'inaction sociale du gouvernement Bourassa et plusieurs des circonstances entourant son élection nous rendent méfiants envers son attachement aux libertés civiles et démocratiques."

Le Syndicat des métallos, toutefois, continue de condamner l'usage de la violence et du terrorisme sous toutes ses formes mais craint que la répression policière n'entraîne pour les travailleurs la répression patronale dans les usines.

Les forces populaires doivent s'unir contre l'extrémisme

— La Fédération des travailleurs du Québec

par Pierre VENNAT

envoyé spécial de LA PRESSE

SEPT-ILES — La Fédération des travailleurs du Québec vient de lancer un appel urgent à toutes les forces populaires, à tous les groupes intermédiaires soucieux d'obtenir une justice sociale pour qu'ils unissent leurs efforts afin d'empêcher les extrémistes de la gauche ou de la droite de nous lancer dans le chaos social et économique.

"Il est grand temps de faire l'union sacrée de tous les gens responsables et des forces populaires", a lancé le président de la FTQ, M. Louis Laberge, qui a fait une brève apparition au congrès des Métallistes, entre deux avions.

Selon lui, le gouvernement fédéral "a voulu profiter des

circonstances pour nous taper dessus".

"A u s s i longtemps que les travailleurs n'éliront pas des gouvernements qui viennent des milieux où la misère et l'injustice se vivent à chaque jour, notre démocratie sera menacée, parce qu'il est impossible que des hommes dont la caisse électorale est contrôlée par les milieux financiers puissent faire à temps une réforme profonde de notre société."

M. Laberge a déclaré que le temps est venu pour les syndiqués de se poser de sérieuses questions. Pouvons-nous croire ou espérer, a-t-il lancé, que l'on pourra maintenir les valeurs essentielles de la démocratie aussi longtemps que nous élirons des gouvernements de nantis qui assimilent

Attentats au cocktail molotov à Sherbrooke

SHERBROOKE (PC) — A la suite de deux attentats au cocktail molotov survenus à Sherbrooke dans la nuit de vendredi à samedi, et qui seraient l'oeuvre d'une présumée cellule du Front de libération du Québec, la police a effectué quatre arrestations et une trentaine de perquisitions dans cette ville, a-t-on appris hier de source autorisée.

Les deux explosions, a précisé un porte-parole de la police, se sont produites au pavillon municipal Armand-Nadeau, où l'on évalue les dégâts à \$3,000, et à l'un des deux manèges militaires de Sherbrooke, où les dégâts ont été légers.

Par suite d'un coup de téléphone anonyme reçu environ une heure après la deuxième explosion, a-t-il ajouté, on a découvert un communiqué dans lequel une présumée cellule du FLQ revendique la responsabilité des deux attentats. La police n'a cependant pas confirmé l'authenticité de ce document.

Par ailleurs, les forces policières auraient découvert tôt samedi matin, avant qu'il n'explode, un troisième cocktail molotov placé à proximité du deuxième manège militaire de Sherbrooke.

Devant cette situation, la police locale a fait appel, au cours de la fin de semaine, à des renforts de l'armée.

Comparution de trois accusés que le FLQ voulait faire libérer

par Léopold LIZOTTE

Trois des prisonniers dits "politiques", qui avaient été appréhendés lors de la dernière opération anti-felquistes survenue avant les enlèvements Cross-Laporte, ont comparu brièvement en Cour d'assises, à 11 heures ce matin, à quelques dizaines de pieds seulement de la dépouille mortelle du défunt ministre du Travail et de l'Immigration.

Claude Morency, celui des détenus dont le procès pour vols à main armée et conspiration pour enlever le consul américain à Montréal devait reprendre aujourd'hui, s'est

montré le plus calme des trois prévenus, comme d'habitude.

Mâchant nerveusement de la gomme, il a jeté un regard quelque peu inquiet tout d'abord vers le banc des avocats de la défense, ou son procureur, Me Robert Lemieux, était évidemment absent, puis vers la salle qui était à peu près vide.

Le substitut du procureur général, Me Patrick Falardeau, réclamant un ajournement à lundi prochain en raison des circonstances, c'est sans avoir prononcé une seule parole qu'il a repris le chemin des cellules.

Il n'en fut cependant pas de même pour André Roy et François Lantôt, qui avaient invectivé le juge Claude Brisson de la plus imaginable façon, le jour de l'ouverture du procès de leur compagnon.

En entrant en cour, Roy, portant une "barbichette" noire à la Mao, lança: "Heil fuhrer Trudeau."

Mais son procès ayant été ajourné au 2 novembre prochain, il devait reprendre le chemin de la détention sans avoir pu dire autre chose.

Quant à Lantôt, il attendit que la demande d'ajournement eut été faite par Me Falardeau pour demander, en souriant ironiquement: "Ça va bien, les fascistes?"

On se demande évidemment quand pourra reprendre effectivement le procès Morency, en raison des événements des derniers jours, qui ont très certainement appris aux douze jurés laborieusement choisis pour l'instruction que le prévenu n'était pas un simple suspect de hold-up... de droit commun, son nom ayant été publiquement mentionné comme celui d'un des 23 détenus que le FLQ voulait faire libérer.

Huguette Rayno prise pour une terroriste

La chanteuse Huguette Rayno, la soeur cadette de Ginette Reno, repose maintenant dans un état fort satisfaisant, à l'hôpital Notre-Dame de Montréal.

La jeune artiste a été tirée à bout portant et atteinte au bras par un individu qu'elle a décrit comme étant plus qu'un ivre mort.

Cet individu, Antoine Côté, âgé de 31 ans, de Boucherville, travaillait depuis quelque temps à la compagnie Beaver Construction de Louiseville, à titre de plongeur commercial.

Mort aux felquistes

Profitant de la soirée de vendredi pour ingurgiter plus que son quota d'alcool, l'homme-grenouille, au plus fort de l'ivresse, s'est exclamé qu'il consacrerait sa soirée à tuer cinq ou six terroristes.

C'est à ce moment, vers minuit vendredi soir, qu'il a quitté le Château Louise, de Louiseville pour y réapparaître, qu'il a eu ses minutes plus tard, armé d'une carabine de calibre .22.

Il s'est alors rendu au second étage de l'hôtel pour y tirer. On ne sait trop pourquoi, une balle de type "explosive" dans le plancher. Cette balle s'est logée dans le plancher de

l'étage inférieur, dans une pièce où il n'y avait fort heureusement personne.

Profitant de la confusion provoquée par le coup de feu, Côté a titubé jusqu'à l'hôtel Windsor, à Québec, où deux cents pieds du Château Louise.

Là, visiblement exténué par sa brève mais pénible promenade, le tireur s'est assis sur une marche de l'escalier, l'oeil hagard.

C'est à ce moment qu'Huguette Rayno est apparue à la porte de la salle de danse, où elle venait de terminer son dernier spectacle.

En apercevant la jeune chanteuse, l'homme s'est écrié "bouge pas", il a visé puis tiré en sa direction, l'atteignant au bras.

La jeune chanteuse a eu la saine réaction de faire quelques pas en direction de la salle de danse, où elle s'est évanouie après avoir murmuré en sanglotant: "Mon Dieu, je vais mourir!"

Le gérant de l'hôtel et un serveur se sont instinctivement précipités vers Côté, qu'ils ont désarmé avec facilité.

Simultanément, la police faisait irruption, mise au courant des allées et venues de l'anti-felquistes par les clients du Château Louise.

Un médecin de Louiseville mandé sur les lieux du triste drame, le Dr Marcel Marchand, a immédiatement pris les mesures qui s'imposaient pour acheminer Huguette Rayno à l'hôpital Sainte-Marie de Trois-Rivières, institution qu'elle a quittée hier soir à bord d'une ambulance de la compagnie Rousseau et frères, à destination de Montréal.

Quant à Côté, il a nié sa culpabilité samedi matin, à Trois-Rivières, devant le juge Girard, qui lui a refusé tout

cautionnement en fixant l'enquête préliminaire au 22 octobre, soit mercredi.

Le juge, en apprenant les intentions belliqueuses du prévenu, qui a d'ailleurs reconnu en cours sa carabine, a expliqué à l'avocat de Côté qu'il ne pouvait pas le remettre en liberté.

Même si les médecins la considère comme hors de danger, Huguette Rayno, encore sous le coup de l'émotion, craint de perdre son bras.

Laporte avait déjà été l'objet de menaces

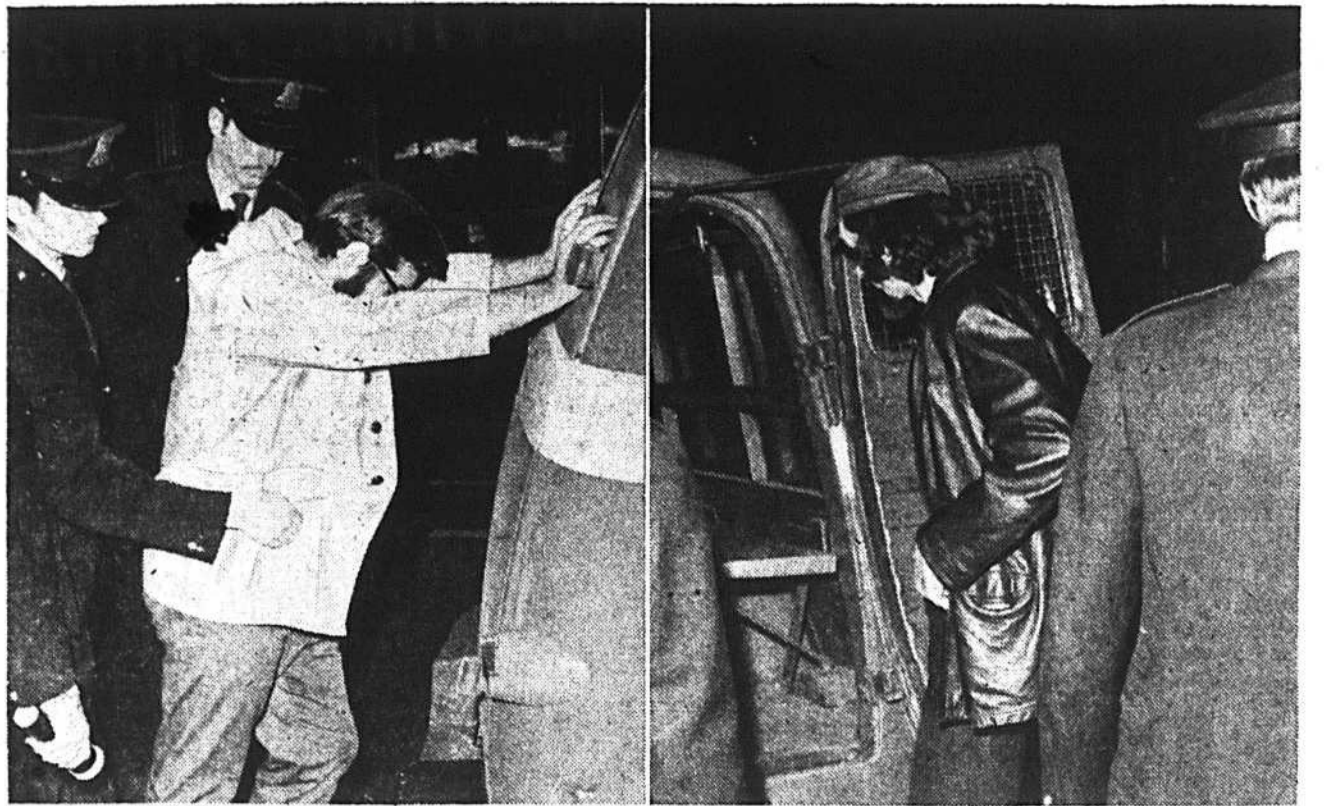
M. Pierre Laporte, qui a été assassiné samedi dernier par les membres d'une cellule du FLQ, avait été l'objet de menaces au moins une fois au cours de sa carrière politique.

En effet, le 16 mars 1964, il recevait une lettre de menaces après avoir fait une sortie contre les fauteurs de troubles de la société alors qu'il procédait à l'inauguration de l'école Saint-Joseph, à Lafleche, sur la rive sud.

"Ce n'est pas un pour cent

de voyous qui vont m'empêcher de faire mon devoir", avait déclaré M. Laporte dans son discours d'inauguration de l'école. M. Laporte était alors ministre des Affaires municipales dans le cabinet Lesage.

Quelques jours plus tard, il recevait une lettre de menaces dont il n'a jamais dévoilé le contenu complet. Il avait souligné à un reporter de LA PRESSE que la lettre précisait que "ses enfants auraient à en souffrir s'il ne se mêlait pas de ses affaires".



Photos Pierre McCann, LA PRESSE

Descente dans un cabaret

Vingt-cinq adolescents ont été appréhendés et plusieurs bouteilles d'alcool ont été saisies lorsque la police de Montréal a effectué une descente au Café Montmartre, rue Saint-Laurent, près de l'intersection de Sainte-Catherine, vers 1 h 30 hier matin. Le propriétaire de l'établissement a été arrêté et il devra

comparaître sous l'accusation d'avoir vendu de l'alcool sans permis. Quant aux adolescents, ils ont été interrogés au poste de police puis relâchés. Pour l'instant, il n'est pas précisé si des accusations seront retenues contre eux. Le cas échéant, ils seront convoqués par voie de sommation.

Débrayage de plusieurs milliers d'étudiants; nombreuses assemblées

par Pierre VENNAT

L'assassinat de M. Pierre Laporte n'a pas empêché plusieurs milliers d'étudiants de débrayer encore ce matin pour protester contre la proclamation de la Loi des mesures de guerre et la suppression des libertés civiles au Québec.

Le quartier général du débrayage étudiant, le journal "Quartier Latin", signalait ce matin une assemblée à la faculté des sciences sociales de l'Université de Montréal, au cours de laquelle on décidera vraisemblablement du sort du mouvement de protestation des étudiants.

On "travaille en comité" à l'Université Laval de Québec, on tient un sit-in au CEGEP de Jonquières, un teach-in aux CEGEP Limoulin et Ste-Foy tandis que les étudiants de la faculté des sciences économiques de l'Université du Québec à Trois-Rivières sont également en assemblée.

L'Université du Québec à Montréal est toujours entièrement fermée, ordre des autorités, et une cinquantaine d'étudiants occupaient encore, aux dernières nouvelles, l'École des Beaux-Arts de Montréal pour protester contre cette décision.

Le mouvement de protestation n'a toutefois pas l'ampleur de celui de l'an dernier à l'occasion du bill 63 et les derniers événements semblent avoir refroidi l'enthousiasme, surtout en province. On assiste donc surtout à un phénomène montréalais et encore il ne semble pas toucher toutes les facultés de l'Université de Montréal.

D'ailleurs, en fin de semaine, un seul point était acquis: la plus grande confusion régnait dans le monde étudiant.

A l'Université de Montréal, un porte-parole de l'institution

a déclaré que les assemblées étaient autorisées "à condition qu'aucun membre du FLQ ne vienne haranguer les étudiants".

On sait que plusieurs des orateurs de la semaine dernière, notamment MM. Charles Gagnon, Pierre Vallières, Robert Lemieux et Michel Chartrand sont présentement

derrière les barreaux.

Notons que si plusieurs leaders étudiants, notamment à l'Université Laval, au CEGEP de Rimouski et à celui de Hull ont été arrêtés et perquisitionnés, l'équipe du "Quartier Latin", centre nerveux de la contestation, n'avait pas "encore" été incommodée ce

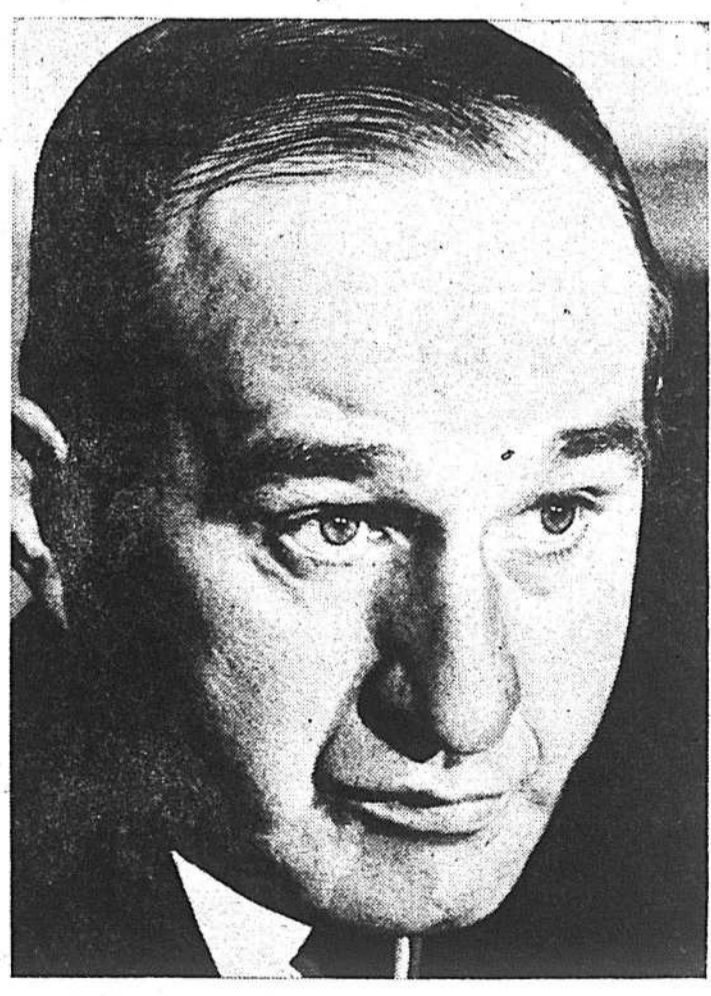
matin.

Strictes mesures de sécurité à Air Canada

TORONTO (PC) — La société Air Canada a fait savoir hier, qu'elle a mis en vigueur de strictes mesures de sécurité en vue de prévenir toute menace des terroristes, face à la crise provoquée par les événements de ces derniers jours.

Un porte-parole de la compagnie a révélé que tous les bagages des passagers sont examinés avant le départ et que les avions sont fouillés à l'arrivée et au départ.

On attache un soin particulier aux avions en route pour Montréal et à ceux qui en décollent.





A la famille de

L'HONORABLE PIERRE LAPORTE

nous offrons

NOS SINCERES SYMPATHIES

Un couple séparé par le drame

Madame Françoise Laporte a cessé d'être une femme comme les autres. Elle a maintenant le triste honneur d'être la veuve d'un homme politique mort dans des circonstances tragiques.

En ces moments pénibles où bien des valeurs sont bouleversées, une seule certitude demeure pour elle: son mari n'est plus. Mais ses amies, ses voisines, et d'innombrables femmes du Québec veulent également l'aider de leur sympathie.

Par-delà les divergences d'idées, l'unanimité des sentiments se fait à l'égard de Mme Laporte. On partage son deuil, sa tristesse comme on avait partagé ses espoirs tout au cours de la semaine.

On songe également aux enfants pour qui la vie ne sera jamais plus comme avant. Jean, le benjamin âgé d'une dizaine d'années, ne se rend peut-être pas compte de toute l'étendue du drame comme peut le faire sa soeur Claire, 21 ans.

Ce petit garçon qui nous affirmait, il y a quelque temps, lors d'une entrevue à la maison de ses parents, qu'il rêvait d'être politicien! Au début de la semaine, il a fait un saut à l'école qu'il fréquente, à Saint-Lambert. Mais bientôt, il a été conduit en sécurité, sous bonne escorte. Lui aussi a cessé d'être un écolier comme un autre.

Des amies qui ont visité Mme Laporte, au cours de la semaine, à l'hôtel où elle s'est réfugiée, ont mentionné la présence des enfants, à qui il ne semblait pas facile d'être prisonniers entre quatre murs. Mais leur mère s'efforçait de réajuster la tension, s'occupait à leur faire poursuivre leurs travaux scolaires.

Un couple inséparable

M. et Mme Laporte avaient célébré à l'été leur vingt-cinquième anniversaire

de mariage. C'était en un sens, le couronnement d'une vie à deux que rien n'avait pu troubler.

Ils s'étaient connus jeunes, quand Pierre Laporte étudiait au Collège de l'Assomption, petite ville où vivait Françoise Brouillet. Ils se sont épousés alors que M. Laporte terminait son cours de droit. Et c'est ensemble qu'ils ont vécu l'aventure politique.

Quand M. Laporte, député de Chambly, a brigué le poste de chef du parti libéral, sa femme l'a épaulé. Même si elle éprouvait certaines craintes, certainement d'un autre ordre que celles qu'elle a vécues cette dernière semaine. Pourtant, à plusieurs mois de distance, comme ses paroles d'alors semblent être un pressentiment: "C'est un rôle qui me fait un peu peur, pour Pierre. Et peut-être aussi pour la vie de famille."

L'opération Françoise

On se souviendra que lors de cette course à la direction du parti libéral, Mme Laporte avait joué un rôle non négligeable. Laisant à son mari les discours publics, elle faisait la tournée des salons, des cuisines, causant avec les femmes et s'en faisant le porte-parole auprès de son mari.

En ces journées tragiques que vit Mme Laporte, de nouveau se déclenche une sorte "d'opération Françoise". Si les hommes publics lui expriment leurs sentiments par la voix des ondes ou des journaux, l'homme et la femme de la rue ne sont pas moins touchés du malheur qui lui arrive.

Textes :

Mariane FAVREAU



Vingt-cinq ans de vie commune

Rue Robitaille

La rue Robitaille, à Saint-Lambert, était une petite rue calme, bordée de maisons agréables longeant un seul côté de la rue.

En face, les pelouses et les arbres du couvent Eulalie-Durocher, situé à bonne distance.

Une rue où il faisait bon vivre. Au loin, on aperçoit quelques-unes des structures de l'Expo, le pont Jacques-Cartier, la ville.

Mais aujourd'hui, la rue Robitaille est devenue la "rue Laporte". Gardée à chacune de ses extrémités par des soldats. Barricadée. Sillonée de voitures de police.

Des groupes de résidents du voisinage viennent l'examiner. Chuchotant, presque gênés d'être là, dans ce beau soleil du dimanche après-midi.

Dans le parc du couvent, des dames, sans doute des religieuses, se promènent lentement, la tête inclinée. Comme si un malheur les touchait personnellement.

Ici et là, des enfants jouent au ballon, au hockey. Mais presque sans bruit, comme s'ils jouaient sans jouer.

Derrière les fenêtres de la "rue Laporte", des voisins attristés. Des hommes et des femmes qui avaient bavardé avec Pierre, qui avaient fait des courses avec Françoise. Qui étaient devenus des amis.

Ils devaient partir en voyage en Europe

Depuis plusieurs semaines, Mme Laporte se préparait à faire un voyage, en compagnie de son mari.

Le ministre devait se rendre en Europe pour un voyage officiel. Tout était préparé: le départ devait avoir lieu jeudi dernier.

Mme Laporte attendait ce voyage avec plaisir. A côté des représentations officielles, elle en aurait profité pour se reposer, visiter les musées, les boutiques.

L'année avait été si chargée: la course à la direction du parti libéral, les élections, le décès du frère de M. Laporte. Une suite d'événements qui mettent les nerfs à rude épreuve.

Au dire de ses intimes, Mme Laporte estimait que ce serait là "un voyage bien mérité".

Les mots sont bien faibles...

Mme Thérèse Casgrain, sénateur :

"Il n'y a pas grand-chose à dire... Tout le monde est désolé de ce qui arrive à Mme Laporte et à sa famille. On ne peut que l'assurer de notre profonde sympathie... Elle a dû vivre une agonie toute cette semaine. Il faut vraiment faire en sorte que des choses comme cela ne se reproduisent pas."

Mme Pierre Lemerise, vice-présidente nationale de l'Association des consommateurs du Canada :

"Nous déplorons ce qui vient d'arriver. On est de tout coeur avec Mme Laporte dans sa douleur. En tant que mère et femme, nous comprenons, nous partageons. En tant que citoyenne aussi, nous sommes avec elle."

"Nous lui offrons nos condoléances au nom de l'Association des consommateurs du Canada."

Mme Françoise Gaudet-Smet, présidente du Cercle des femmes journalistes :

"On l'embrasse dans ses larmes sans rien trouver à dire qui puisse la consoler. Rien ne peut égaler sa douleur d'avoir perdu son mari sinon le bonheur de l'avoir eu."

"Dans une circonstance comme celle-là, les paroles sont bien inutiles."

Mme Huguette Plamondon, vice-présidente du Congrès canadien du Travail :

"Ce qui arrive est désastreux. Je connaissais M. Laporte depuis longtemps et pour lui le national était plus impor-

tant que le social. C'était un nationaliste."

"Pour Mme Laporte et la famille, c'est déplorables. Je suis très peinée de ce qui arrive, comme syndicaliste, et ceux que je représente le sont aussi."

"C'est absolument inhumain, je n'ai rien vu d'aussi cruel. C'est l'oeuvre de gens extrêmement irresponsables qui se servent de la démocratie d'une drôle de façon. J'espère qu'on va corriger cela dans un avenir aussi rapproché que possible."

Elle a gardé l'espoir jusqu'à la fin

Mme Laporte aurait appris le mort de son mari par un bulletin de nouvelles! C'est ce qu'affirment certains de ses proches, atterrés, consternés par une telle cruauté du sort.

Ceux qui lui ont parlé au cours de la semaine, et qui sont de ses intimes, n'ont que des mots d'admiration pour Mme Laporte.

"Je l'ai vue mardi dernier, de dire Mme Renée Gagnon, et elle a réussi à me remonter le moral. Elle était plus optimiste qu'au cours des premiers jours, elle semblait avoir confiance de revoir son mari. Elle était vraiment admirable dans sa douleur."

C'est avec des sanglots dans la voix que cette dame évoque le deuil de son amie. "C'est effrayant! Après le calvaire qu'elle a vécu toute la semaine... Ils étaient un couple si extraordinaire, toujours pleins d'attention l'un pour l'autre."

C'est aussi un ami que perd Mme Renée Gagnon en la personne de Pierre Laporte. Son mari était chef de cabinet du ministre et travaillait depuis longtemps à ses côtés. Une solide amitié les unissait tous quatre. "Je crois que le souvenir de Pierre la soutiendra dans cette épreuve, de dire Mme Gagnon, et tous les témoignages de ses amis également."

Une autre dame, amie de Laporte, ne peut retenir ses larmes à l'évocation

du drame que vit Françoise. "Elle a toute ma sympathie, assure Mme Gérard Brunelle, et je suis sûre qu'elle montrera une force de caractère extraordinaire."

Si elle n'a pas rencontré Mme Laporte au cours de la dernière semaine, celle-ci lui a pourtant téléphoné de sa retraite. "Elle semblait avoir un grand espoir, de même que ses belles-soeurs avec qui j'ai été en relations." Elle parle aussi de la mère de Pierre Laporte qui a vécu dans l'espérance cette semaine d'angoisse.

Si l'actualité a surtout braqué ses feux sur l'épouse de M. Pierre Laporte, la douleur de sa mère, et son courage, méritent aussi toute la sympathie possible. Perdre ainsi, dans des circonstances aussi incroyables, un fils qui lui avait donné toutes les raisons d'être fière, est un deuil irréparable.

"Tant qu'on ne voit pas son mari mort, on espère toujours", estime une amie des Laporte (qui préfère garder l'anonymat), expliquant par là l'attitude confiante de Mme Laporte.

Frappée elle aussi par la mort de l'ami qu'était Pierre Laporte, elle ne trouve pas les mots pour exprimer sa sympathie à l'égard de sa veuve. "C'est déjà triste de perdre quelqu'un qui meurt subitement. Mais être assassiné, on n'est pas habitué à cela dans notre province. Ce doit être un tel choc pour Françoise."

toi qui cherches!

Toi qui cherches des moyens pour mieux te connaître dans le but de mieux réaliser individuellement et socialement.

Tu trouveras, mais pense à notre cours de Culture Humaine.

Tu y trouveras un nouveau enthousiasme et un nouvel espoir, plus influent. Tes parents et tes amis seront fiers et surpris de voir que tu pourras accepter des promotions facilement et solutionner tes problèmes aisément.

Et petit à petit, tu grandiras dans ce groupe sélect de nos diplômés d'il y a 2, 5, 10 ou 15 ans promus à la direction de petites, moyennes et grandes entreprises, communautés et associations.

Mais ce qui est plus important, tu pourras mieux te réaliser, t'épanouir, te réajuster, te conquérir, et aussi, vivre pleinement ta vie!

Aujourd'hui est le premier jour du reste de ta vie. Tu as trouvé. Quels que soient ton âge, ton occupation et ton instruction, téléphone aujourd'hui!

L'avant-première gratuite se donnera bientôt dans ta région.

Montréal, Palais du Commerce, entre par 1600 rue Berri, suite 219 (prends l'ascenseur), Viens en Métro, descends à la station Berri-Dumontigny et prends la sortie Ontario. Mardi le 20 ou mercredi le 21 ou vendredi le 23 octobre à 8 heures p.m. Téléphone tout de suite à 842-8186.

Informe-toi et inscris-toi en toute confiance.

l'institut
jean-guy leboeuf
te révélera à toi-même!

1600 Berri, suite 213, Montréal 132

POURQUOI DEBOURSER DES \$ \$ \$100 POUR DEVENIR MEMBRE? LES COURS PRESTON COMMENCENT À \$30

Preuves indéniables des résultats "PRESTON'S"

MENSURATIONS	AVANT	APRES
Poids	196 1/4 livres	151 livres
Buste	42 1/2 pouces	37 1/4 pouces
Taille	34 pouces	26 pouces
Hanches	52 pouces	40 pouces
Cuisses	32 pouces	23 1/2 pouces

C'est facile de maigrir par la méthode scientifique PRESTON'S. Et je me sens si bien", dit Mme Anne-Marie Conan, Montréal, Q.C.

COURS DE 5 SEMAINES

- AMINCISSEMENT
- RAJEUNISSEMENT
- DEVELOPPEMENT

SPECIAL A PARTIR DE \$30

EXCLUSIVEMENT POUR DAMES

Appelez dès maintenant **844-9577**

Consultation et analyse de la taille GRATUITES

ESTABLISHED EN 1941

Preston's

Institut de culture physique

2145 rue MACKAY au sud de Sherbrooke Stationnement gratuit MONTREAL

METRO GUY

Bains de vapeur

Amincissement des contours

Bicyclette

Massage suédois





Les secrets de polichinelle

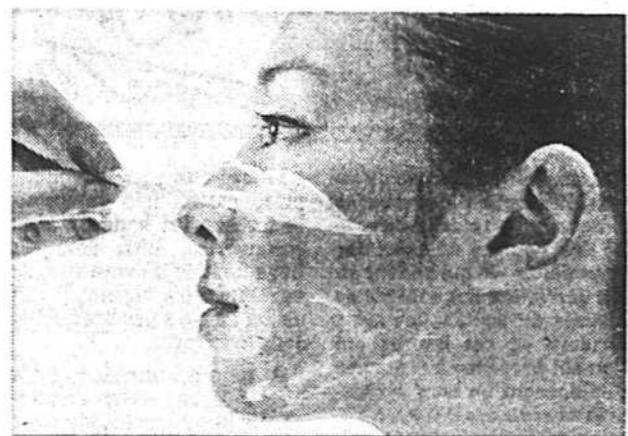
glanés par Lyse Rossignol collaboration spéciale

Masque de beauté japonais

Le shampooing, bonne aide pour le lavage de vos cols

Les cols des chemises et des robes sont tous les endroits les plus difficiles à faire revenir au beau propre. On dirait que la saleté s'y attache plus fortement qu'ailleurs. Et c'est vrai. Parce que ces cols entrent directement en contact avec la peau. Alors, avant de glisser ces chemises et ces robes dans la machine à laver, étendez sur les surfaces les plus sales des cols un peu de shampooing à cheveux. Comme ces shampooings sont spécialement conçus pour dissoudre les huiles grasses sécrétées par la peau, ils s'attaqueront directement à ces huiles qui salissent les cols.

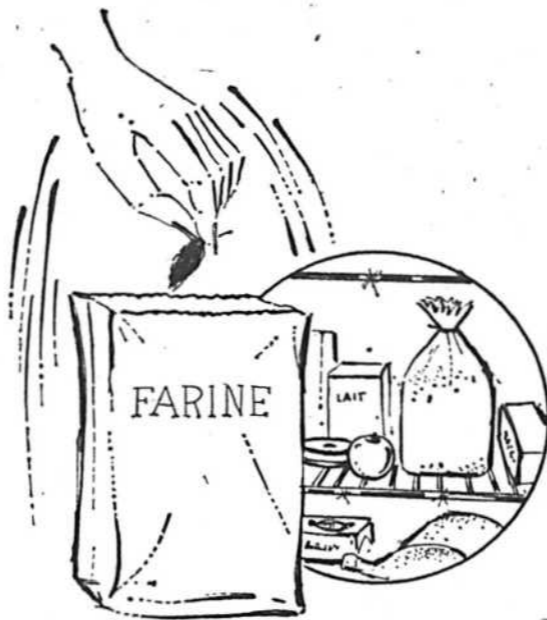
Totalement nouveau, sous forme de gelée, facile à appliquer, facile à retirer (voyez sur notre photo). Vous étendez une couche fine sur le visage. Laissez sécher une vingtaine de minutes. Ensuite, il se détache comme si vous enleviez un fin papier de soie. Ce masque de "Zen Shiseido" élimine les



finer peaux mortes superficielles, régénère et réhydrate les tissus fatigués. En assouplissant l'épiderme, il atténue les rides. Avant une sortie spéciale, il a une action instantanée. Il détend, repose et prépare la peau pour le maquillage.

Les secrets du "chef"

Plus d'affreux petits insectes: Une feuille de laurier dans votre farine éloignera à jamais toutes les sortes de "bêtes" (charançons et autres) qui ont l'habitude d'aimer s'y loger. Un autre truc pour conserver la farine saine, c'est de la mettre dans un sac en plastique dans le congélateur. Parce que la farine ne gèle pas. Croyez-en l'expérience des aventuriers du Grand Nord, qui en gardent toujours avec eux au cours de leurs randonnées. Ceci vaut pour la farine de blé d'Inde, de sarrasin, les céréales d'avoine et autres de même acabit.



Pour nettoyer facilement le réfrigérateur.



Utilisez 3 cuillerées à table de soda à pâte Cow Brand par pinte d'eau chaude.

Taches et odeurs disparaissent.

Le soda ne laisse ni pellicule ni senteur particulière.

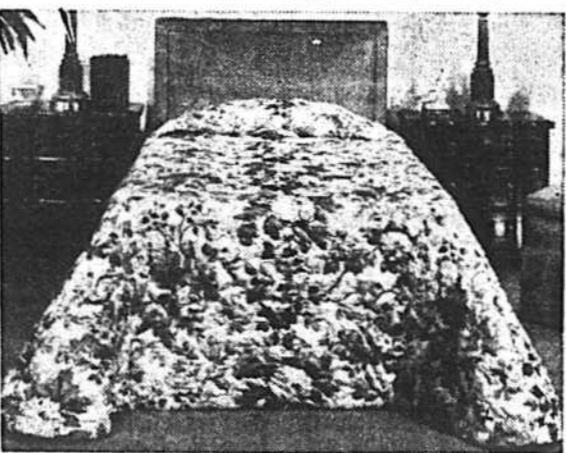
Cette méthode est si sûre et si efficace que d'importants fabricants de réfrigérateurs la recommandent. Demandez notre brochure gratuite contenant recettes et conseils pratiques en écrivant à: Church & Dwight Ltée, édifice Sun Life, Montréal, Québec.

LE SODA À PÂTE COW BRAND

LINEN CHEST

Le seul magasin du genre à Montréal
L'impératif de la jeune mariée et de la ménagère

VENTE ÉPARGNEZ 50% JUSQU'À



Solde du manufacturier COUVRE-LITS CAPITONNES

exclusifs auparavant sur commande maintenant en magasin. Choix très varié format "King et Queen".

Achat spécial COUVRE-LITS

Jumeaux et double

Ord. 34.95 17.95
75.00 49.95

Oui, madame!

Vous trouverez ici un couvre-lit pour TOUS LES GOUTS • TOUT DECOR • TOUT BUDGET

RIDEAUX DE DOUCHE en taffetas — Jolies combinaisons de couleurs.	Ord. 19.95	Vente 9.95
ENSEMBLES DESCENTES DE BAIN	Ord. 8.95	Vente 5.95
FIELDCREST fini velours Serviette de bain légères imperfections	6.95	3.50

DRAPS PERCALE AMERICAINE à perçage permanent — rabais 30%

Épargnez tout en vous assurant qualité et valeur

Linen Chest

5388 CHEMIN DE LA REINE-MARIE 484-5505
Ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 9 h.
Stationnement gratuit avec tout achat

votre horoscope

LES ENFANTS NES CE JOUR devront, dès leur bas âge, essayer d'être raisonnables et essayer de se contenter de ce qu'ils posséderont. Par ailleurs, s'ils se montrent altruistes envers leurs collègues et leurs amis, ils leur rendront la pareille, pour le plus grand bien de leurs intérêts personnels. Sur le plan du cœur, il est prévisible qu'ils ne commettront pas d'erreurs irréparables.

TAUREAU DU 21 AVRIL AU 20 MAI

Il est vraisemblable que vous ne commettrez pas d'erreurs dans vos activités pratiques ni dans la conduite de vos affaires en général. Il conviendra de vous comporter avec modération avec l'être aimé pour ne pas risquer de compromettre les chances que les circonstances vous offriront.

BELIER DU 21 MARS AU 20 AVRIL

Il est à craindre que vous n'ayez à subir des contrariétés au cours de cette journée. Ne faites donc rien qui puisse occasionner des discussions dans votre milieu familial ou à votre lieu de travail. Ayez plus d'égards envers les personnes âgées qui vous entourent.

Northside

NETTOYAGE DE HAUTE QUALITÉ
Tricots • Robes de toilette
Suède • Tentures
115-119 est, HENRI-BOURASSA, Montréal — 388-3513

CANCER DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

Faites preuve de complaisance à l'égard de vos compagnons d'existence, tant dans votre foyer qu'à votre lieu de travail. vous y trouverez tout votre avantage. Ce soir, vous pourrez consacrer vos loisirs à l'un de vos passe-temps favoris en compagnie de la personne aimée.

LION DU 23 JUILLET AU 22 AOUT

Étudiez avec soin les propositions que vous pourriez recevoir et ne négligez ni vos inté-

VERGE DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE

Un contretemps vous énervera au cours de la journée. Pourtant, si vous vous comportez raisonnablement, vous obtiendrez une satisfaction réconfortable, et vous passerez une agréable soirée de détente avec vos proches ou avec de fidèles amis. Mais ne vous couchez pas tard.

BALANCE DU 23 SEPTEMBRE AU 22 OCTOBRE

Vos heures de loisir seront agréablement par les attentions dont vous serez entouré dans votre milieu familial. Mais évitez les excès de fatigue, afin de sauvegarder votre bien-être physiologique et votre équilibre psychique; vous vous en félicitez, demain.

SCORPION DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

Il vous sera possible d'obtenir des succès dans vos relations avec autrui, à condition de vous montrer sociable et de mettre soigneusement au point vos arguments avant de les exprimer. Il conviendra, notamment, de vous comporter habilement dans le domaine sentimental.

SAGITTAIRE DU 23 NOVEMBRE AU 21 DÉCEMBRE

Des difficultés interviendront dans votre vie domestique, mais elles seront sans gravité si vous ne les compliquez pas personnellement par des initiatives inopportunes. Ce soir, vous feriez bien de vous offrir une sortie avec un ami; cela vous divertira.

CAPRICORNE DU 22 DÉCEMBRE AU 20 JANVIER

Il sera sage de ne pas mêler des tiers à vos affaires personnelles, afin de vous préserver d'un regret. En tout cas, ne laissez pas votre sentimentalité intervenir dans le règlement de tout question exigeant que vous fassiez preuve de réalisme et de fermeté.

VERSEAU DU 21 JANVIER AU 19 FÉVRIER

Influences bénéfiques sur votre jugement; fiez-vous donc à vos inspirations et agissez résolument. L'énergie vous avantagera mieux que les tergiversations chimériques. Ne soyez pas trop bavard sur vos affaires en cours ou sur vos projets d'ordre sentimental.

POISSONS DU 20 FÉVRIER AU 20 MARS

Un imprévu vous contrariera au début de la journée, mais vous aurez intérêt à vous adapter aux circonstances. En revanche, de bons aspects vous feront bénéficier de la bienveillance de plusieurs personnes de votre entourage. Ce soir, vous vous divertirez dans une ambiance sympathique.

soirée de mode présente
MARDI le 20 OCTOBRE à 20 h 30
Boutique Française
4550 De SALABERRY
Musique en dinant par nos TROUBADOURS

RUBY FOOS
RESTAURANT ET MOTOR HOTEL
où la qualité est une tradition
BLACK SHEER BAR
présente du lundi au vendredi de 6 h. p.m. à 9 h. p.m.
le trio PERRY CARVEN et ses chansons de DINO VALE
à 10 minutes de l'aéroport
Tél.: (514) 731-7701
7815 boul. Décarie, MtL, P.Q.
Stationnement gratuit.
Telex 012709

LUNETTES auditives
• MARQUES REPUTÉES •
• Dépositaire des minuscules appareils auditifs •
"FIDELITY ELECTRONIC DU CANADA"
Piles de tous genres
Accumulateur de pile
Spécial 12.00
Yeux artificiels en plastique faits sur mesure
BUREAU FERME TOUTS LES LUNDIS
Racette INC. 6528 St-Denis (Au nord de Beaubien)
273-9572 — 273-9014



Archambault

25 et 30% d'escompte

sur DISQUES

PROFITEZ DE NOS BAS PRIX

1) LPM - 6401 — Les 50 titres d'or d'Elvis Presley. Album de 4 disques. Ord. 21.95 SPEC. 14.99

2) LSO - 1150 "Hair". Version originale anglaise. Ord. 6.29 SPEC. 4.39

3) VPS - 6024 Harry Belafonte - "Jamaica Farewell". Scarlet Ribbons "Matilda" Try to remember etc. Album de deux disques. Ord. 7.29 SPEC. 5.49

4) PCS - 4009 - Roger Whittaker - "Mon pays bleu". Mistral - Un éléphant sur mon balcon, etc. Ord. 5.29 SPEC. 3.69

5) PC - 1171 - Jacqueline Dulac - "Lorsqu'on est heureux". Ceux de Varsovie. Venise sous la neige. Ord. 5.29 SPEC. 3.69

6) LSP - 4362 - Elvis Presley "On Stage". The wonder of you. Release me. Yesterday. Proud Mary. Ord. 5.29 SPEC. 3.69

7) LSP - 4359 - Guess Who. Share the land. Hang me Down World. BUS Pider. Ord. 5.29 SPEC. 3.69

8) LSP - 4353 - Hot Tuna "Hesitation Blues". Uncle Sam Blues. Don't you leave me here, etc. Ord. 5.29 SPEC. 3.69

9) LSP - 4370 - José Feliciano. "Fireworks". Suzis Q. Let it be. Yesterday. Norwegian Wood. etc. Ord. 5.29 SPEC. 3.69

10) LSP - 4371 - Michael Nesmith and The First National Band. Little red rider. Joanne. Calico girl friend, etc. Ord. 5.29 SPEC. 3.69

11) LSP - 2691 - Paul Anka - 21 titres d'or. Diana. Lonely Boy. Puppy Love. Put your head on my shoulder. Ord. 5.29 SPEC. 3.69

12) CGPS - 279 - Brasserie Bavarroise - Un soir à Munich. Ord. 2.49 SPEC. 1.89

13) CGPS - 350 - Guide astrologique de la balance. Jean Manolesco. Ord. 2.49 SPEC. 1.89

14) CAS - 2440 - Elvis Presley - "Almost in love". Rubberneckin US Male. Clean up Your own Back-Yard. Ord. 1.98 SPEC. 1.49

15) LSP - 4266 - Guess Who - "American Woman". Ord. 5.29 SPEC. 3.69

16) CGPS - 344 - Lucien Hétu - Les succès 1969. Que calor la vida. Je n'aurai pas le temps. Eloise. Casatschok. La première étoile, etc. Ord. 2.49 SPEC. 1.89

17) CGPS - 122 - Chansons enfantines par Diane Lamarro et Richard Charron. Ord. 2.49 SPEC. 1.89

18) CGPS - 154 - Les plus beaux contes de Tante Lucille. Ord. 2.49 SPEC. 1.89

19) CGPS - 294 - Tante Lucille à la Ronde. Ord. 2.49 SPEC. 1.89

20) CAS - 1099 - Chez Hélène Vol. II, avec Hélène Baillargeon. Ord. 1.98 SPEC. 1.49

Chansons Enfantines
Diane Lamarro & Richard Charron

LES GRANDS SUCCÈS
LUCIEN HÉTU

Tante Lucille à la Ronde

COMMANDES POSTALES ACCEPTÉES
S.V.P. ajouter les frais postaux suivants:
DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC
1 microcassette 36¢
2 microcassettes 45¢
3 microcassettes 60¢
4 microcassettes 70¢
Résidents du Québec S.V.P. ajouter 9% de taxe Ontario et maritimes.
tarif Québec + .. 5¢
Sask. et Manitoba, tarif Québec + .. 10¢
Alberta et C.B., tarif Québec + .. 15¢
S.V.P. allouer 10 jours pour la livraison.
GRATIS
Nous assumons les frais postaux pour commandes de 5 microcassettes et plus.

COMMANDES TELEPHONIQUES
Livraison gratuite partout sur l'île de Montréal et la banlieue immédiate de toute commande
POUR CETTE VENTE SEULEMENT

En face du METRO
sortie Berri - Ste-Catherine
2 vastes terrains de STATIONNEMENT
voisins du magasin
Nous honorons la carte CHARGE X

LE MAGASIN DE MUSIQUE LE PLUS COMPLET AU CANADA

Ed Archambault INC.

500 EST, SAINTE-CATHERINE, angle Berri
849-6201

INFORMATIONS ÉTRANGÈRE

Après la démission du président Atassi La bataille pour le pouvoir est engagée au sein du Baas en Syrie

d'après AFP-UPI-PA-Reuters

La Syrie est actuellement gouvernée par le général Hafez El Assad, surnommé "l'homme fort du régime baasiste. Le général Assad a assumé le pouvoir après que le président Nouredine El Atassi eut démissionné de ses fonctions de chef d'Etat et chef de gouvernement.

La démission d'El Atassi est intervenue à la suite d'une crise au sein du parti Baas, crise qui éclatait à la suite de l'intervention syrienne en Jordanie durant les combats qui ont opposé l'armée du roi Hussein aux guérilleros palestiniens.

Le général El Assad, qui avait été l'un des membres dirigeants du parti Baas à ordonner le retrait des troupes syriennes de la Jordanie, a immédiatement, après avoir assumé l'intérim du pouvoir, sévi contre l'organisation palestinienne "Saika" qui avait son QG à Damas. Les locaux de ce groupement ont été fermés et le leader syrien a demandé au Comité central de la résistance palestinienne d'en suspendre l'affiliation.

Guerre aux fedayin

Selon ces diplomates en poste à Damas, l'armée syrienne a reçu l'ordre de désarmer les guérilleros de la Saika.

Avertissement des Etats-Unis à la Chine nationaliste

NEW YORK (AFP) — Les Etats-Unis auraient donné à la Chine nationaliste un avertissement d'avoir à cesser les raids que le gouvernement de Taïpeh lance sur le territoire de la Chine populaire, selon un article paru dans le dernier numéro de la revue d'information "Newsweek".

La revue affirme que c'est le département de la Défense des Etats-Unis qui aurait donné l'avertissement, s'il n'était pas écouté à Formose, entraînerait la cessation de toute aide militaire que l'Amérique donne à la Chine nationaliste à la cadence annuelle de quelque 200 millions de dollars.

L'article de Newsweek conclut en soulignant le fait que cet avertissement, venant s'ajouter au rejet de la part du département de la Défense de demandes faites par Taïpeh pour la livraison de sous-marins et de chasseurs "Phantom", et du désir qui semble émaner de la Maison Blanche d'un rapprochement avec Pékin, donne à penser que les jours de la Chine nationaliste à son siège permanent du Conseil de sécurité de l'ONU sont comptés.

30,000 agents rouges à Saigon?

NEW YORK. (PA) — Le "New York Times" révèle aujourd'hui que la CIA aurait remis un rapport au président Richard Nixon selon lequel plus de 30,000 agents communistes se sont infiltrés dans le gouvernement du Sud-Vietnam.

Selon le "Times", la CIA prédit une recrudescence de l'activité communiste coïncidant avec le retrait des troupes américaines du Sud-Vietnam. Ainsi, le gouvernement de Saigon serait incapable de se maintenir au pouvoir bien longtemps.

qui reviennent de Jordanie et de les conduire dans des camps de détention dans la région septentrionale de la Syrie.

De plus, le général Assad a placé le pays sous contrôle militaire et le dirigeant marxiste du parti Baas, le major-général Salah Djedid, aurait cherché refuge à l'étranger.

De Beyrouth, le quotidien "Le Jour" fait savoir qu'un congrès extraordinaire du parti Baas se tient actuellement à Damas et qualifie la situation politique syrienne de "très confuse".

Selon le journal libanais, ce congrès discuterait en priorité la désignation d'un successeur au président démissionnaire El Atassi. Candidat plausible à la présidence, le général Moustapha Tlass, chef d'état-major de l'armée syrienne et bras droit du général El Assad.

Le Commandement du Conseil de la révolution, la plus haute instance du régime baasiste, n'aurait encore ni accep-



Nouredine ATASSI

té ni refusé la démission du président Nouredine El Atassi.

Combats en Jordanie

Entre temps, la bataille a fait rage hier entre les blindés de l'armée et des guérilleros palestiniens dans le nord de la Jordanie. L'enjeu des combats est d'assumer le contrôle de quatre villages situés entre Ramtha et Irbid. Ces villages sont situés sur la route par laquelle les fedayin recevaient les armes et provisions de la Syrie. Selon les Palestiniens, 60 blindés ont pilonné ces villages pendant plusieurs heures.

Ces combats rompent le calme qui s'était installé en Jordanie depuis l'accord conclu récemment entre Hussein et Arafat, accord qui avait été accompagné d'une amnistie générale.

Quinze mille péronistes fêtent le 25e anniversaire du soulèvement populaire

BUENOS-AIRES (AFP) — Quinze mille péronistes ont célébré à Cordoba, le 25ème anniversaire du soulèvement populaire qui permit au général Juan Peron de s'évader de la forteresse de Martin Garcia, dans le Rio de la Plata, où il avait été incarcéré par ses adversaires.

La réunion, qui a commencé samedi dès les premières heures de la matinée, s'est déroulée sans incident et les forces de police, très nombreuses, n'ont eu à aucun moment à intervenir. Toutefois, un engin de fabrication locale a explosé au domicile d'un ancien ministre de la province, non loin du lieu où se tenait la manifestation péroniste. Il n'y a eu aucune victime.

A Buenos Aires, la journée a été relativement calme. Des manifestations qui tentaient d'organiser des petits groupes de péronistes ont en effet été rapidement dispersées. Neuf personnes ont été arrêtées, dont un ancien dirigeant syndical, M. Andres Framini, pour port d'armes et tentative de troubler l'ordre public.

Manifestations gauchistes à Paris à la veille du procès du leader maoïste A. Geismar

PARIS (AFP) — Plusieurs dizaines de gauchistes ont lancé ce matin des saccages de peinture et tracés des slogans contestataires sur les murs d'une annexe du ministère de la Justice, boulevard Raspail, à Paris, avant de disparaître dans le métro.

Selon un communiqué de la Ligue communiste, cette manifestation a été organisée pour réagir contre "l'aggravation de la répression en France à la veille du procès d'Alain Geismar", leader de la "Gauche prolétarienne", emprisonné depuis le 28 juin dernier.

Alain Geismar, 31 ans, leader du mouvement maoïste "la Gauche prolétarienne" (dissous), passe demain en jugement devant la 17e chambre du tribunal correctionnel de Paris.

Il y réendra des journées de violence que son mouvement avait organisées fin mai à Paris.

Le 25 mai, Alain Geismar avait demandé à ses sympathisants de manifester le 27 mai "dans la rue" à l'occasion du procès des anciens directeurs de "La Cause du peuple" (journal maoïste in-

terdit). "Il faut arracher le pouvoir à la bourgeoisie par l'insurrection armée", avait-il notamment déclaré à la Mutualité.

Le 27 mai, "la Gauche prolétarienne" était dissoute par le gouvernement. Le lendemain et le surlendemain, de violents heurts se produisirent alors entre étudiants et forces de l'ordre dans certaines facultés de Paris.

Geismar a été arrêté le 25 juin à Paris, un mois environ après qu'un mandat d'arrêt eut été lancé contre lui. Son procès, auquel témoigneraient Jean-Paul Sartre, pourrait donner lieu à de nouveaux incidents. En effet, divers mouvements gauchistes, notamment la Ligue communiste (trotskiste), ont lancé des mots d'ordre d'agitation.

Certains incidents ont déjà été signalés. C'est ainsi que des voitures ont été incendiées près du siège des usines Citroën de Paris. Des bureaux des contributions directes ont également été mis à sac hier dimanche à Paris, et, en province, une succursale de banque a vu sa vitrine brisée par un commando.



Le président Sadate

M. Anouar El Sadate, successeur de M. Nasser à la présidence de l'Egypte, est allé prier dans une mosquée à Meir Abou Elkoum, en Egypte. On le voit ci-haut, chapelet musulman en mains.

Le président Nixon se lance à fond de train dans la campagne électorale

WASHINGTON. (UPI) — Le président Nixon, avec tout le prestige de ses hautes fonctions, amorce aujourd'hui, dans le centre des Etats-Unis, la plus grande et la plus intensive tournée électorale jamais entreprise par un président américain au cours d'une année où il n'y a pas d'élections présidentielles.

M. Nixon a l'intention de s'adresser personnellement à l'électorat dans 18 à 20 Etats d'ici le mois prochain, alors qu'auront lieu les élections législatives.

Par son intervention inusitée, le président cherche à éliminer plusieurs sénateurs démocrates reconnus pour leur attitude pacifiste. Au cours des deux prochains jours, M. Nixon visitera les châteaux forts de quelques-uns de ses plus virulents adversaires démocrates au Sénat, en particulier MM. Albert Gore, du Tennessee, Stuart Symington, du Missouri, Vance Hartke, de l'Indiana, qui se sont opposés systématiquement à la politique étrangère et aux programmes de défense de l'administration républicaine.

Le président Nixon s'arrêtera en premier lieu à Columbus, Ohio, assister à un banquet en l'honneur du représentant républicain Robert A. Taft fils, qui cherche à se faire élire au Sénat. Ensuite, le président se rendra dans le Dakota du Nord et le Missouri, et visitera le Tennessee, la Caroline du Nord et l'Indiana demain.

C'est la troisième fois cette année que le président intervient en personne dans des élections afin d'empêcher que son parti ne subisse des pertes de ses effectifs au Congrès, comme c'est habituellement le cas du parti qui est à la Maison-Blanche.

A maintes reprises récemment, M. Nixon a demandé au peuple américain d'appuyer ses efforts de paix en Indo-

chine afin que "les Etats-Unis connaissent une génération sans guerre". Avant de quitter Washington aujourd'hui pour sa campagne-éclair, il a

Le président de la Zambie échoue, à Londres

LONDRES (AFP) — M. Kenneth Kaunda, président de la Zambie, a quitté hier Londres pour New York sans être parvenu à convaincre le gouvernement britannique de ne pas reprendre ses livraisons d'armes à l'Afrique du Sud.

M. Kaunda, qui assistera à New York aux cérémonies anniversaires de l'ONU, était arrivé à Londres vendredi à la tête d'une délégation de l'OUA.

Engagée sous des auspices peu favorables — M. Edward Heath avait tout d'abord refusé de recevoir la délégation à Londres — la mission de l'OUA a bien failli s'achever par une rupture orageuse entre Londres et Lusaka.

L'éclat s'est produit vendredi soir au cours du dîner offert par le premier ministre britannique à M. Kaunda, reçu à part des autres délégués, en sa qualité de président de la Zambie. Bien que des deux côtés, on s'efforce de minimiser l'incident, et M. Kaunda a encore nié avant son départ de Londres, avoir quitté la table avant la fin du repas, il n'en demeure pas moins que la discussion a dû être extrêmement vive. Si M. Heath n'a peut-être pas été aussi "arrogant et méprisant", qu'un haut fonctionnaire zambien l'a tout d'abord déclaré, il a sûrement opposé une fin de non recevoir assez nette aux demandes de son interlocuteur.

Il est toutefois encore trop tôt pour prévoir toutes les conséquences de l'échec de la mission de l'OUA auprès du gouvernement britannique. On peut cependant remarquer que la probable fin de non recevoir de M. Heath attesterait la volonté qu'il a de livrer certaines armes à l'Afrique du Sud.

L'Egypte accepterait de prolonger le cessez-le-feu

LE CAIRE (AFP-UPI-Reuters) — Le président Anouar El Sadate est prêt à accepter une prolongation au-delà du 5 novembre du cessez-le-feu de 90 jours au Moyen-Orient, mais affirme qu'il ne consentira pas à un renouvellement de cette trêve.

De plus, la prolongation pour une période limitée ne serait agréée par le gouvernement égyptien qu'à condition de voir Israël participer efficacement aux négociations de paix sous l'égide du médiateur de l'ONU, M. Gunnar Jarring, à New York.

Le successeur de Nasser, qu'un référendum national confirmerait à la présidence le 15 du mois courant, a justifié son refus d'une reconduction du cessez-le-feu pour une autre période de 90 jours en affirmant que "le but d'Israël est de transformer le cessez-le-feu, par le biais d'un renouvellement tous les 90 jours, en un fait acquis".

Par ailleurs, le chef d'Etat égyptien s'apprête à rendre public son choix d'un premier ministre. La constitution lui donne le pouvoir de désigner lui-même le titulaire de la présidence du Conseil quoiqu'en vertu de cette même constitution, il lui serait permis de gouverner sans premier ministre.

Selon des sources diplomatiques dignes de foi, le choix du président El Sadate se serait finalement porté sur

affirmé qu'il ne pourra pas atteindre son but, apporter la paix aux Américains, sans un Congrès prêt à appuyer ses efforts.

Mahmoud Faouzi, 70 ans, qui a fait toute sa carrière dans la diplomatie égyptienne et qui était à la mort de Nasser son conseiller diplomatique.

L'annonce officielle de la désignation de M. Faouzi au poste de premier ministre interviendrait au cours de la journée de demain.

Heykal démissionne

Hier soir, dans la capitale égyptienne, on apprenait la démission de Mohammed Hassanein Heykal comme ministre de l'Information.

Heykal continuera toutefois d'assumer la fonction de rédacteur en chef du quotidien "Al Ahrâm", reconnu comme étant l'organe officiel du gouvernement de la RAU.

La raison officielle invoquée pour motiver la démission du ministre de l'Information est qu'il veut consacrer une partie de son temps à la rédaction d'un livre décrivant les pensées et les rêves de Gamal Abdel Nasser dont il était le confident.

Golda Meir à New York

A son arrivée à New York, où elle entreprend une visite de deux semaines aux USA, le premier ministre Golda Meir, d'Israël, a déclaré que c'est la diplomatie tranquille plutôt que les débats publics qui pèsera la voie de la paix au Moyen-Orient.

L'Armée républicaine irlandaise ne voit qu'une solution: la violence

LONDRES (AFP) — La violence est, aux yeux des extrémistes irlandais de l'I.R.A. — l'armée républicaine irlandaise — le seul moyen de parvenir à leurs fins politiques. C'est ce qu'a catégoriquement affirmé hier soir sur l'une des chaînes de la télévision anglaise régionale, le chef de l'organisation extrémiste, Cathal Goulding.

S'en prenant tout autant à "l'impérialisme britannique" qu'aux gouvernements de Dublin et de Belfast, M. Goulding a indiqué que l'objectif de l'I.R.A. était d'établir une république socialiste en Irlande, et qu'à cette fin, il était nécessaire d'abolir la société établie tant à Belfast qu'à Dublin. "Nous nous dressons tout autant contre M. Lynch au sud que contre M. Chichester Clark au nord", a-t-il souligné, en faisant remarquer que des deux côtés de la frontière règne un système établi par l'impérialisme britannique. "Au nord, on trouve des troupes d'occupation britanniques, au sud un contrôle économique des Anglais dans les 26 comtés de la République".

M. Goulding, à qui son interlocuteur faisait remarquer qu'une telle philosophie risquait de conduire à une terrible explosion et à des pertes de vies humaines, a répliqué: "Une fois que la société établie est déterminée à se maintenir par tous les moyens en son pouvoir, nous devons l'abattre par tous les moyens en notre pouvoir". Et le chef de l'I.R.A. a souligné que parmi ces

moyens figuraient tout aussi bien la bombe que les armes à feu.

Il a enfin estimé que le conflit entre catholiques et protestants en Irlande était identique à celui entre Noirs et Blancs aux Etats-Unis ou à celui entre Turcs et Grecs à Chypre. Les divisions, a-t-il dit, sont encouragées par les impérialistes.

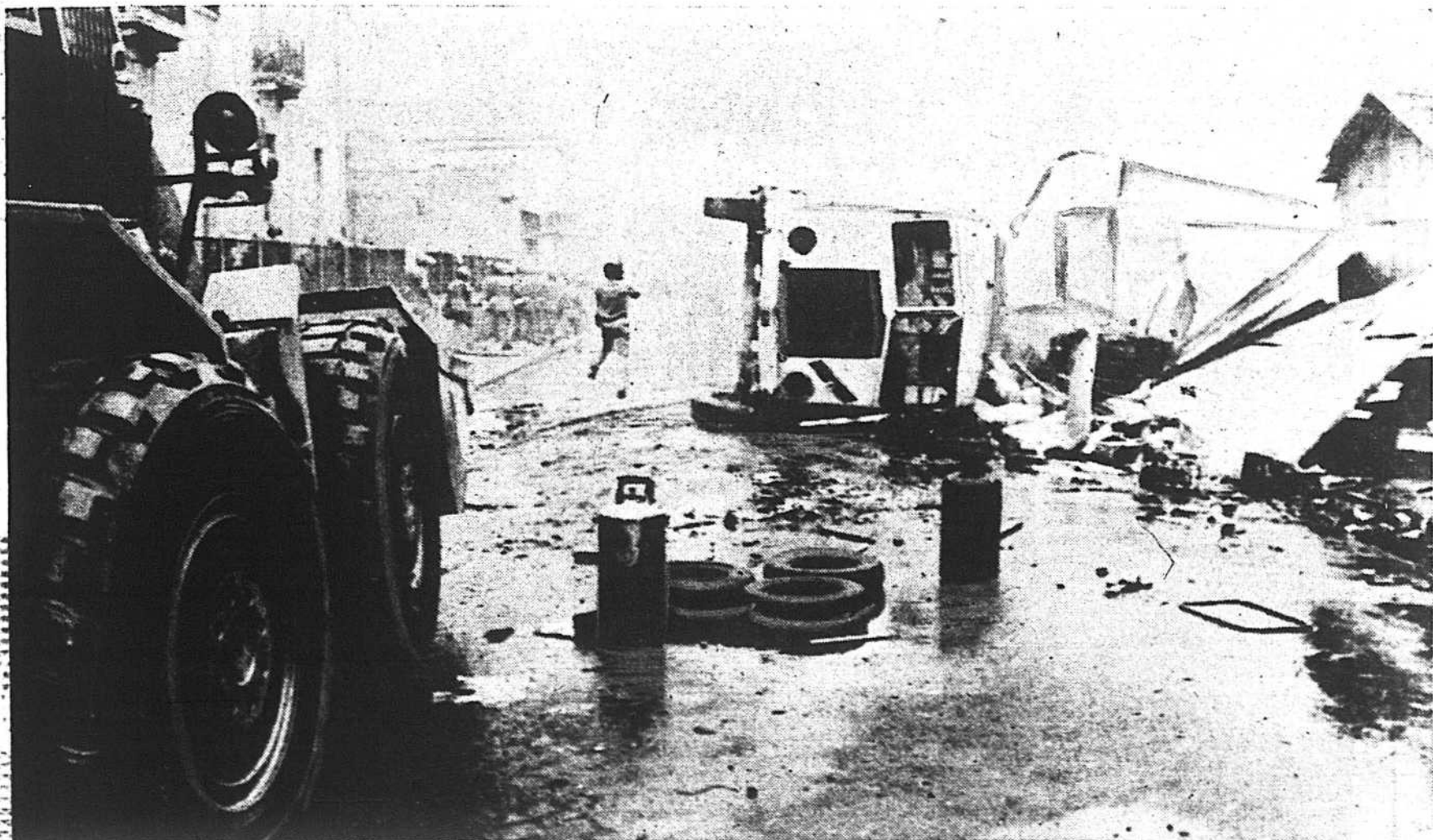
Le poste de douane britannique de Killea, à la frontière irlandaise, près de Londonderry, a été endommagé par un incendie provoqué par de l'essence versée sur le toit du poste et enflammée ensuite. On ne compte aucun blessé.

Deux coups de feu ont été tirés cette nuit sur une patrouille militaire qui circulait en voiture à Belfast. Aucun des soldats n'a été atteint.

Le premier coup de feu a été tiré en direction du véhicule alors qu'il roulait dans Springfield Road en bordure du quartier catholique, mais il manqua son but. Trois des soldats descendirent pour localiser le tireur. Celui-ci fit feu à nouveau touchant la "Land Rover".

Les recherches opérées immédiatement après pour découvrir le franc-tireur n'ont donné aucun résultat.

En fin de journée hier, trois autres soldats britanniques avaient échappé de peu à un attentat. Des pains de gelignite ont en effet fait explosion à quelques verges d'un véhicule militaire à l'arrêt, dans lequel se trouvaient ces trois soldats. L'explosion n'a provoqué que des dégâts matériels.



Un calme provisoire règne à Reggio de Calabre

Après qu'un bulldozer eut brisé une barricade, la police avance vers des émeutiers à Reggio de Calabre. Les habitants du centre de Reggio ont démantelé samedi leurs barricades, tout en avertissant que la trêve ne durerait guère si la décision du gouvernement de Rome de désigner la ville de Catanzaro comme capitale de la Calabre était maintenue. A Rome, le Parlement doit examiner la question demain. Depuis samedi,

des milliers de policiers montent la garde à Reggio et dans la région. Hier, la police a effectué une descente aux bureaux du "Comité d'action" de Reggio, instigateur apparent des troubles dans cette ville. Elle y a saisi des dossiers. M. Pietro Battaglia, maire démocrate-chrétien de Reggio, réélu vendredi avec une majorité de centre droite, s'est rendu à Rome pour discuter avec le gouvernement.

Les diverses réactions à travers le monde

Sur les cinq continents la mort de M. Laporte a suscité consternation, condamnation et silence

L'EXECUTION du ministre québécois du Travail et de l'Immigration, M. Pierre Laporte, par ses ravisseurs membres du Front de libération du Québec, a provoqué, à travers le monde, une vague de condamnations et de dénégations.

Voici, en synthèse, les déclarations gouvernementales ou autres émanant des principales capitales du monde.

France

La seule réaction gouvernementale du gouvernement français a été formulée par M. Maurice Schumann, ministre des Affaires étrangères qui s'est contenté de transmettre le message suivant de condoléances à M. Bourassa, premier ministre du Québec: "Je suis bouleversé par la mort tragique de M. Laporte qui, comme ministre des Affaires culturelles avait été, notamment en 1965 et 1966, le principal artisan de la coopération franco-québécoise. Je vous prie de bien vouloir transmettre à Mme Laporte l'expression de mes condoléances personnelles auxquelles je joins, pour vous-même et votre gouvernement, l'assurance de ma sympathie profondément attristée."

Par ailleurs, le Conseil national du parti socialiste français a condamné hier, à l'unanimité, la mise à mort de M. Pierre Laporte par "les agents du FLQ" au Canada.

Etats-Unis

Le secrétariat d'Etat américain a déploré l'assassinat de M. Pierre Laporte et a exprimé ses condoléances à sa famille et au gouvernement du Québec. Il a déclaré: "Nous venons d'apprendre la mort tragique de M. Laporte. Nous déplorons tous les actes de cette nature. Nous exprimons notre profonde sympathie à sa famille et à son gouvernement."

Vatican

Quelques heures après la nouvelle de la mort de M. Pierre Laporte, le pape Paul VI a prié dans son oratoire pour le Canada et le ministre québécois du Travail. On s'attendait qu'il fasse parvenir, plus tard, un télégramme à Québec.

Dans son allocution du dimanche aux fidèles rassemblée sur la place St-Pierre, le Saint-Père n'a pas fait allusion au drame canadien, mais son porte-parole a qualifié l'assassinat de M. Laporte "d'acte ignoble et méprisable qu'il faut déplorer".

Pour sa part, le commentateur de Radio-Vatican a qualifié les ravisseurs de M. Laporte de "partisans qui n'ont plus rien d'humain. Quel programme pourraient avoir à proposer ces agitateurs capables de pareilles forfaitures, s'est-il demandé?"

Nations unies

Hier, le secrétaire-général de l'ONU U Thant n'avait pas fait connaître sa réaction à l'assassinat de M. Laporte. Ce pendant, certains diplomates de l'ONU n'ont pas hésité à dire qu'un meurtre comme celui de Pierre Laporte déshonore à jamais ceux qui en sont coupables. Un tel forfait souille leur cause d'une tache indélébile. On souligne aussi que les progrès de la loi de la jungle, dans les vies politiques nationales comme dans les relations internationales, entraînent le cycle des législations répressives, des méfiances entre citoyens et entre nations et des restrictions des libertés: ce cycle ne peut manquer de déboucher sur la dégradation de la dignité humaine et, par conséquent sur le recul de la civilisation.

Union Soviétique

Moscou s'est gardé de commenter les événements québécois malgré l'assassinat du ministre du Travail. L'agence Tass s'est contenté de relater brièvement les circonstances de l'assassinat. Les observateurs jugent normale la prudence des autorités soviétiques, qui, d'une part, devaient recevoir le premier ministre canadien, et d'autre part, n'accordent généralement pas leur appui à des mouvements très minoritaires qui ont recours à des violences contre individus tels les enlèvements.

Afrique du Sud

Le ministre sud-africain des Affaires étrangères, M. Drilgard Muller, a qualifié l'assassinat de M. Laporte, d'acte "repoussant et répugnant" et a réaffirmé que des "précautions particulières" avaient été prises pour protéger les diplomates sud-africains.

Italie

Tandis que le gouvernement italien gardait le silence sur le drame canadien, la radio télévision italienne annonçait sur un ton grave l'assassinat du ministre québécois. La nouvelle a été donnée, longuement, en tête des émissions d'information.

Inde

L'assassinat du ministre Laporte a suscité un sentiment d'horreur dans les milieux officiels indiens, rapporte L'AFP. La tradition de non-violence, qui demeure vive en Inde, fait que les assassinats de personnalités commises en Amérique du Sud et maintenant au Canada sont considérés comme des actes vulgaires dignes de gangsters. On souligne en outre que l'émotion est d'autant plus profonde et sincère que le Canada est considéré en Inde comme un véritable ami.

Israël

Les deux grands quotidiens du soir "Maariv" et Yedioth Aharonoth commentent, dans leurs éditoriaux, l'assassinat de M. Laporte.

L'éditorialiste du "Maariv" souligne que la "vague de violence et de barbarie qui déferle sur le monde est encouragée par l'incurie et l'indolence des régimes démocratiques", et que "elle ne fera que s'intensifier si ces régimes ne prennent pas les mesures qui s'imposent".

Irlande du Nord

Apportant une voix discordante à l'unanimité presque générale de condamnation des agissements du FLQ, le chef du Mouvement pour les droits civiques en Irlande du Nord, M. Kevin Agnew, dit qu'il "regrettait" que le FLQ ait été acculé au point d'avoir à mettre ses menaces à exécution, en exécutant son otage, le ministre Pierre Laporte.

"Mais, a-t-il ajouté, je crois que M. Trudeau aurait pu faire plus que d'offrir un sauf conduit pour Cuba aux responsables des enlèvements. Le premier ministre canadien, a-t-il conclu, n'avait même pas fait mention des prisonniers politiques dans sa dernière offre au FLQ".

La Chine populaire

Le gouvernement de la Chine continentale n'a ni annoncé ni commenté l'exécution de M. Pierre Laporte, ministre québécois du Travail.

Ce mutisme du régime de Pékin s'explique par le fait qu'il vient d'établir des relations diplomatiques officielles avec le gouvernement canadien.

Et tout indique qu'il restera silencieux sur ce drame en dépit du soutien apporté, en général aux mouvements nationalistes et révolutionnaires.

Maroc

Le quotidien marocain indépendant "La Dépêche" publié à Rabat flétrit dans son éditorial de ce matin "l'établissement de violence et l'escalade rapide de son évolution" qui viennent de se manifester chez les terroristes du Front de libération du Québec.

"N'y a-t-il pas d'autres moyens de lutte et qui ont l'avantage d'être plus efficaces car ils n'aliènent pas la sympathie de l'opinion publique", se demande l'éditorialiste après avoir condamné l'exécution du ministre du gouvernement du Québec.

La Croix-Rouge internationale

Le comité international de la Croix-Rouge ne peut que condamner, comme il l'a toujours fait, la prise d'otages et à plus forte raison, leur exécution. Voilà ce qui émane aujourd'hui des milieux proches de la CICR, à la suite de la mise à mort de M. Pierre Laporte par le Front de libération du Québec.

En fait, la CICR applique à l'exécution de l'otage canadien-français, les mêmes normes de condamnation qu'elle avait appliquées à l'endroit des ravisseurs guatémaltèques du diplomate ouest-allemand, M. Carl von Spreti.



De bonne heure, dimanche matin, environ 90 étudiants canadiens-français ont occupé la Maison canadienne à la Cité universitaire de Paris pour protester contre l'adoption de la Loi des mesures de guerre par le gouvernement canadien. Quelques-uns des protestataires ont déclaré que le gouvernement fédéral était en partie responsable de la mort de Pierre Laporte, parce qu'il avait mis en marche son "mécanisme de répression".

Les étudiants du Québec à Paris occupent la Maison du Canada

PARIS (AFP) — Une centaine d'étudiants et ressortissants québécois occupent depuis samedi soir la Maison du Canada à Paris. Ils veulent manifester ainsi leur solidarité avec la lutte de libération du peuple québécois, en appui au manifeste du FLQ et contre l'état d'exception fondé sur la Loi des mesures de guerre.

Les étudiants ont interrompu un bal, samedi soir, et demandé aux danseurs de se réunir en assemblée générale pour prendre position sur les événements du Québec. Sur 180 résidents de la Maison du Canada, située dans la Cité universitaire internationale, au sud de Paris, près de 90 ont adopté les propositions suivantes: "Acceptation de l'analyse politique exprimée dans le mani-

festes du FLQ; opposition à la situation d'état policier décrétée par les autorités gouvernementales; et pour concrétiser leur action, occupation de la Maison des étudiants du Canada, unique lieu où le Québec peut s'exprimer librement".

"Ottawa est coupable"

"Nous ne sommes pas une cellule du FLQ, précisent les occupants, mais seulement les Québécois de Paris". L'occupation se déroulait dimanche dans le plus grand calme. Le comité qui l'organise n'avait pas encore pris position sur l'assassinat de M. Pierre Laporte, ni sur les moyens d'actions du FLQ.

"Toutefois, estime-t-il, le gouvernement fédéral porte l'entière responsabilité de cette mort, dont il a signé l'arrêt

en mettant en branle sa machine répressive."

Tracts

Les étudiants ont largement distribué le manifeste du FLQ et des tracts appelant à une occupation "la plus unanime et la plus fraternelle possible par tous ceux que la situation tragique du Québec préoccupe".

D'autres textes déclarent à propos de l'état d'exception: "Cette loi, mesure sans précédent en temps de paix, autorise les forces armées et la police à procéder à des arrestations massives, à des perquisitions sans mandat. Plus de 400 personnes sont détenues par les autorités... La censure frappe tous les médias d'information, le droit de ras-

semblement est supprimé, les campus des universités de Montréal et de Québec sont fermés. Le FLQ est déclaré hors la loi, et tout sympathisant est passible de 5 ans de prison. Les forces de répression utilisent ce prétexte pour rétablir une autorité usurpée et devenue sans fondement, surtout depuis les dernières élections. Son but est clair: terroriser la population, tuer toute opposition dans l'oeuf et porter un coup décisif au mouvement de libération du Québec..."

Les Québécois de Paris doivent se réunir ce soir, pour fixer leur position "face à l'occupation armée du Québec", et quant à la suite à donner à leur mouvement.

La France a réagi avec angoisse

par Marcel ADAM
correspondant de LA PRESSE à Paris

PARIS — La mort de ministre québécois Pierre Laporte a créé la stupeur en Europe et particulièrement en France.

M. Laporte n'était pas inconnu à Paris, du moins dans les milieux gouvernementaux et journalistiques, à cause du rôle qu'il a joué, en 1965, dans l'établissement d'une entente culturelle France-Québec, alors qu'il était ministre des Affaires culturelles, comme l'a rappelé dans son message aujourd'hui le ministre des Affaires étrangères Maurice Schumann.

Depuis l'enlèvement de M. Laporte, il y a une semaine, la presse et l'opinion française suivaient de plus en plus près l'évolution des événements. Et depuis la décision du gouvernement fédéral de recourir aux mesures de guerre, l'affaire dominait l'actualité. Dans la nuit de vendredi à samedi, la radio a transmis des extraits des explications radio-télévisées du premier ministre Trudeau, messages, que la télévision française retransmettait en partie dans ses journaux télévisés de samedi, en plus des reportages illustrés sur l'assemblée indépendante de Montréal et l'arrestation de certains Québécois.

Mais hier, dimanche dès la matinée les postes de radio faisaient état, sur un ton dramatique, de la mort violente de M. Laporte, et souvent même, durant la journée, les émissions furent interrompues pour permettre aux correspondants dépêchés à Montréal de rendre compte du climat général et de l'évolution de la situation.

Et hier soir, après le scoper, la télévision d'Etat ouvrait son journal avec l'affaire Laporte et consacrait 20 minutes à en relater les péripéties, avec des commentaires et du film relayé par satellite. On y faisait en même temps écho à la profonde émotion que ce crime avait suscité en divers pays européens, notamment en Grande-Bretagne, en Italie et même au Vatican où le chef de la délégation a dit que le personnel papal suit de très près les événements.

Inutile de dire que la population française suit avec intérêt et émoi ce qui se passe au Québec, n'en revenant pas de constater que le paisible Canada n'est

plus, lui non plus, exempt des violences qui affligent aujourd'hui tant de pays.

Contacté hier soir à son domicile, le nouvel ambassadeur canadien à Paris, M. Léo Cadieux, s'est dit "atterré par ces événements". Il s'est dit "bouleversé" par ce qui est arrivé à M. Laporte. Il le connaissait depuis longtemps et le considérait comme un ami. Il avait pour lui "beaucoup d'estime". "Je ne comprends pas", a-t-il dit sur un ton attristé.

Il n'a pas été possible de contacter le délégué général du Québec à Paris, M. Jean Chapelaine, mais un porte-parole de la délégation a dit que le personnel de la maison avait appris la nouvelle avec "angoisse et consternation". Tou-

tes les activités sociales ou extérieures de la délégation ont été ajournées pour un temps indéfini.

Et de plus, le drapeau de la délégation est en berne depuis hier matin.

Les dix courtiers/parlementaires de l'Assemblée nationale qui font actuellement un stage de deux semaines à Paris, ont exprimé la vive émotion ressentie à l'annonce de la mort de M. Pierre Laporte. Il était pour eux non seulement un ancien confrère, mais aussi un homme avec lequel des contacts professionnels presque quotidiens s'étaient mués, avec les années, en lien d'amitié. Ils ont exprimé leur sympathie à l'endroit de la famille de M. Laporte.

Inutile d'insister sur le fait que dans la colonie canadienne vivant à Paris, le sort fait au ministre Laporte a été profondément ressenti. Le plus grand nombre a accueilli la nouvelle avec tristesse et abaissement. Et toutes les pensées, inquiètes et troubles, étaient tournées vers ce Québec assombri de nuages menaçants, bien que la température exceptionnellement estival invitait à de moins sombres réflexions.

Et revenaient constamment, comme un leitmotiv, ces phrases songeuses: "qui eût cru que cela arriverait au Québec?" "Il se passe des choses graves pour l'avenir du Québec", "Ca ne sera jamais plus comme avant au Québec".

Londres lance un appel au FLQ mais ne blâme pas Ottawa

L'exécution du ministre québécois du Travail, M. Pierre Laporte, par le Front de libération du Québec, a provoqué l'indignation des dirigeants britanniques en même temps que la crainte qu'un même sort ne soit réservé au délégué commercial du Haut commissariat britannique à Montréal, présentement détenu comme otage par les terroristes felquistes du Québec.

Hier soir, à Londres, le secrétaire au Foreign Office, sir Alec Douglas Home, a lancé un appel au FLQ lui demandant de libérer le diplomate britannique, M. James Cross, enlevé le 5 octobre dernier.

Sir Alec, qui a pris la parole à l'aéroport de Londres (il rentrait du Carlisle en Ecosse où il a passé le week-end) a ajouté: "Je prie et j'espère que ceux qui retiennent M. Cross reprendront leurs esprits et auront des sentiments humains".

"Au sujet de la mise à mort de M.

Pierre Laporte, le secrétaire au Foreign Office a dit: "Cela a été l'un des crimes les plus horribles qui soient".

Dans les milieux officiels britanniques, on déclare que le premier ministre Edward Heath se tient en contact permanent avec le premier ministre Trudeau.

Interrogé à sa résidence, le haut commissaire du Canada à Londres, M. Charles Ritchie, a déclaré que le gouvernement de la Grande-Bretagne n'exerce aucune pression sur le gouvernement caennais afin d'obtenir la libération du diplomate James Cross et ajoute que Whitehall n'adresse aucun blâme aux autorités canadiennes pour le double rapt et l'exécution du ministre Pierre Laporte.

Enfin, la presse britannique, en général, s'accorde à estimer que le premier ministre canadien, M. Trudeau, a pris l'attitude de fermeté qui s'imposait face au chantage exercé par les ravisseurs de MM. Cross et Laporte.



Sir Alec Douglas Home

LE GUIDE D'ACHATS:

LES PETITES ANNONCES QUI FONT LES GROSSES VENTES

Pour vous faire goûter à leurs résultats, les Petites Annonces de LA PRESSE vous offrent un centre d'achats très diversifié à taux modique et pour volume limité.

Téléphonez à M. Jean Beaulieu à 874-7217 ou à 874-7387 qui vous fournira tous les renseignements.



la presse

VILLE DE PIERREFONDS

11072 Ouest, boulevard Ouelin
La Ville de Pierrefonds invite toute personne intéressée à soumissionner pour la concession du pro-shop et l'exploitation du casse-croûte dans son Aréna à double glace, au plus tard le 26 octobre 1970.

La Ville de Pierrefonds tiendra compte surtout des personnes ayant de l'expérience à titre de propriétaire dans ce genre de commerce et donnera la préférence aux personnes exploitant des commerces dans la municipalité.
Pour de plus amples informations au sujet des modalités de location, veuillez communiquer avec le Gérant de l'Aréna, à l'Hôtel de Ville de Pierrefonds, 684-4680.

AIR CANADA

Soumissions pour les bâtiments d'entretien à L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE MONTRÉAL Dorval, Québec

Les soumissions scellées seront reçues par M. R. Drabinsky, Directeur des Programmes des Installations, Air Canada, Chambre 3401, Place Ville-Marie, Montréal 113, Québec, à midi, heure normale de l'Est, le 22 octobre 1970. Les soumissions concernent la conception, la fourniture et la livraison des items suivants:
ARMOIRE DE COMMUTATION DE 13.8 KV et de SOUS-STATIONS DE 2000 KVA
à l'Aéroport International de Montréal, à Dorval, Québec.
Les plans, spécifications et documents d'appel d'offres peuvent s'obtenir à partir du 22 octobre 1970, aux bureaux de:

Surveyrer, Nenniger & Chénavevt Inc., 1550 ouest, boul. de Maisonneuve, Montréal 107, Québec.
Gérant d'approvisionnement

sur dépôt d'un chèque certifié de \$25.00 à l'ordre de S.N.C. Inc. Ce dépôt sera remboursé sur renvoi des plans et spécifications en bon état dans les 8 jours qui suivront la fermeture de l'appel d'offres.
Toutes les soumissions doivent être faites en stricte conformité avec les documents d'appel d'offres et doivent être accompagnées d'un chèque certifié à l'ordre d'Air Canada, d'un montant au moins égal à 5% du montant de la soumission.
Air Canada ne s'engage pas à accepter ni la plus basse soumission, et n'il n'est jugé nécessaire aucune des soumissions.

AVIS

AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 5 octobre, 1970, par lequel International Simultaneous Translation Services, Limited, a transféré et cédé toutes ses dettes de livre présente et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'enregistrement de Montréal le 7ème d'octobre, 1970, sous le numéro 2235117.

Banque de Montréal, le 14 octobre, 1970.

AIR CANADA

SOUMISSIONS
pour la fourniture de conduites calorifugées (isolées) préfabriquées à l'AÉROPORT INTERNATIONAL DE MONTRÉAL DORVAL, QUÉBEC.

Les soumissions, scellées, seront reçues par M. R. Drabinsky, Directeur des Programmes des Installations, Air Canada, Chambre 3401, Place Ville-Marie, Montréal 113, Québec, à 12:00 (midi) heure locale, au plus tard le 22 octobre, 1970. Ces soumissions concernent la fourniture de conduites calorifugées (isolées) préfabriquées à l'aéroport international de Montréal, à Dorval, Québec.
Les plans, spécifications et documents d'appel d'offres peuvent s'obtenir à partir du 15 octobre 1970, aux bureaux de:

Surveyrer, Nenniger & Chénavevt Inc., 1550 ouest, boul. de Maisonneuve, Montréal 107, Québec.
Gérant d'approvisionnement

sur dépôt d'un chèque certifié de \$25.00 à l'ordre de S.N.C. Inc. Ce dépôt sera remboursé sur renvoi des plans et spécifications en bon état dans les 8 jours qui suivront la fermeture de l'appel d'offres.
Toutes les soumissions doivent être faites en stricte conformité avec les documents d'appel d'offres.
L'offre retenue ne sera pas nécessairement celle la plus basse.

vendre n'est pas un problème... si vous annoncez dans les ANNONCES CLASSÉES

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES CCH-70-10311
pour 10h30 a.m. heure de Montréal le mardi 3 novembre 1970 Baie-Comeau (Comté de Saguenay) DENEIGEMENT AU QUAI INDUSTRIEL DE L'HYDRO-QUEBEC

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut-être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, c h è q u e visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats Bureau No 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal 128, Qué. Canada

Un dépôt de soumission au montant de MILLE DOLLARS (\$1000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires B. LACASSE — W.E. JOHNSON Montréal, le 13 octobre 1970.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES CCP-70-10290
pour 10h30 a.m. heures de Montréal le mardi 3 novembre 1970 Poste Micoua (Comté de Saguenay) INSTALLATION ELECTRIQUE ET TRAVAUX CIVILS CONNEXES (ADDITION 1971)

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut-être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, c h è q u e visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

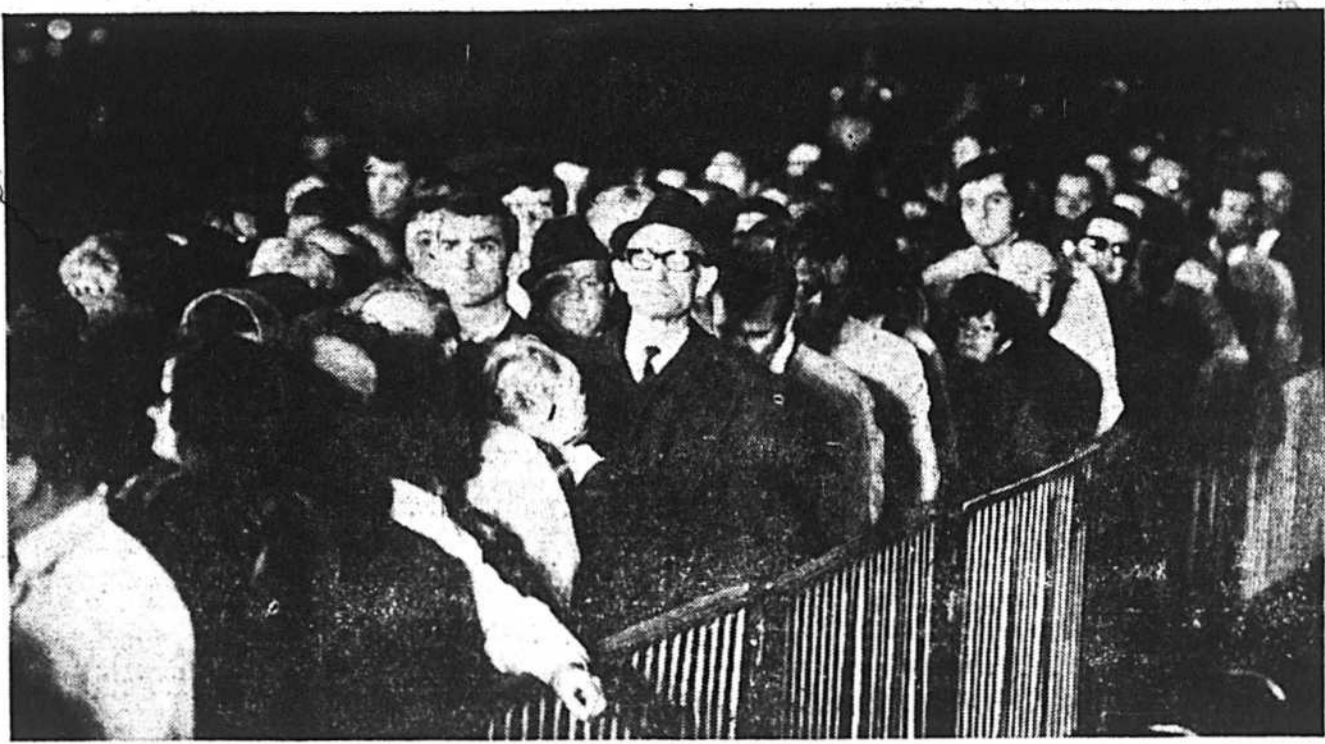
Direction des Contrats Bureau No 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal 128, Qué. Canada

Un dépôt de soumission au montant de DOUZE MILLE DOLLARS (\$12,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires B. LACASSE — W.E. JOHNSON Montréal, le 13 octobre 1970.



Des milliers de Montréalais ont fait la queue pendant plusieurs heures, hier soir, avant de réussir à entrer dans le Palais de Justice de Montréal, où le corps de M. Pierre Laporte est exposé en chapelle ardente.

Hommage des Québécois en deuil à M. Laporte

Par un froid vif, et après avoir franchi un dispositif de sécurité sans précédent à Montréal, quelque 5,000 personnes — selon l'estimation d'un policier — ont défilé entre neuf heures et minuit, hier soir, devant la dépouille mortelle de M. Pierre Laporte, exposée en chapelle ardente dans le hall du nouveau Palais de Justice.

Après Bourassa, Trudeau

Escorté de six policiers, le chef du gouvernement du Québec, M. Robert Bourassa, profondément bouleversé, a été le premier homme politique à se pencher devant la dépouille mortelle. Peu après, vers 8 h. 30, le premier ministre du Canada, entouré de gardes du corps, arrivait au Palais de Justice avec le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, et le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier.

Puis, vers 9 h., les quelque 1,500 personnes massées à l'intersection des rues Saint-Vincent et Saint-Paul, derrière des barrières métalliques, commencent à s'avancer en direction de la chapelle ardente. Cette foule attristée, composée de gens de tous âges et toutes les couches sociales, attendait déjà depuis deux heures, avec une impatience contenue par l'écoute des transistors, le moment de rendre un dernier hommage au ministre tué par ses ravisseurs dans la nuit de samedi à dimanche.

Avant d'y pénétrer, cependant, chaque personne est fouillée sommairement par d'autres policiers, de la Sûreté du Québec ceux-là. Puis, après avoir contourné un cordon rouge disposé au milieu du hall, les visiteurs passent, sous les yeux d'un nouveau groupe d'agents, devant la dépouille mortelle recouverte en partie d'un fleurdelisé. Sans s'arrêter, les uns se signent, d'au-

Drapeau en berne à l'ambassade du Canada à Paris

PARIS (AFP) — A la suite de l'exécution du ministre québécois Pierre Laporte, le drapeau de l'ambassade du Canada, à Paris, a été mis en berne. D'autre part, en signe de deuil, il a été décidé que le Centre culturel canadien interrompra, à partir d'aujourd'hui et pendant trois jours, les soirées littéraires publiques qui figuraient à son programme.

tres s'inclinent devant le cercueil où repose M. Laporte, dont le visage et les mains, croisées sur l'abdomen, ne semblent porter aucune trace de son exécution.

Hier soir, le service de sécurité interdisait à tout reporter non seulement de prendre des photos dans le hall, mais d'y pénétrer avec un appareil.

Des barrières métalliques bloquent toutes les entrées dans le quadrilatère formé de la rue Notre-Dame, au nord de la Place Jacques-Cartier, à l'est, de la rue St-Laurent, à l'ouest, et de la rue Saint-Paul, au sud.

Dans toute cette partie du Vieux-Montréal, des soldats et des policiers, à pied ou en voiture, patrouillent 24 heures sur 24 et, au moindre soupçon, procèdent à des contrôles d'identité. Par ailleurs, des voitures de la protection civile sont garées à divers endroits.

Ces mesures de sécurité seront maintenues jusqu'après les obsèques de M. Laporte, qui auront lieu mardi, à 16 h., en l'église Notre-Dame. D'ici là, on s'attend à ce que des dizaines et des dizaines de milliers de Québécois, de Montréal et de tous les coins de la province, défilent presque sans interruption devant la dépouille mortelle.



La mère de M. Pierre Laporte (au centre) quitte le palais de justice, entouré des membres de la famille Laporte. Mme Laporte a passé la veille près du cercueil de son fils et recueilli les témoignages de sympathie de milliers de personnes, qui ont défilé dans le hall du palais de justice pour rendre un dernier hommage au disparu.

Accidents du week-end: 18 morts

Au moins 18 personnes ont perdu la vie de façon tragique au Québec au cours du dernier week-end.

Voici la liste des victimes:

Accidents de la route

MM. Normand Gagnon, 28 ans, et Gervais Gagnon, d'âge inconnu, tous deux de Saint-Ménard, comté de Rimouski, ont perdu la vie vers 2 h 30 hier matin, quand l'automobile dans laquelle ils voyageaient a capoté dans le rang Bellevue, à Saint-Jean-de-Dieu, comté de Rimouski.

Donald Green Childs et Richard Puzio, tous deux âgés de 20 ans et étudiants au collège de Sainte-Anne-de-Bellevue, se sont tués vers 10 h 45 samedi soir quand leur auto a dérapé à Saint-Zotique, comté de Soulanges.

MM. Jean-Pierre Campeau, 45 ans, du 76, rue Allard, à Val-d'Or, et René Gagné, d'âge inconnu, du 463, 4e Avenue, à Val-d'Or, ont perdu la vie vers 1 h 30 samedi matin quand leur automobile a enfoncé le parapet d'un pont et plongé dans une rivière, à La-Sarre, comté Abitibi-ouest.

MM. Claude Turcotte, 35 ans, de 221, 5e Avenue, à Noranda, et André Grunewald, 26 ans, de Varennes, comté de Verchères, ont perdu la vie vers 11 h 30 vendredi soir, dans la collision de deux automobiles survenue à Cheminist, comté de Rouyn.

M. Gérard Master, 28 ans, de Granby, s'est tué vers 1 h hier après-midi quand sa moto est venue en collision avec une automobile à Granby.

M. Georges Fontaine, 21 ans, de Montréal, comté de Deschênes, s'est tué vers 1 h hier matin, dans l'embarcadere de sa voiture sur la route no 15, entre Sept-Îles et Rivière-Moisie.

M. Louis Simard, 60 ans, de Saint-Joachim, comté de Montmorency, s'est tué vers 6 h 30 samedi soir lorsque son auto a heurté l'arrière d'un camion en stationnement en bordure de la route no 15, près de Saint-Tite-des-Caps.

Marcel Mongeon, 19 ans, du 350, rue Chénier, à Buckingham, a perdu la vie vers 5 h 30 samedi après-midi, dans la collision de deux automobiles survenue dans le Chemin Mayo, à Mayo, comté de Papi-neau.

M. Germain Houle, 25 ans, de Saint-Wenceslas, comté de Nicolet, a été tué vers 1 h samedi après-midi, par un camion qui l'a heurté dans une cour du rang Brûlé, à Saint-Wenceslas.

M. Emery Cormier, 38 ans, du 531, rue Brooker, à Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, comté de Laprairie, a perdu la vie vers 3 h 30 samedi matin, quand son auto a dérapé sur la route no 11, près de Sainte-Agathe, dans les Laurentides.

Mlle Suzanne Maltais, 23 ans, du 1270, rue Marier, à Drummondville, a été victime de la collision frontale de deux automobiles, survenue vers 2 h 15 samedi matin, à Saint-Nicéphore, comté de Drummond.

Asphyxiés
M. Réjean Bureau, 21 ans, de Joutel, comté Abitibi-est, et Mlle Thérèse Audet, 17 ans, de Figury, comté Abitibi-est, ont succombé à l'asphyxie par l'oxyde de carbone, dans une automobile en stationnement en bordure du rang 8, à Figury. Les corps des victimes ont été retrouvés vers 1 h 30 samedi matin.

Accident de chasse
M. Gilles Hubert, 25 ans, de la base aérienne de Val-d'Or, en Abitibi, a perdu la vie dans un accident de chasse survenu vers 1 h 15 samedi après-midi, au lac Vermette, dans le canton Aubanie, comté Abitibi-est.

REDACTEUR-TRADUCTEUR PUBLICITAIRE

Une importante entreprise comptant de nombreux magasins à rayons recherche les services d'un traducteur publicitaire ayant une bonne connaissance de l'anglais et principalement apte à traduire couramment de l'anglais au français. Le candidat devra également avoir une certaine expérience dans le domaine de la mode.

Traitements selon qualifications et avantages sociaux intéressants. Le siège social de cette compagnie est situé sur la rive sud. Toute demande d'emploi sera traitée confidentiellement.

Soumettre curriculum vitae et l'adresser à :
CASE 11,549 LA PRESSE, MONTRÉAL

DEMANDE PUBLIQUE DE SOUMISSIONS
CAMPAGNE DE PROMOTION POUR L'HUILE D'OLIVE ESPAGNOLE AU CANADA

"L'Institut Espagnol de l'Huile d'Olive", de "L'Union Nationale du Commerce de l'Huile d'Olive" demande une campagne publicitaire ayant pour but la promotion des ventes de l'Huile d'olive espagnole au Canada en 1971.

Les spécifications et détails sur cette soumission peuvent être obtenus à n'importe laquelle des adresses suivantes:

- Le Bureau Commercial d'Espagne de Montréal (Place Bonaventure, B.P. 1137)
- The Spanish Commercial Office — New York (405 Lexington Avenue, N.Y. 10017, U.S.A.)
- The Spain U.S. Chamber of Commerce (500, Fifth Avenue, New York, N.Y. 10036)
- Sindicato Nacional del Olivo (Espanoleto 19, Madrid 4, Spain)

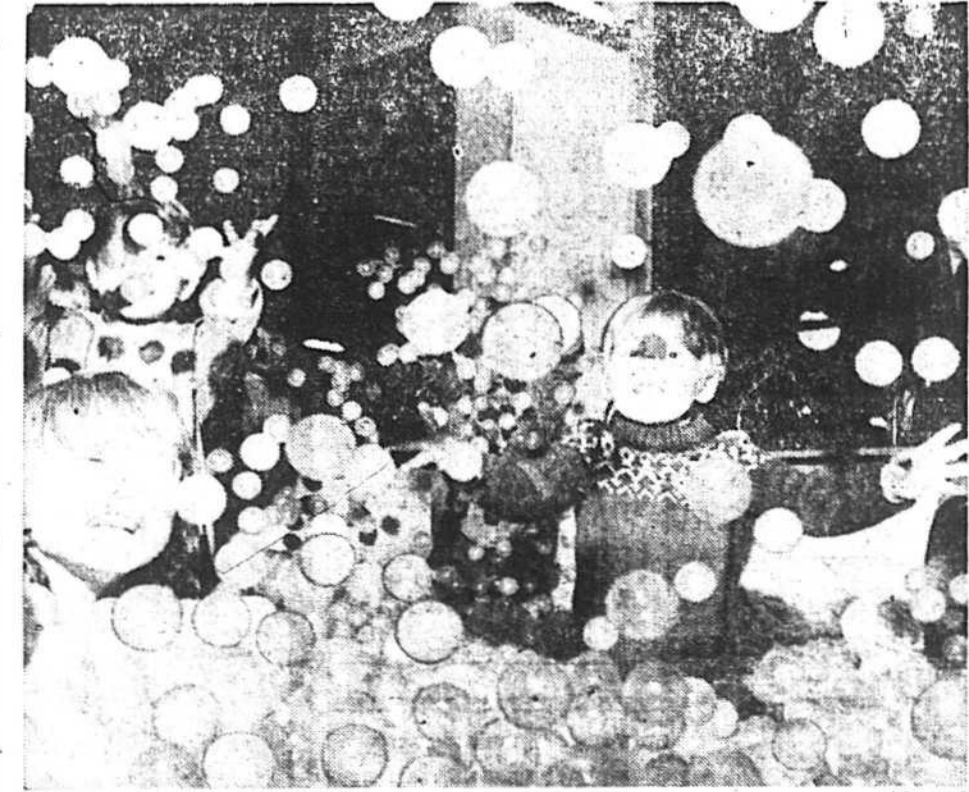
Les soumissions devront être envoyées à l'adresse de Madrid ci-dessus indiquée, par lettre recommandée, avant le 16 novembre 1970.

AVIS PUBLIC

Le Tribunal du Travail déménagera ses bureaux le 2 novembre 1970 au: 1253 avenue McGill College, (Édifice de la Confédération), Suite 875, Montréal 126, Québec.

Les numéros de téléphone demeurent les mêmes: 873-3652 / 873-3983 / 873-3987 (Les anciens bureaux étaient situés au 255 est, boul. Crémazie)

APPRENEZ
si c'est **DÉMENTI** ou **CONFIRMÉ** dans **spec**
le magazine spectacles qui sait tout (ou presque) et n'invente rien
GRATIS
le jeudi dans **la presse**



Au "pays des jouets"

Ces marmots semblent avoir trouvé le bonheur parfait dans le "Pays des Jouets", ce qui, précisément, est le nom d'une exposition qui se déroule actuellement à Copenhague, au Danemark. Les bambins s'amuse à jouer avec des bulles de plastique de différentes couleurs. Selon les fabricants, ces bulles sont incroyables, quel que soit le traitement auquel on les soumet.

Paul VI demande à tous les chrétiens de se faire missionnaires

VATICAN (AFP) — Le chrétien à l'avant-garde du combat pour la liberté et la dignité humaine et dont la voix s'élève jusqu'aux grands de ce monde.

C'est le thème que Paul VI a choisi pour son allocution de l'Angelus dominical, à l'occasion de la journée missionnaire que six cents millions de catholiques ont célébrée hier "jusqu'aux confins du monde", selon le vœu du pontife.

On rappelle que l'Afrique et l'Asie seules comptent 30,600 prêtres missionnaires, autant de religieux et plus de 90,000 religieuses. L'Amérique latine abrite environ 17,000 religieux et religieuses.
"Tous, nous devons être missionnaires dans une certaine mesure, a dit le pape. Tous, nous devons faire nôtre la vocation missionnaire, au moins par solidarité et en coopération avec les ouvriers de l'Évangile, qui sont en première ligne pour recueillir, au sein de notre famille chrétienne, les âmes et les peuples qui, tous, dès maintenant, sont nos frères en puissance".
Soulignant l'urgence du "témoignage de la foi", Paul VI a ajouté: "Dans un monde où la justice et la paix sont encore si précaires et semblent, pour certains, un idéal inaccessible, voici que les chrétiens, pénétrés de l'idéal apostolique et missionnaire, ont le devoir de monter aux premières lignes pour assurer à l'homme sa liberté et sa dignité. Leur voix parvient même aux hommes d'Etat responsables de la garantie des droits inaliénables de la personne humaine, à laquelle le Christ a donné une nouvelle conscience et des prérogatives plus hautes", a dit encore le pape.

La crise canadienne fait la manchette des journaux américains

WASHINGTON (PC) — La crise canadienne retenait l'attention de la capitale des Etats-Unis, hier, alors que la décision d'Ottawa d'invoquer la Loi des mesures de guerre faisait la manchette des journaux, avant de grandes nouvelles comme le détournement d'un avion soviétique, la visite du secrétaire d'Etat aux Nations unies, la campagne électorale du trois novembre et le rapport du Grand Jury sur les meurtres d'étudiants de Kent State, en mai dernier.

Même si la mesure adoptée par le premier ministre Trudeau attirait l'attention, rien d'officiel ne vint de la Maison Blanche qui "ne veut pas se mêler des affaires internes d'un pays ami".

Le sénateur Mike Gravel, démocrate pour l'Alaska, un natif de langue fran-

çaise du Massachusetts, a fait parvenir un télégramme à M. Trudeau pour lui exprimer ses doléances et souhaiter une solution heureuse pour le Canada et le Québec.

"Etat d'urgence au Canada" titre le Evening-Star, qui publiait aussi des photos, en première page, de M. Trudeau entrant au Parlement et des soldats devant l'hôtel de ville de Montréal.

La manchette du Washington Daily News est: "Le Canada suspend les libertés civiles". Il ajoute en petits caractères: "Trudeau envoie des troupes à Montréal pour écraser les Québécois libres". Il portait aussi en même page une photo d'un soldat, en face de l'hôtel de ville, et ces mots: "Soldats, en garde".

Par ailleurs, l'avocat général des Etats-Unis, John N. Mitchell, a déclaré que les citoyens des Etats-Unis pourraient recourir à des méthodes de "vigilantes", pour se défendre contre des attaques violentes de groupes radicaux et révolutionnaires. Selon lui, les Etats-Unis ne pourraient recourir au genre de loi qui a été adoptée à Ottawa.

"S'il y avait danger, dit-il, ceci voudrait dire que la société elle-même prend sur elle de se défendre contre ces attaques. Ce qui constituerait une zone de danger, que je ne vois pas actuellement, mais qui est du royaume des possibilités."

On lui a demandé s'il avait eu vent des enlèvements possibles de diplomates, de politiciens en vue.

"Nous sommes au courant, a-t-il répondu, des intentions de certains groupes de terroristes et nous avons pris les précautions qui s'imposent. Les gens qui ne craignent pas d'avoir recours aux bombes et aux crimes qui les accompagnent, n'hésiteraient pas à entreprendre d'importer quoi."

Résolutions sur le choix des évêques

OTTAWA (PC) — Le synode du diocèse d'Ottawa a approuvé des résolutions visant à faciliter le choix d'un nouvel évêque.

Le synode a approuvé l'abrogation du règlement portant sur l'état civil, le nombre d'années de prêtrise, l'âge et la légitimité de la naissance. Le vote a été de 139 en faveur, 77 contre et 77 se sont abstenus de voter.

Les délégués laïcs et religieux ont aussi proposé que la Conférence catholique canadienne adopte une nouvelle méthode pour faire le choix d'un évêque, en prévoyant plus de consultations avec le clergé et les laïcs.

Une proposition demandant que des laïcs puissent aussi être candidats au poste d'évêques a été rejetée par 135 voix contre 36 et 39 abstentions.

King déclarait en 1939 que la loi sur les mesures de guerre était très efficace

par Kevin DOYLE

OTTAWA (PC) — Un mois après l'entrée du Canada en guerre, en 1939, le premier ministre de l'époque, M. Mackenzie King, avait déclaré aux Canadiens que la loi sur les mesures de guerre était un instrument d'une valeur inestimable, car il permettait au gouvernement de prendre toutes les mesures nécessaires, sans avoir à attendre le Parlement.

Aujourd'hui le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, a recours à cette loi pour faire face à la menace que font peser sur le pays les terroristes qui ont enlevé tour à tour, le diplomate britannique James Richard Cross, puis le ministre du Travail du Québec, M. Pierre Laporte.

En octobre 1939, c'était un vendredi soir, M. King avait déclaré dans un message radiodiffusé que "des raisons qui ont permis au Parlement d'agir avec une telle célérité a été l'existence dans la législation canadienne de la loi de

1914 sur les mesures de guerre".

"Conçue spécialement pour faire face à une situation de guerre ou de risque de guerre, cette loi a permis au gouvernement de prendre les mesures qui, autrement, auraient exigé l'autorisation formelle du Parlement."

"La loi sur les mesures de guerre a permis au gouvernement d'agir avec célérité..."

Mesures exceptionnelles

Lors de la deuxième guerre mondiale, une série de mesures exceptionnelles ont été prises en vertu de cette loi, qui, du reste, n'avait été appliquée qu'à deux reprises depuis qu'elle avait été votée: au début de la première guerre mondiale et en 1939.

Grâce à cette loi, on avait pu internier M. Camillien Houde, alors maire de Montréal, qui avait, en 1940, incité les citoyens à ignorer la mobilisation nationale édictée pour toutes les personnes âgées de plus de 16 ans. M. Houde ne fut relâché qu'en 1944.

En 1942, une accusation était portée en vertu de cette loi, puis retirée, contre M. George Drew, leader conservateur de l'Ontario, qui avait fait des commentaires sur un rapport officiel concernant la malheureuse expédition canadienne de Hong-Kong.

La même loi avait permis, en temps de guerre, d'interner un grand nombre de personnes considérées comme un danger pour la sécurité nationale. Leur nombre avait, à un moment donné, atteint 1.489.

D'autres règlements avaient été adoptés en 1945, en vertu de cette loi, permettant de déporter les nationaux japonais qui avaient demandé à être rapatriés, ainsi que des Japonais naturalisés et des Canadiens d'origine japonaise qui, eux aussi, avaient formulé le désir de rentrer au Japon.

Une sévère censure de la presse avait été imposée durant toute la guerre, mais de l'avis des porte-parole du gouvernement, il n'en est pas question dans les circonstances actuelles.

"Pressés par les événements"

Les médecins spécialistes reprennent le travail

par Louise COUSINEAU

Les médecins spécialistes du Québec ont décidé de rentrer au travail ce matin, étant donné les événements tragiques de la fin de semaine à Montréal et "des informations selon lesquelles des soins médicaux d'urgence seraient peut-être requis".

C'est ce qu'a déclaré hier le Dr D. L. Kippen, président de l'Association médicale canadienne, à l'issue d'une réunion des médecins spécialistes tenue à Ottawa. Selon le communiqué émis par l'AMC, cette réunion a groupé des médecins venant de Montréal, "auxquels s'étaient joints ceux qui avaient récemment déménagé à Ottawa, à Toronto et aux Etats-Unis".

Les médecins spécialistes étaient convenus la veille, ajoute le communiqué, de passer outre au bill 41 adopté par l'Assemblée nationale du Québec, les obligeant sous peine d'amendes et même de prison à reprendre le travail.

Le président Kippen a déclaré dans son communiqué: "La réaction au bill 41, bill qui force les médecins à retourner à l'exercice normal de leur profession, classifiant à uss ceux qui s'y opposeraient de criminels, en est une qui varie de troublante, d'incroyable, au dégoût et à la véritable irritation."

"Ces hommes ne retournent pas au travail pour répondre simplement au désir de M. Bourassa."

Le communiqué ajoute que

tout citoyen a le devoir d'encourager le retour à une vie normale le plus tôt possible.

L'AMC prie également le gouvernement du Québec d'abroger le bill 41 "pour ainsi dissiper au plus tôt l'impression de honte qui pèse désormais sur une profession honorable".

Par ailleurs, un porte-parole du ministère de la Santé a déclaré hier soir: "On peut pré-

sumer que la grève est finie." La situation ne s'était pas encore normalisée en fin de semaine, les cas d'urgence étant toujours acheminés vers les hôpitaux désignés.

Dans la journée de samedi, le président de l'AMC a fait parvenir aux journaux un long communiqué dans lequel il fustige le bill 41, dont "la mise en vigueur nuira de façon irréparable au programme de

soins médicaux au Québec. Le peuple québécois subira pour des années à venir les conséquences de cette loi mal avisée, injuste et inacceptable".

Le texte ajoute qu'il faut non seulement défendre les médecins du Québec en tant que citoyens, mais protéger la libre entreprise et l'un des meilleurs systèmes de soins médicaux au monde.

Le Dr Kippen prédit égale-

ment que cette loi aura pour résultat éventuel la détérioration des services médicaux au Québec et une perte considérable de la main-d'oeuvre médicale.

Selon l'AMC, le bill 41 brime complètement les libertés civiles et les droits de l'homme et "il établira un précédent très dangereux dans notre société démocratique et dans d'autres si on le met en vigueur".

Les médecins spécialistes ont eux aussi séquestré la santé du peuple québécois

— Louis Laberge

par Pierre VENNET
envoyé spécial de LA PRESSE

SEPT-ÎLES — Dénonçant l'"incompréhensible terrorisme moral" des médecins spécialistes, le président de la Fédération des Travailleurs du Québec, M. Louis Laberge les a accusés d'avoir séquestré la santé du peuple québécois pour défendre des principes inacceptables et des intérêts financiers incompatibles avec une "société juste".

M. Laberge a émis ces remarques dans le texte écrit d'une allocution qu'il devait prononcer à Sept-Îles devant les délégués du Syndicat des métallos, section du Québec, réunis en congrès. Les récents événements ont forcé M. Laberge à ne prononcer que quel-

ques-unes des remarques de son long texte, étant forcé à revenir à Montréal sur-le-champ, en compagnie du journaliste de LA PRESSE, dans un petit avion nolisé. M. Laberge n'a toutefois pas renié, au contraire, le texte écrit de ses remarques, qui a été remis aux organes d'information.

Selon M. Laberge, l'assurance-maladie est une mesure sociale qui arrive dix ans en retard.

"Les événements des derniers jours, de poursuivre le président de la FTQ, nous démontrent une fois de plus comment l'inertie des gouvernements contrôlés par la haute finance et les privilégiés de notre société a empêché de certains groupes de citoyens à

utiliser des moyens extrêmes pour condamner l'injustice sociale."

Selon le leader syndical, l'"attitude arrogante et irresponsable" des médecins spécialistes, au moment même où l'action d'un groupe marginal de la société québécoise nous force tous à nous interroger sur la santé sociale du Québec, nous a fait réaliser la profondeur du fossé qui sépare "les enfants gâtés" du système des plus pauvres parmi les travailleurs.

"Les médecins spécialistes ont échoué dans leur tentative de faire croire au peuple québécois que l'assurance-maladie serait une cami sole forcée, d'inspiration commu-

niste, qui mettrait en danger la santé des citoyens.

"Le peuple québécois n'est plus naïf, il a vite compris que les médecins spécialistes seraient les seuls responsables si la santé publique pouvait être un jour menacée."

"Si les travailleurs les plus pauvres qui se sacrifient dans les secteurs les moins riches de notre économie s'avisent de faire une grève générale pour obtenir le minimum vital ou des allocations d'assurance-chômage suffisantes, on dépeçerait vite l'armée pour les forcer à rentrer au travail. C'est la logique de notre système, qui veut qu'il y ait deux justices: l'une pour les riches, l'autre, la violente, pour les pauvres."

Nouveau... "Seaqua" Produits pour le bain

d'Elizabeth Arden

"Seaqua"... plus qu'un bain... un traitement de rajeunissement, de détente pour tout le corps... un programme qui vous baigne de beauté et vous aide à devenir sveltes. "Seaqua" a été mis au point à la ferme Maine Chance d'Elizabeth Arden où l'on accomplit des miracles d'amaigrissement.



Avec tout achat de 5.00 et plus de produits "Seaqua" vous recevrez 1 mousse bain de mer, 1 lotion parfumée de mer, un tableau d'exercice et une balle pour exécuter les mouvements.

Vraie brise marine

SEL DE MER donne du tonus à la peau tout en adoucissant l'eau. 6 onces. **650**

EMOLLIENT DE MER, huile de bain adoucissante pour la peau. 6 onces. **600**

EAU DE FRAICHEUR, lotion rafraîchissante à utiliser après le bain. 6 onces. **600**

LOTION DE MER, douce et hydratante, parfume l'épiderme. 6 onces. **650**

MOUSSE DE BAIN, nettoie à fond et adoucit votre peau. 6 onces. **600**

POUDRE DE BAIN à texture douce et fine. 4.5 onces. **500**

SAVON ENRICHÉ D'HUILE nettoie en profondeur et adoucit. 4.3 onces. **200**

GELEE DE MER, gel doux, nettoyant et adoucissant. 3 onces. **500**

COMPOSEZ 842-6171

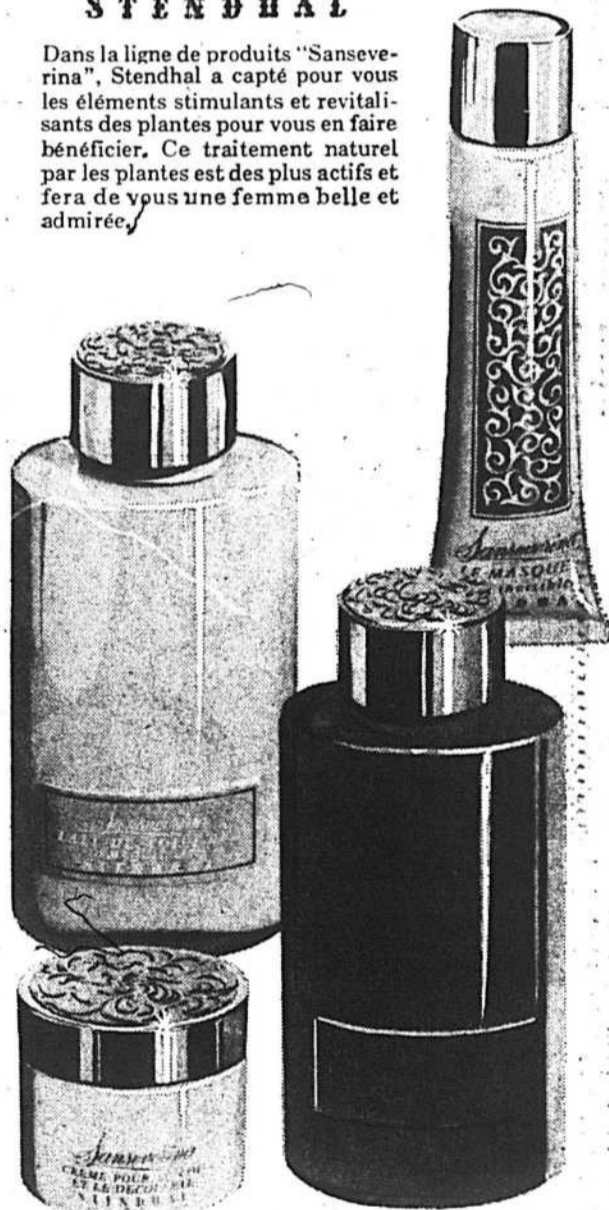
DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE — RAYON 240

DUPUIS

Ligne de jeunesse

STENDHAL

Dans la ligne de produits "Sansseverina", Stendhal a capté pour vous les éléments stimulants et revitalisants des plantes pour vous en faire bénéficier. Ce traitement naturel par les plantes est des plus actifs et fera de vous une femme belle et admirée.



Avec tout achat de 7.50 et plus de produits Stendhal vous recevrez gratuitement une crème de jour d'une valeur de 5.50

1500

MASQUE SANSEVERINA, enfin le masque qui vous permet de sourire, 100% invisible, il a deux usages: celui d'un masque de traitement et celui d'une mise en beauté, vous pouvez le garder sous votre maquillage pour une beauté éclatante.

2000 l'once

3000 les 2 onces

CREME POUR LE COU et le décolleté Sansseverina, aide à raffermir les muscles, remodèle le cou, réduit le relâchement des tissus.

10.00 les 4 onces

LAIT DE TOILETTE DEMAQUILLANT Sansseverina, nettoie en profondeur, adoucit votre peau et aide à resserrer les pores.

1250 les 4 onces

1750 les 8 onces

2600 les 16 onces

TONIQUE AL'IRIS, Sansseverina, tonifie votre peau tout en l'hydratant.

Venez rencontrer Mme Geneviève Damé, esthéticienne de la maison Stendhal de Paris du mardi 20 octobre au samedi 24 octobre, au comptoir des cosmétiques.

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE — RAYON 240

DUPUIS HAUTE Coiffure



Tout nouveau: coupe et coiffure sans mise en plis

Une coupe, une coiffure en quelques minutes, sans mise en plis. Premièrement, un shampooing, ensuite une coupe sculptée, puis... presto... le séchoir à main et un brosseage expert: votre coiffure est complète... et vous pouvez la garder fraîche et ravissante avec une simple brosse ou un peigne humide. Shampooing et coupe 4.00

COMPOSEZ 842-5151 poste 226
DUPUIS — DEUXIEME — RAYON 2050

Pourquoi pas chez Dupuis...

À 2 PAS SEULEMENT DU MÉTRO

Nos 19 pages spéciales sur les événements du week-end

— pages A 1 à 13 • B 12 et 14 • C 1, 10 et 11 • D 11

Le plus grand quotidien français d'Amérique

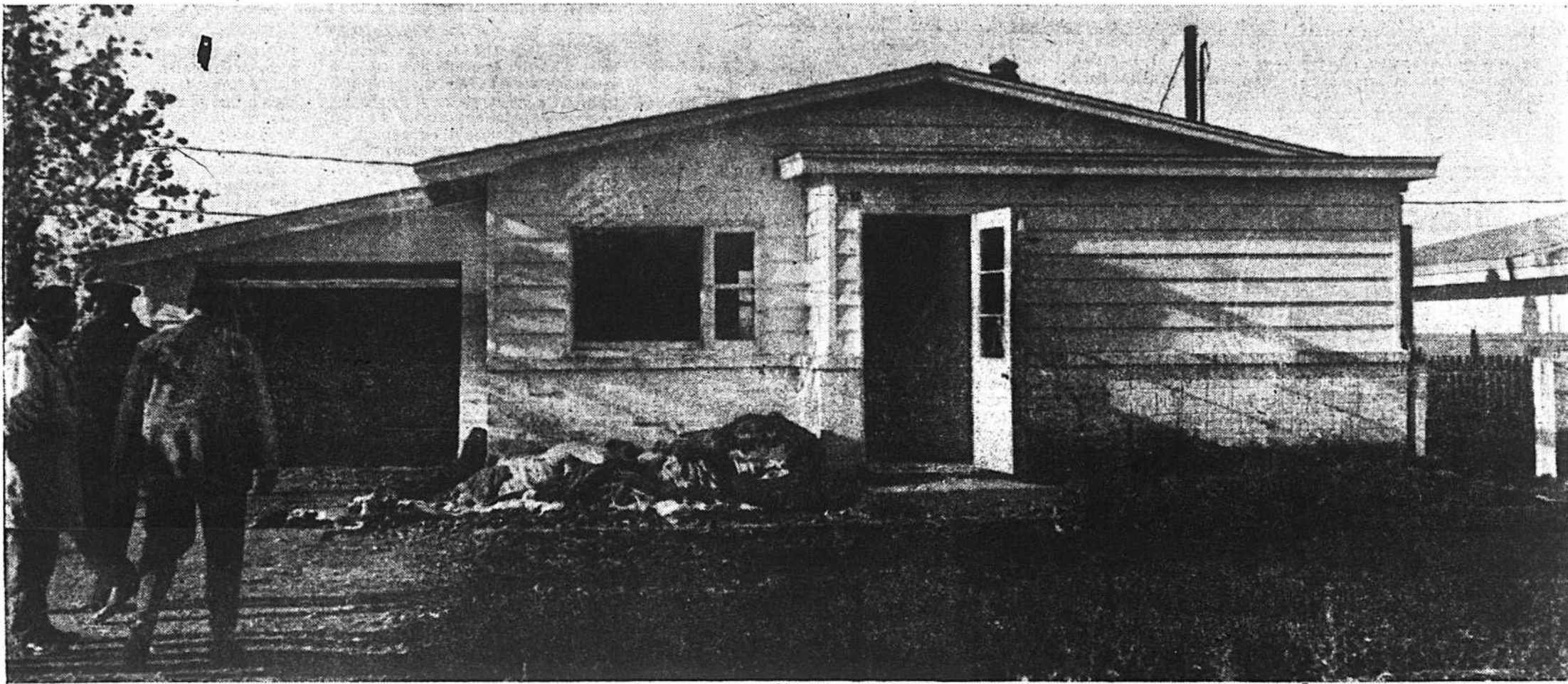
COTES BOURSIÈRES DE CLÔTURE

la presse

Montréal, lundi 19 octobre 1970, 86e année, no 242, 62 pages, 4 cahiers

DERNIÈRE ÉDITION 10c

La maison où était détenu Laporte est trouvée, vide



photos Réal St-Jean, LA PRESSE

C'est dans cette petite maison de bois de Saint-Hubert que M. Laporte a été séquestré pendant plusieurs jours. Les vitres ont volé en éclats quand l'armée a fait sauter les portes. On croyait la maison piégée, or il n'en était rien. A l'intérieur du garage on voit l'ouverture pratiquée dans le mur, qui permettait aux occupants d'entrer dans la maison sans avoir à passer par l'extérieur. Au fond du garage, une tache sombre sur le sol. Son origine n'avait pas encore été déterminée ce matin.

Les suspects y vivaient depuis huit mois environ

par Alain ZOLTY et Gilles NORMAND

La petite maison de bois où était détenu le ministre du Travail et de l'Immigration était située à vue d'œil de la base militaire de Saint-Hubert, un secteur qui a fait l'objet d'une surveillance sans relâche, ces derniers jours.

Les locataires y avaient emménagé

il y a environ huit mois et lors des dernières élections provinciales, c'est un certain professeur Blais qui aurait été inscrit sur les listes électorales comme locataire du 5630, rue Armstrong.

Une voisine affirmait, ce matin, que cet homme n'était en réalité nul autre que le professeur Paul Rose, recherché depuis la fin de semaine en rapport avec les enlèvements de MM. Cross et Laporte. Cette voisine dit l'avoir reconnu à la télévision.

Le sergent Albert Lisacek, qui dirige l'équipe de la Sûreté du Québec sur les lieux, ce matin, a confirmé qu'il ne faisait plus aucun doute que Pierre Laporte avait été détenu à cet endroit. Les policiers y ont en effet trouvé des brouillons écrits à la main de tous les communiqués ensuite tapés à la machine par les ravisseurs du ministre du Travail et de l'Immigration.

Un désordre assez indescriptible à l'intérieur aurait été aggravé par l'ex-

plosion de petites charges d'explosifs déclenchée par l'armée pour pénétrer dans la maison, ce qui fait dire au sergent Lisacek : "Ça risque de nuire à l'enquête."

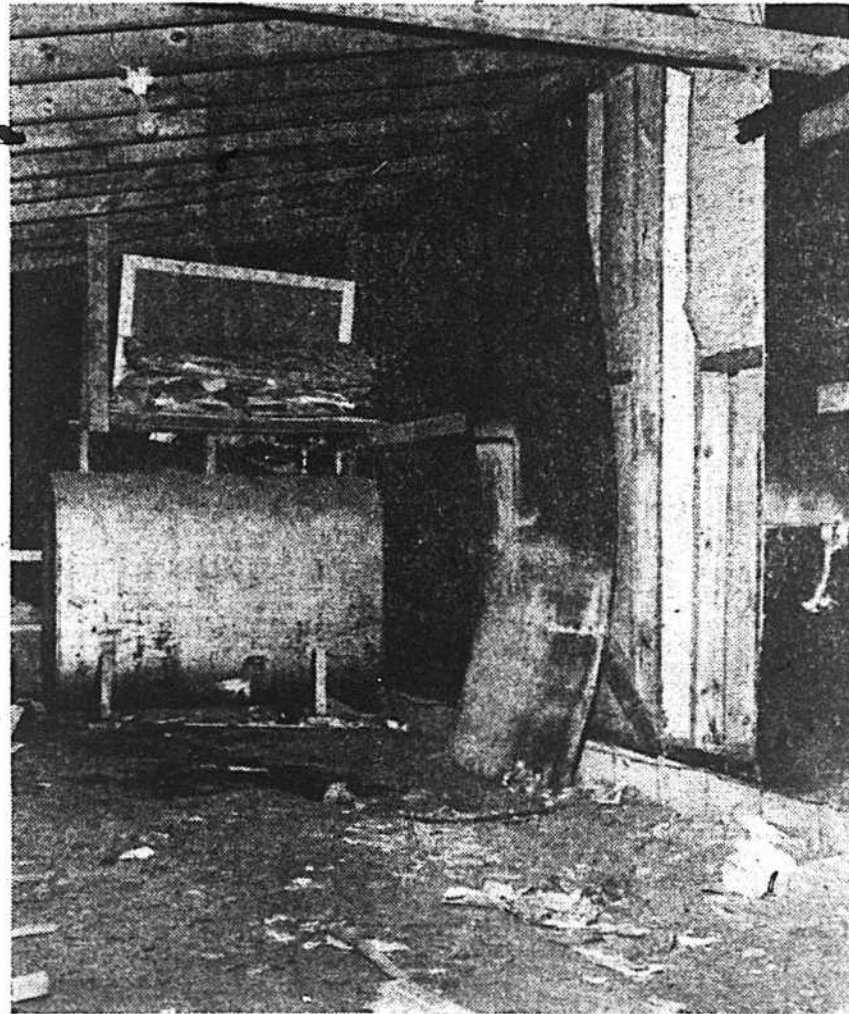
Des jeunes à l'allure hippie

Les voisins avec qui nous nous sommes entretenus, ce matin, disent avoir remarqué la présence de deux femmes, ces derniers temps, une rousse d'une trentaine d'années ainsi qu'une noire âgée de 20 à 25 ans. L'une d'elles avait un bambin d'environ un an et demi.

Le plus remarqué était un homme d'une quarantaine d'années, de forte taille, avec une moustache. Il correspondrait à la description de Paul Rose que la police a fait connaître en fin de semaine.

Un groupe de cinq à six jeunes hommes, âgés de 20 à 30 ans et à l'allure hippie, ont été vus constam-

Voir LES SUSPECTS en page A 2



par Michel AUGER

La maison où le ministre Pierre Laporte a été détenu par ses ravisseurs durant sept jours a été découverte, ce matin, par des détectives de la SQ. Cette maison située dans une petite rue, à quelques centaines de pieds du lieu de la découverte de son cadavre, samedi soir, n'était pas piégée.

C'est une équipe de détectives de l'escouade de sécurité de la Sûreté du Québec, dirigée par le sergent Albert Lisacek, qui a localisé la maison, vers 2 h. ce matin, au 5630 de la rue Armstrong, à Saint-Hubert.

Le sergent Lisacek a lui-même défoncé la porte arrière de la maison pour s'y introduire, mais est rapidement ressorti lorsqu'il a aperçu dans le salon de cette modeste résidence, une grande malle qui paraissait louche. L'équipe technique de l'Armée canadienne a été aussitôt mandée, les experts n'y sont parvenus que plus d'une heure plus tard, ayant dû répondre à une fausse alerte à la bombe à McMasterville.

Le travail de ces experts a duré plus d'une heure. Un policier a confirmé aux journalistes qu'il s'agissait de la maison où le ministre Laporte avait été séquestré durant une partie ou, possiblement, la totalité de la période de sa disparition.

Les policiers n'ont pas voulu préciser si les indices avaient été trouvés dans

Voir LAPORTE en page A 2

Les mesures de guerre: 190 à 16

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Par un vote de 190 à 16, Les Communes ont donné leur assentiment, à midi, à la proclamation des mesures de guerre.

Le vote est survenu quelques instants après que le gouvernement eut annoncé son intention de proposer à la Chambre, d'ici à quatre semaines, un projet de loi qui n'aurait pas l'odieux de la loi des mesures de guerre, et qui permettrait quand même au gouvernement de faire face à la situation actuelle.

Prié de dire pourquoi il fallait un mois au gouvernement, le ministre de la Justice a déclaré qu'il veut se garder toute la souplesse nécessaire, principalement parce que M. J. Cross est toujours détenu "et que le gouvernement n'est pas encore sûr de la direction que prendront les prochains événements".

Le compromis du gouvernement a permis aux conservateurs de faire bloc au moment où ils allaient se diviser.

Voir LES MESURES en page A 2

sommaire

- Annonces classées / D 2 à D 11
- Arts et Spectacles / C 5 à C 7
- Bandes dessinées / C 8
- Décès, Naissances, etc. / D 12
- Éditorial / A 4
- Etes-vous observateur ? / D 3
- Finances / B 8 à B 10
- Horoscope / C 4
- Les secrets de polichinelle / C 4
- "Mot-mystère" / D 5
- Mots croisés / D 3
- Radio et Télévision / C 5 à C 7
- Sports / B 1 à B 7
- Tribunaux / B 11
- Vie féminine / C 1 à C 4
- Votre médecin / C 2



81428

81428 gagnent \$5,000
1428 gagnent \$500
428 gagnent \$100

Chasse à Rose et Carbonneau



Marc Carbonneau

Marc Carbonneau, âgé de 37 ans, chauffeur de taxi de Montréal, et Paul Rose, 27 ans, professeur dans une institution de la rive sud, sont recherchés à travers tout le Canada et les États-Unis, pour les enlèvements du diplomate britannique James Richard Cross et du ministre du Travail et de l'Immigration, M. Pierre Laporte assassiné samedi.

La mère et les deux soeurs de Rose arrêtées à Longueuil

Trois femmes, la mère de Rose et ses deux soeurs, ont été arrêtées, ce matin, par la Sûreté du Québec. La mère des détenues a les cheveux roux. Selon les indications obtenues auprès de la

police, il se pourrait bien que cette dernière soit la "rousse" que des voisins ont vu à plusieurs reprises, aux abords de la maison qu'habitaient, à

Voir LA MERE en page A 2



Paul Rose



Ensoleillé aujourd'hui. Plus chaud demain. Max. 50° Min. 30° • Détails à la page A 2

POLLUTION DE L'AIR

Pollution de l'air à Montréal: 0.03 partie par million d'anhydride sulfurique. Niveau dangereux: 0.10.



la force de l'argent au service de la jeune famille

LES SUSPECTS

SUITE DE LA PAGE A 1

ment sur les lieux ces derniers jours. Mais la plupart ne sont plus revenus dans cette maison depuis vendredi.

Un va-et-vient continu

Les voisins prétendent que ces individus se déplaçaient dans une petite voiture rouge, de marque Renault, dans une Chevrolet bleue au toit noir et dans une petite Acadian de couleur blanche.

Il y avait en somme beaucoup de va-et-vient et même jeudi soir, un livreur s'est présenté à cette maison avec une dizaine de boîtes de poulet BBQ.

Des taches de sang

Ce matin, des experts de la police s'affairaient à prélever des taches de sang trouvées dans la maison, afin de les analyser en laboratoire.

Ce n'est que vers 9 h que les pompiers et les effectifs de l'armée devaient quitter les lieux cependant que la maison restait toujours sous la garde de la police. Les voisins disent n'avoir rien remarqué d'étrange dans les déplacements des locataires de la maison. Inutile d'ajouter qu'ils n'ont jamais vu M. Laporte.

L'autopsie

Au laboratoire de médecine légale, on nous a fait savoir que le rapport de l'autopsie serait remis directement au coroner Laurin Lapointe qui le ferait connaître lors de son enquête dont la date n'a pas encore été fixée.

A ce sujet là, on affirmait, hier, à la Sûreté du Québec que M. Laporte n'avait pas été tué d'un coup de feu mais à l'arme blanche. Pour le moment, la police tient secret le détail de l'autopsie.

Les BBQ encore dans leurs boîtes

Tout indique également que c'est la police de Saint-Hubert qui a reçu une information qui a mené à la découverte de la maison où M. Laporte a été séquestré.

Quant aux voisins, nul ne semblait avoir trouvé étrange le fait que les occupants de la maison du drame ne communiquaient avec personne et se livraient de temps en temps à des va-et-vient inusités.

Une femme faisait remarquer que pendant tout l'été, les fenêtres de la maison étaient restées fermées, les rideaux tirés.

Dans la maison, la police a découvert les fameuses boîtes de BBQ que l'on avait apportées jeudi soir.

Ces boîtes étaient encore pleines et les poulets n'avaient pas été touchés.

Parmi les objets trouvés dans la maison, on notait une paire de chaussures de femme et du matériel pour nettoyer les armes à feu.

LAPORTE

SUITE DE LA PAGE A 1

la maison permettant de croire que le ministre Laporte avait été assassiné à cet endroit.

Les mêmes détectives n'ont pas voulu répondre aux journalistes qui leur demandaient si des traces de M. James Cross avaient été trouvées à cet endroit.

En arrivant sur les lieux, les experts en désamorçage de l'Armée canadienne ont demandé aux policiers de faire évacuer les maisons voisines et ont également exigé qu'une équipe de pompiers soit amenée sur les lieux.

De plus, ils ont demandé que l'hôpital Charles-Lemoyne, de Greenfield Park prenne toutes les mesures afin de pouvoir accueillir des blessés graves, si jamais un accident se produisait.

Par la suite, méthodiquement, les experts ont commencé leur travail. Ils ont tout d'abord brisé une fenêtre du salon, où les policiers avaient noté la présence d'une malle entrouverte d'où dépassait la manche d'un gilet.

Les militaires, dissimulés derrière un paravent de métal, ont ouvert lentement le couvercle de la malle, à l'aide d'une perche longue d'environ 25 pieds. Petit à petit, les désamorceurs retiraient du coffre de nombreuses pièces de vêtements.

Après cette fausse alerte, les deux soldats qui étaient intrigués de la disposition de nombreux objets ont procédé avec mille et une précautions à la fouille complète de la maison.

Afin d'ouvrir les portes des différentes pièces de la maison, les désamorceurs ont utilisé de petites charges d'explosifs.

Aucune matière explosive n'a été apparemment trouvée sur les lieux.

le TEMPS qu'il fera

D'la neige? Y en a eu hier

Il a neigé hier, dans l'est ma chère! L'ouest aura beau contesté, c'est l'est de la province qui a été servi en premier par l'hiver.

Les flocons, un tantinet fondants, se sont abattus sur toute la partie située à l'est de la ville de Rivière-du-Loup, accumulant entre trois et six pouces au sol.

Aldéide Ouellet, le "commandeur" de Dorval, a toutefois révélé ce matin que l'est ne pourra s'enorgueillir longtemps de ce tapis blanc et que l'on n'aura probablement pas le temps de chausser les skis. Parce que même si on ne l'a pas demandé, le temps chaud s'amène lentement avec un centre de haute pression localisé au-dessus des Grands-Lacs.

Régions de Montréal et Ottawa: ensoleillé avec maximum de 50 aujourd'hui. Temps clair la nuit prochaine avec minimum de 30 à 35. Généralement enssoleillé et plus chaud mardi avec maximum de 60.

Régions de Québec, Laurentides, Cantons de l'Est et St-Maurice: enssoleillé avec maximum de 45 à 50 aujourd'hui. Temps clair avec minimum de 25 la nuit prochaine. Généralement enssoleillé avec maximum de 55 mardi.

Régions du Lac Saint-Jean, Rimouski, Baie-Comeau, Sept-Îles et Gaspé: généralement enssoleillé et ventoux aujourd'hui. Possibilité d'une chute de neige locale dans quelques endroits. Maximum de 40 à 45 aujourd'hui. Minimum de 25 à 30 la nuit prochaine. Généralement enssoleillé et plus chaud mardi avec un maximum de 45 à 50.



Avant d'entrer dans le hall du nouveau Palais de Justice, où est exposée la dépouille mortelle de M. Pierre Laporte, chaque personne est fouillée par des agents de la Sûreté du Québec. Le dispositif de sécurité est sans précédent à Montréal, et il est même interdit aux reporters-photographes de pénétrer dans le hall avec leur appareil.

La police bloque les ponts, et cherche une "familiale"

Tous les ponts donnant accès à l'île de Montréal ont été bloqués la nuit dernière alors que les policiers procédaient à une inspection minutieuse de tous les véhicules entrant dans l'île ou en sortant.

Cette mesure a été prise après que des témoins, dont trois militaires, eurent rapporté avoir vu deux individus, circulant dans une familiale Ford, modèle 1970, de couleur beige, avec des panneaux en imitation de bois, de couleur brune, sur les côtés, et dont les descriptions correspondaient en tous points à celles de Marc Carboneau et Paul Rose, recherchés pour les enlèvements de James Richard Cross et Pierre Laporte.

La voiture, qui portait des plaques de la province de l'Ontario, a été vue pour la première fois, vers 1 h. ce matin, par un pompiste d'une station-service, à l'intersection des rues Saint-Laurent et Bellechasse.

Le pompiste, qui a fait le plein du réservoir de la voiture, a révélé avoir reconnu Carboneau, qui portait des verres. Il était au volant de l'auto. Près de lui, le témoin a vu un individu portant la barbe et les cheveux longs qui ressemblait à Paul Rose.

Plus de deux heures plus tard, soit vers 3 h. 20, deux soldats ont aperçu la même voiture en face du 215, rue Highfield, à proximité de la rue Redpath Crescent, où le diplomate Cross a été enlevé le 5 octobre dernier.

L'un des militaires a donné le numéro des plaques minéralogiques comme étant IX1187. Le deuxième a opté plutôt pour le numéro IX1197.

Moins d'une demi-heure plus tard, un autre soldat rapportait avoir vu la

voiture en face du 715, rue Peel, se dirigeant vers le sud.

Les ponts ayant été immédiatement bloqués et placés sous une étroite surveillance, on présume qu'il y a très peu de chance que la voiture ait pu réussir à quitter l'île de Montréal.

Toutefois, vers 5 h. 30 ce matin, on a rapporté avoir vu une automobile semblable filant sur la route no 3, en direction est. Les policiers n'ont cependant pas réussi à retrouver cette voiture.

D'autre part, la police provinciale de l'Ontario a lancé une alerte générale pour tenter de retrouver une automobile de marque "Ford Cortina" qui aurait été vue, peu avant 9 h., par un citoyen de Burlington (près de Hamilton) sur l'autoroute "Queen Elizabeth".

Dans l'automobile se seraient trouvés deux hommes dont le signalement correspondait à celui de Paul Rose et Marc Carboneau.

Des barrages routiers ont été érigés dans la région.

Les barrages établis sur les ponts n'ont pas entravé la faible circulation de la nuit dernière, mais il devait en être tout autrement à l'heure de pointe ce matin.

En plus de cette familiale, la police recherche également une automobile Valiant 1969, immatriculée 3X8436 et enregistrée au nom de Mme Paul Rose.

recherchés pour les enlèvements ou pour les crimes à la fois.

Ces deux hommes ne sont pas inconnus des policiers.

En effet, Marc Carboneau est connu comme un membre très actif du Mouvement de libération du taxi et, on se rappellera que lors de la fusillade de la Murray Hill, le soir du 7 octobre 1969, il avait été blessé d'une décharge de fusil dans les fesses.

A cette occasion, il était en compagnie de Jacques Lancôt, un autre membre du MLT, qui est recherché depuis le mois de mars et qui aurait été identifié par Mme Cross comme étant au nombre des ravisseurs de son mari.

Quant à Paul Rose, il s'est fait connaître comme membre fondateur de la Maison du pêcheur, à Percé, qui avait tenu les policiers et la population de Percé en état d'alerte presque continue au cours des mois de juillet et août.

Le maire de Percé, M. Abner Biard, a déclaré, au cours d'une entrevue, que Rose était l'un des 25 premiers agitateurs à la Maison du Pêcheur.

Cet immeuble, qui a été rasé par un incendie récemment, avait été occupé par des étudiants de Montréal et de Québec au cours de l'été de 1968. Des citoyens et le conseil municipal de Percé s'étaient opposés à la présence de ces étudiants. Ils affirmaient que les étudiants nuisaient à l'industrie touristique dans le village.

Le maire Biard a rappelé avoir signé un mandat d'arrestation contre Paul Rose et Pierre des Bois, les accusés d'avoir troublé la paix dans son restaurant. Il a ajouté que la police n'avait pu les retrouver.

Rose était aux premiers rangs de la fameuse manifestation qui avait tourné à l'émeute, l'automne dernier, à Saint-Léonard.

Paul Rose a été professeur suppléant occasionnel à la Régionale de Chambly pendant près de deux ans. Il en est parti depuis juin 1968.

Descriptions

La Sûreté du Québec a communiqué comme suit la description des deux individus recherchés:

Marc Carboneau: 5 pieds, 5 pouces, poids 145 livres, teint clair, corpulence normale, cheveux bruns, yeux bruns, nationalité canadienne, 1 a n g u e française.

Paul Rose: mesure 6 pieds, poids 210 livres, teint pâle, corpulence normale, cheveux noirs, yeux bruns, nationalité canadienne, langue française, a une cataracte sur l'oeil gauche.

La police demande à toute personne voyant l'un ou l'autre de ces individus d'entrer en communication avec l'officier de service à la SQ, au 1701 de la rue Parthenais, ou en téléphonant à 395-4120.

La Sûreté du Québec souligne qu'il ne faut pas confondre Paul Rose, l'individu recherché et qui enseigne dans une institution de la rive sud, avec un professeur du même nom, enseignant au CEGEP Lionel-Groulx, à Montréal.

Témoignage unanime aux Communes

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — La Chambre des communes a rendu hommage ce matin à la mémoire de Pierre Laporte et a offert ses sympathies à la population et au gouvernement du Québec, de même qu'à la famille Laporte.



Cette femme, qui demeure à proximité de la maison où l'on tenait M. Pierre Laporte en otage, a assuré les journalistes qu'elle avait reconnu, parmi ses étranges voisins, le professeur Paul Rose recherché par la police.

Washington demande à Ottawa de renforcer la protection de ses représentants au Canada

WASHINGTON (AFP) — Le département d'Etat a demandé aux autorités canadiennes de fournir une protection policière supplémentaire à toutes les personnalités officielles américaines qui résident ou séjournent au Canada, a annoncé aujourd'hui le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, M. John King.

de presse quotidienne, que le gouvernement américain a donné des instructions à tous les représentants des Etats-Unis à Ottawa et à Québec de prendre des mesures exceptionnelles pour veiller à leur sécurité à la suite de l'assassinat de M. Pierre Laporte et de l'enlèvement de l'attaché commercial britannique à Montréal, M. James R. Cross.

M. King a déclaré, à sa conférence

LES MESURES

SUITE DE LA PAGE A 1

Mais il n'a pas permis de faire l'unanimité de la Chambre, car alors que 3 néo-démocrates votaient avec le gouvernement, 16 autres se sont prononcés contre la proclamation des mesures de guerre.

Les créditeurs — ils n'étaient pas nombreux, certains ayant été retenus à Thetford par leur congrès de fin de semaine — ont tous voté avec le gouvernement.

Le vote de ce matin a été précédé d'homages de tous les chefs de parti à

l'égard de M. Pierre Laporte, assassiné samedi. Dans le cas de M. T. C. Douglas et Réal Caouette, ces hommages se sont cependant doublés de considérations sur le fond de la question. M. Caouette évoquant à nouveau le peloton d'exécution, M. Douglas discutant à nouveau la trop grande portée de la loi sur les mesures de guerre.

Parlant aux journalistes après le vote, le ministre de la Justice, M. Turner, a déclaré que le projet de loi nécessaire pour faire face à des situations comme celle que nous traversons est d'autant plus difficile à élaborer que nous sommes en pays de régime fédéral.

CLINIQUE B.C.
services complets avec département

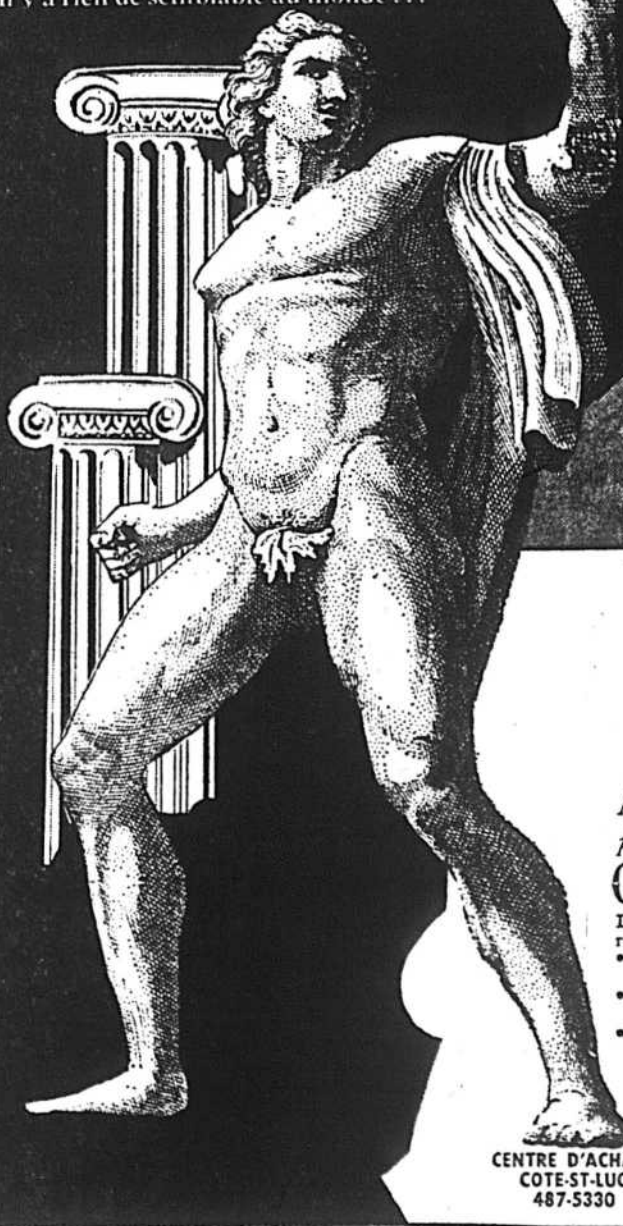
CHIROPRATIQUE

4146 est. Bélanger (angle Pie IX)

Sur rendez-vous,
de 9 a.m. à 9 p.m. **725-9588***

COMPAREZ VIC TANNY

Il n'y a rien de semblable au monde...



Desirez-vous VITALITÉ DÉTENTE SANTÉ...

Renseignez-vous sur le nouveau programme concentré en 20 séances **CHARTER '70 PLAN**

Desormais, vous pouvez facilement et rapidement:

- Amincir vos HANCHES et vos CUISSES de 1" à 3"
- Amincir votre TOUR DE TAILLE de 2" à 5"
- Perdre de 5 à 20 lbs... grâce aux PROGRAMMES INDIVIDUELS POUR HOMMES ET POUR FEMMES.

LES PROGRAMMES CHARTER '70 COMMENCENT CETTE SEMAINE...

RENSEIGNEZ-VOUS AU CENTRE DE CULTURE PHYSIQUE LE PLUS PROCHE DE CHEZ VOUS

CENTRE D'ACHATS COTE ST-LUC 487-5330	PLACE BONAVENTURE avec ESTEREL "E" Mart 866-7907	CENTRE D'ACHATS ROCKLAND 342-5550	1278, BOUL. LABELLE CHOMÉDEY 688-7330	WEST ISLAND MALL 683-6115
--	--	---	---	---------------------------------

50¢

PAR JOUR
SUR UNE BASE
PROGRAMMÉE

Appel pour sauver Cross

Les dirigeants des trois centrales syndicales, MM. Louis Laberge, président de la FTQ, Marcel Pepin, président de la CSN, et Yvon Charbonneau, président de la CEQ, ainsi que MM. Claude Ryan, directeur du "Devoir" et le chef du Parti québécois, René Lévesque, ont lancé hier un nouvel appel au gouvernement québécois et au FLQ, pour sauver la vie de M. Cross.

"Nous supplions le gouvernement québécois de se décider enfin à négocier véritablement pour faire en sorte que cette vie soit sauvée", disent les signataires.

"Si cet appel peut avoir un effet, nous le faisons. Vous qui avez kidnappé J. R. Cross, nous espérons que vous vous rendrez compte que vous ne devez pas continuer dans cette même ligne et que vous devez le relâcher pour le bien de tous les Québécois."

LA MERE

SUITE DE LA PAGE A 1

Saint-Hubert, les ravisseurs du ministre du Travail, M. Laporte.

Ces arrestations sont survenues, peu avant midi, au 1360, rue Beauchamp, à Longueuil, dans une maison unifamiliale où avait vécu Paul Rose.

De plus, on n'avait aucune nouvelle de la femme de Rose qui, semble-t-il, a disparu en même temps que son mari.

Dans la cour de la maison, les policiers ont trouvé une voiture qui faisait l'objet de recherches depuis ce matin. Il s'agit d'une auto de marque Valiant, modèle 1969 (sedan) dont les plaques d'immatriculation, émises au nom de Mme Rose, portent les numéros 3X-8436.

GAGNEZ 50 "VOYAGES DE DÉTENTE" AIR CANADA et

DES FINS DE SEMAINES SENSATIONNELLES À LA STATION DE SKI EDELWEISS

La meilleure station de ski du Québec, avec le plus long monte-pente Poma au Canada.

Pour tous Pierre Laporte restera un exemple de courage



M. Jean Drapeau



M. Lucien Saulnier

Pierre nous laisse un message ultime de courage — Drapeau

par André BEAUVAIS

"Pierre Laporte a fait sacrifice de sa vie. Il ne faut pas que son sang soit versé en vain. Ce doit plutôt être un message ultime à ceux qui détiennent un mandat public, à quelque niveau de gouvernement que ce soit, de faire preuve de beaucoup de courage dans les décisions à prendre."

C'est ainsi que s'exprimait le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, devant les fidèles de l'Eglise du Messie, hier, M. Drapeau avait été invité par les autorités religieuses à prononcer une allocution sur "Le citoyen dans la cité".

A la suite de l'assassinat du ministre du Travail et de l'Immigration, M. Drapeau modifia le programme de cette rencontre. Il ne formula que de brèves commentaires sur la mort de M. Pierre Laporte, "ce grand homme politique". "Le décès brutal, sauvage, de Pierre Laporte cause dans le monde un très grand effroi et auprès de ses amis une peine profonde", a poursuivi M. Drapeau.

D'enchaîner le maire de Montréal: "Pourquoi Pierre Laporte? Parce que dans leur esprit il faut détruire notre société, parce que Pierre Laporte était considéré comme le second en commandement dans le gouvernement du Québec; il ont donc décidé de supprimer le deuxième à défaut de pouvoir supprimer le premier..."

"C'est un avertissement à toute la population; le bonheur, la prospérité ne s'obtiennent pas dans l'horreur, dans le sang."

Un assassinat crapuleux

— Lucien Saulnier

MM. Lucien Saulnier et Pierre Laporte n'étaient pas que deux hommes politiques qui se vouaient beaucoup de respect.

MM. Saulnier et Laporte étaient deux amis. Deux amateurs de golf qui aimaient prendre des vacances en même temps pour pratiquer ce sport.

Quelques minutes après l'annonce de l'assassinat de M. Laporte, le président du comité exécutif de Montréal s'est dit attristé.

"Il ne s'agit pas de crime politique; il

"J'ai eu le plaisir de compter Pierre Laporte au nombre de mes amis personnels. Il était un bon père, un bon époux, un bon fils pour sa mère et un ami pour ses amis."

"Pierre a consacré sa vie pour le bien-être, le mieux-être de ses concitoyens. Il soutenait ses idées et ne craignait pas de les défendre avec courage et acharnement. Pourquoi lui? Il est choisi un homme à qui on n'avait rien à reprocher."

"En ajoutant des certures à son supplice, ils ont voulu donner un avertissement aux autres de ce qui les attend..."

"Le sacrifice de Pierre doit avoir toute sa signification", devait conclure M. Drapeau, dans la nef de l'église, rue Sherbrooke à l'intersection de Simpson. A sa sortie, sur le trottoir de la rue Sherbrooke, M. Drapeau, entouré de plusieurs "gorilles" fut assailli par plusieurs journalistes. Il accepta de répondre aux questions d'un journaliste représentant une chaîne de télévision américaine.

"Il me paraît évident que la décision de tuer Pierre Laporte était prise avant son enlèvement. Avant ces moments déchirants que connaît le Canada, les gouvernements doivent être unis plus que jamais", déclara M. Drapeau aux téléspectateurs américains.

Escortés de plusieurs agents en civil, M. et Mme Jean Drapeau prirent place dans leur limousine qui démarra à toute vitesse, rue Sherbrooke.

s'agit d'assassinat crapuleux. Tout le peuple québécois crie vengeance pour ce sang versé."

"Je pleure littéralement la mort de Pierre Laporte. Peu d'hommes de ma génération ont rendu autant de services, à leurs concitoyens, à leur province, à leur pays. Il prendra rang dans la longue liste des héros morts pour la liberté. A Mme Laporte, à ses enfants et à toute sa famille j'offre mes plus profondes condoléances", a déclaré M. Saulnier.

Les maires, unanimes, louent la détermination du parrain de la réforme municipale au Québec

par André BEAUVAIS et Claude MASSON

Pierre Laporte, ministre des Affaires municipales du Québec du 5 décembre 1962 au 6 juin 66, a été décrit comme l'instigateur de la réforme municipale, le promoteur de la restructuration des villes, le parrain du regroupement des municipalités.

Aujourd'hui, 30 heures après l'assassinat de Pierre Laporte, tous les dirigeants municipaux, qu'il s'agisse des maires des quatre plus grandes villes du Québec, du président de l'Union des municipalités du président de l'Union des conseils de comté, des maires qui ont dû accepter la fusion sous le règne de M. Laporte et des maires-amis du disparu, tous reconnaissent qu'il a été un bourreau de travail pour "refaire" les municipalités à travers tout le Québec.

M. J.-Réel Desrosiers, président de l'Union des municipalités et maire du Cap-de-la-Madeleine :

"J'ai été complètement renversé. Ça fait réfléchir les administrateurs et ceux qui ont préparé la situation dramatique que nous vivons."

"M. Laporte a été très actif même s'il a été très contesté par le Bill 13 sur la fusion des villes de l'île Jésus. L'Union des municipalités avait alors pris position sur le principe du regroupement municipal". L'Union des municipalités

doit émettre, aujourd'hui même, une déclaration plus détaillée en rapport au décès du ministre Laporte.

M. Jean-Marie Moreau, président de l'Union des conseils de comté de la province de Québec et maire de Verchères: "C'est l'assassinat le plus lâche et le plus abject. Pierre Laporte était un bourreau de travail. Personne de ceux qui ont été en contact avec lui n'a pas ressenti sa volonté, son énergie, son travail, sa détermination de réussir. M. Laporte a été le principal promoteur de la restructuration municipale".

Dr Lucien Paiement, membre du comité exécutif de Laval :

(Le maire Jacques Tétrault est à l'extérieur du pays et le vice-président, M. Bruno Faucher, n'a pu être atteint).

"C'est incompréhensible, c'est invraisemblable. M. Laporte était un homme d'idée et il faisait tout ce qu'il pouvait pour parvenir aux objectifs fixés. Même en étant en désaccord avec lui — au sujet de la fusion sur l'île Jésus, par exemple — il ressortait toujours quelque chose de positif à discuter avec lui".

Le maire Gilles Lamontagne de Québec :

"La première réaction d'un homme qui a un cœur, de dire M. Lamontagne, devant un si lâche assassinat, en est une de vengeance en souhaitant que les responsables soient punis par les mêmes moyens, même pires."

Les chefs politiques du Canada demandent que la chasse aux terroristes soit intensifiée

Douglas: "Recourir aux informateurs"

Le chef du Nouveau parti démocratique, M. T.C. Douglas, a prié les autorités d'intensifier leurs recherches en vue d'arrêter les assassins de M. Laporte.

"Je suis consterné, comme l'est, je crois, toute personne normale, devant ce crime infâme et haineux", a-t-il dit.

M. Douglas a déclaré qu'il avait espéré que les ravisseurs libéreraient M. Laporte et M. Cross en échange d'un sauf-conduit. (Au moment où s'exprimait M. Douglas, la mort de M. Laporte était confirmée.)

"Je crois maintenant que le gouvernement n'a d'autre choix que de faire ce qu'il hésite à faire jusqu'ici: accroître tout ce qu'il a entrepris et offrir une récompense appropriée aux informateurs."

M. Douglas a conclu: "Ces hommes (les ravisseurs) doivent être pourchassés comme des dangereux fugitifs qui ont commis un crime infâme".

"Des chiens enragés..."

M. Edgar Gerhard, procureur général de l'Alberta, a déclaré que "les Canadiens ont peine à croire qu'une telle chose pouvait arriver dans notre pays". Il a ajouté: "les responsables sont des chiens enragés et ils doivent être traités comme tels. Il s'agit d'un crime pour lequel il n'existe aucune circonstance atténuante".

On n'a pu obtenir la réaction du premier ministre de l'Alberta, qui était absent d'Edmonton.

"Pas de clémence"

"Il ne devrait plus y avoir de doute pour personne que nous ne devons pas nous montrer cléments à l'égard des éléments subversifs", a déclaré le pro-

"Mais comme nous sommes des humains raisonnables et chrétiens il faut rester maîtres de soi et se raviser."

"Que tous ceux qui ont des responsabilités publiques, que tous ceux qui au cours des derniers jours ont fait des déclarations aux noms de syndicats ou d'organismes officiels, que tous ceux qui ont tendance à blâmer les gouvernements pour les agissements des derniers jours fassent un retour sur eux-mêmes et qu'ils se demandent s'ils ne sont pas un peu responsables de ce qui nous arrive."

"Cette violence qui séduit n'est-elle pas celle dont on s'inspire pour commettre de tels actes?"

M. Marcel Robidas, maire de Longueuil, la plus importante ville du comté de Chambly et la quatrième au Québec :

"Il est difficile de parler en de telles circonstances. Je n'aurais jamais cru que des gens avaient perdu le sens des valeurs comme ça. C'est un acte de barbarie."

"En de tels moments, la population doit collaborer entièrement avec les autorités en place, avec les dirigeants des institutions démocratiques."

"Quant à moi, je perds un ami très cher avec lequel je m'étais entretenu encore la veille de son enlèvement".

M. Maurice Tanguay, maire de Chambly :

curer général de la Colombie-Britannique, M. Leslie Pearson.

"En Colombie-Britannique, comme dans toutes les autres provinces, nous utiliserons tout en notre pouvoir pour maintenir la loi et l'ordre", a-t-il ajouté.

Robarts: "Un crime insensé"

Se déclarant stupéfait et profondément attristé, le premier ministre de l'Ontario, M. John Robarts, a souligné qu'il éprouvait un sentiment de grande sympathie pour la famille de M. Laporte.

M. Robarts, qui a fait sa déclaration à son domicile, a qualifié d'"insensé" l'assassinat de M. Laporte. Ce crime nous donne "quelques indications sur le genre de personnes sans pitié à qui nous avons affaire".

Le premier ministre a dit qu'il ne possédait aucun indice tendant à laisser croire que le terrorisme se répand en Ontario ou dans d'autres parties du Canada hors du Québec. Il a cependant souligné: "Des choses étonnantes se produisent présentement dans notre pays et je crois vraiment que l'attitude que nous devons prendre en doit être une de vigilance".

Smallwood: "Un crime crapuleux"

M. Joseph Smallwood, premier ministre de Terre-Neuve, a vivement déploré "ce crime crapuleux qui couvre de honte tous les Canadiens à la face du monde". Il a souligné que la mise en vigueur de la loi des mesures de guerre, par le gouvernement fédéral, était une action justifiée, mais qui est peut-être venue trop tard.

"Acte insensé"

"C'est un acte brutal et insensé contre toute la population du Canada", a déclaré le premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, M. G.I. Smith.

"Il faut être unis"

En Alberta, le chef de l'Opposition, M. Peter Lougheed (progressiste-conservateur), a souligné que les autorités fédérales, appuyées par le public, doivent tout mettre en oeuvre pour arrêter les assassins de M. Laporte.

Invitant les Canadiens à demeurer calmes, M. Lougheed a déclaré que l'unité nationale doit exister en cette période de crise. Il a ajouté que toute la population de l'Alberta manifestait sa solidarité avec les autorités fédérales.

Le maire d'Edmonton

Le maire d'Edmonton, M. Ivor Dent, président de la Fédération canadienne des maires et des municipalités, a déclaré: "Tuer un homme innocent pour obtenir par le chantage la soumission du gouvernement à des demandes illégales est un acte inqualifiable".

Il a ajouté: "M. Laporte a donné sa vie pour son pays et tous les Canadiens doivent s'unir afin que son sacrifice n'ait pas été fait en vain".

La semaine dernière, M. Dent a reçu un appel téléphonique d'un inconnu qui a menacé de l'enlever.

Autres réactions en page C13

(C'est le ministre Laporte qui, en 1965, avait procédé à la première fusion du genre au Québec en unifiant les deux Chambly).

"Pierre Laporte était un homme d'avant-garde rempli d'énergie, d'habileté, de cran. La fusion des deux Chambly, en principe, était totalement logique mais, en aparté, la ville de Chambly a hérité d'un village avec de mauvaises tinances".

M. Reginald Dawson, maire de Ville-Mont-Royal et vice-président du comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal :

"C'est avec un serrement de cœur que nous avons tous appris la confirmation de l'assassinat de M. Pierre Laporte", a déclaré M. Reginald Dawson, maire de Mont-Royal et vice-président de la Communauté urbaine de Montréal.

"J'appuie personnellement et sans réserve les décisions prises par le gouvernement supérieur. Quant à dire ce que peut être la réaction chez la population anglophone, elle est la même que les francophones, soit un sentiment de haine vis-à-vis un assassinat si cruel; et je crois bien que le sacrifice de M. Laporte servira à unir davantage les Canadiens de tout le pays", a terminé M. Dawson.

M. Sarto Desnoyers, maire de Dorval et président de la Conférence des maires de banlieue :

"C'est impensable. C'est criminel. Alors que des hommes politiques comme Pierre Laporte avaient fait du Québec une terre accueillante au climat des plus hospitaliers, des plus conciliants, une bande de criminels ont commis une action odieuse qui a tout démolit ce que nous avions mis des années à construire."

M. Joseph Zappia, président du Parti de Montréal :

"Le Parti de Montréal a appris avec stupeur et avec la plus profonde tristesse l'événement si tragique. Il partage les sentiments des membres du gouvernement à qui il offre ses plus sincères condoléances et son appui le plus entier. Il tient en même temps à faire connaître à Mme Laporte et à sa famille la sympathie qu'il éprouve dans une épreuve aussi cruelle. Les membres du Parti de Montréal prient Dieu pour le rétablissement de la paix dans notre province qui ne mérite pas les affrontements qu'on lui impose actuellement".

Mutisme à Alger et à Cuba

Indirectement impliqués dans le drame qui se joue au Québec et dont l'exécution du ministre Pierre Laporte vient de marquer un tragique aboutissement, les gouvernements d'Algérie et de Cuba ont fait connaître leurs réactions au geste que viennent de poser les terroristes du FLQ.

A Cuba, pays qui, si le plan "Bourassa" s'était matérialisé, devait servir d'intermédiaire dans la libération des deux otages, MM. Laporte et Cross, et d'asile aux ravisseurs, les porte-parole gouvernementaux se refusaient hier à tout commentaire en ce qui concerne la mise à mort de M. Laporte.

Un représentant du ministre cubain des Relations extérieures, interrogé hier soir à La Havane, s'est même refusé à confirmer officiellement l'acceptation de son gouvernement, rendue publique samedi à Québec, d'intervenir en qualité de médiateur entre les autorités canadiennes et le FLQ.

"Seul le gouvernement canadien, a-t-il dit, est actuellement habilité à faire les déclarations qu'il pourrait juger opportunes."

Par ailleurs, la presse et la radio cubaines se contentent, pour leur part, de publier une dépêche d'agence annonçant la mort de M. Laporte et s'abstiennent de faire la moindre allusion au plan élaboré de concert par les gouvernements du Canada et de Cuba en vue d'obtenir la libération des otages.

Réserve en Algérie

Du gouvernement de Houari Boumediène, il n'y a eu aucune réaction officielle ou officieuse.

Dans les milieux diplomatiques, on souligne cependant que l'Algérie terre d'asile aux options révolutionnaires affirmées est toujours disposée à accueillir un proscrit politique ou une personnalité momentanément déçue. Mais on ajoute que de là à accueillir indistinctement des extrémistes en difficultés à la suite d'enlèvements et d'assassinats, il y a, semble-t-il, un pas que les responsables algériens franchiraient peut-être, mais à regret.

Au Nouveau-Brunswick la population en oublie les élections provinciales

par Jacques FILTEAU envoyé spécial de LA PRESSE

MONCTON — Le premier ministre du Nouveau-Brunswick, atterré par la nouvelle de l'assassinat de M. Pierre Laporte, par des membres du FLQ, a décidé d'annuler les différentes visites qu'il devait effectuer hier en province dans le cadre de la campagne électorale qui bat présentement son plein et qui aura son dénouement le 26 octobre prochain, jour des élections.

Son adversaire, M. Richard Hatfield, chef de l'opposition, a déclaré pour sa part que le Canada avait été disgracié. "Le plus bel hommage à rendre à M. Laporte, a dit le chef de l'opposition, serait de continuer à supporter le système démocratique auquel il était dévoué".

Les enlèvements effectués par le FLQ retiennent d'ailleurs beaucoup plus l'attention des quotidiens nouveau-brunswickois que les élections. Il en va de même pour la population qui s'inquiète des répercussions que ces événements

pourraient avoir au Nouveau-Brunswick.

Il n'y a pas de journaux du dimanche au Nouveau-Brunswick et conséquemment, la réaction des quotidiens ne sera connue que dans le courant de la journée d'aujourd'hui. Mais par ailleurs si on en juge par la réaction des journaux aux enlèvements et à la proclamation de la loi des mesures de guerre on peut deviner ce qu'elle sera à la mort de M. Laporte.

L'Évangéline, le seul quotidien français des Maritimes, pour sa part considère que "l'enlèvement de MM. Laporte et Cross est un crime haineux dont on a peine à évaluer la signification". L'éditorialiste (anonyme) se demande par ailleurs si le gouvernement fédéral n'a pas aidé à préparer le scénario pour des spectacles de ce genre, "quand on refuse systématiquement d'admettre qu'il existe une conspiration communiste au Canada, centrée sur Montréal, écrit l'éditorialiste, très bien entraînée et financée de l'extérieur et qui vise à détruire nos institutions: quand on

ouvre la porte très large au Canada à tous les communistes les plus notoires, pour les inviter ensuite à Radio-Canada; quand on facilite les voyages d'étude à Cuba de jeunes Montréalais qui vont à étudier les méthodes de subversion (...); quand on permet tout ça en prétendant sauver la démocratie alors on s'attire des bosses... Quand on sème le vent, on récolte la tempête", conclut l'éditorialiste.

Un autre journal, le Times de Moncton, invite pour sa part la population au calme. L'éditorialiste s'est dit d'avis que si la perte de six mois de liberté civile des Canadiens est le seul prix à payer pour protéger les droits du citoyen, alors ce n'est pas beaucoup.

Le Telegraph Journal de Saint-Jean est d'avis pour sa part que le Canada a été suffisamment patient et que l'imposition de la loi des mesures de guerre était devenue une mesure nécessaire.

Faisant écho sans le dire à l'homme de la rue pour qui tous les indépendantistes, y inclus les membres du parti québécois, sont des terroristes, des

membres du FLQ, le journal déclare que, après avoir épuisé tous les autres moyens de prendre le pouvoir, y inclus l'élection démocratique du parti québécois dont il espérait prendre le contrôle, le FLQ est passé à l'insurrection et aux menaces de violence plus grandes encore.

Le Canada devait, dit l'éditorialiste du Telegraph Journal, céder certaines de ses libertés à des anarchistes ou à son gouvernement. Il a opté pour la seconde mesure.

On ne peut faire autrement par ailleurs que de déceler une grande nervosité spécialement chez les anglophones. Ainsi un jeune Français en stage à Moncton s'est fait apostropher dans un centre commercial. L'anglophone lui a demandé si le Canada selon lui était un pays libre. Ce à quoi le jeune Français a répondu oui. L'anglophone lui a alors demandé pourquoi il voulait le libérer...

Un autre incident dignes de mention: voyant une voiture immatriculée au Québec et montrant la plaque: "look! FLQ".

Dans la capitale fédérale : colère et inquiétude

Pierre-C. O'NEIL

de notre bureau d'Ottawa



La tragédie avait plusieurs visages à Ottawa

OTTAWA — La tragédie avait plusieurs visages dans la capitale hier. Par le drapeau qui flottait à minuit, elle avait celui d'un grand deuil.

Elle avait le visage de la violence, évoqué par la sortie de MM. Jean Marchand et Gérard Pelletier, flanqués des militaires en tenue de sortie, mais qui tenaient la mitraillette à la hauteur de l'épaule.

Elle avait le visage de la consternation et de la colère que l'on devinait dans le pas précipité de M. Trudeau et une certaine façon de porter la tête.

Elle avait le visage de cette inquiétude de près d'un millier de petites gens accourus au Parlement dans l'espoir de voir quelque un et de se trouver ainsi rassurés.

Certes, la tragédie survenue dans la nuit de samedi à dimanche a réduit quelque peu la pertinence du débat qui se déroulait en Chambre depuis vendredi matin au sujet des mesures exceptionnelles prises par le gouvernement du Québec et du Canada, et qui ont finalement débouché sur la mise en vigueur de cette épouvantable loi des mesures de guerre.

Mais cette loi est encore en vi-

gueur aujourd'hui et pour cela seul, il est peut-être utile de revenir sur quelques aspects de ce débat qui, à moins de décisions prises tard dans la soirée d'hier, doit se terminer par un vote ce midi.

Ce qu'il a de plus remarquable ce débat, c'est l'étrange polarisation qui s'y est produite de façon générale entre l'opinion des Canadiens français, quel que soit leur parti, et celle des Canadiens anglais, surtout de ceux des partis d'opposition. Tous les députés du Québec, qu'ils soient en effet conservateurs, libéraux ou libéraux, se sont montrés à des degrés divers plus favorables que leurs collègues de langue anglaise à la mise en vigueur de la loi des mesures de guerre.

Les députés libéraux du Québec appuient tous la proclamation de la loi des mesures de guerre, encore que certains le fassent avec des réserves plus ou moins importantes comme celles qui ont été exprimées par le premier ministre et M. Jean Marchand. La plupart des Canadiens anglais des partis d'opposition, sans s'opposer formellement à la loi, la contestent sérieusement.

S'il est étrange de voir les députés québécois demander avec autant d'u-

nanimité l'application de mesures rigoureuses pour cauteriser le malaise social et politique qui se manifeste au Québec, il ne l'est pas moins de voir un certain nombre de Canadiens anglais qui n'ont dans le passé, manifesté la moindre sympathie, voire la moindre compréhension du malaise québécois, se faire les champions des libertés civiles des Canadiens français.

J'avoue que je préfère voir les Québécois eux-mêmes se charger de la défense de leur liberté civile car leur crédibilité me paraît infiniment plus grande que celle des Canadiens anglais pleins de bonne volonté mais auxquels échappent depuis toujours des éléments importants du dossier québécois.

Cela me rappelle une situation survenue à Winnipeg au moment du dernier congrès des néo-démocrates. Certains socialistes rêveurs du Canada anglais voulaient descendre dans la rue au Québec pour manifester contre les projets de loi sur la langue. La responsabilité de les engueuler revint à M. Charles Taylor, le professeur de McGill, qui refuse de se faire élire ailleurs qu'au Québec. Il leur demanda de venir passer quelque temps au Québec et de ma-

nifester plus tard. Il leur fit comprendre qu'ils se rendraient compte à ce moment que leur manifestation devrait porter sur la propriété des grandes entreprises québécoises, plutôt que sur la question de la langue. Les jeunes socialistes se rallièrent en bougonnant.

Mais que disent les Canadiens anglais contre la loi des mesures de guerre? Les motifs de leur opposition couvrent un large éventail. Cela va du mépris du Parlement qu'aurait démontré le gouvernement, jusqu'à son refus de fournir les informations qui l'auraient poussé vers ces mesures draconiennes.

Cette histoire de complot contre la sécurité de l'Etat agace l'opposition. Elle voudrait en connaître certains éléments avant de faire confiance au gouvernement. Elle se plaint de ce que le gouvernement ne se soit pas soucié de donner à la population à cet égard un minimum d'information. Elle lui suggère de le faire au plus tôt pour se mériter des appuis plus larges dans la population.

Mais surtout elle lui suggère de révoquer au plus tôt l'application de cette loi qui pourrait être remplacée soit par une législation plus spécifique et mieux accordée à la situation

exceptionnelle, soit par un amendement au code pénal. On se souviendra que les ministériels, le premier ministre en tête, avaient fait état de leur volonté de modifier rapidement l'attitude du gouvernement au sujet des mesures d'exception.

On croyait que cela pourrait se produire dès le moment où l'on retrouverait les otages ou dès qu'ils seraient libérés. L'assassinat de M. Pierre Laporte n'a pas malgré cela, décalé hier une certaine volonté de faire des compromis politiques pour éviter que les mesures de guerre n'entraînent une radicalisation des séparatistes qui oeuvrent dans la légitimité.

Enfin, en politiciens qu'ils sont, les députés se sont efforcés au cours du débat de faire le partage des responsabilités dans les événements actuels.

Le gouvernement Trudeau a écopé, avec ou sans raison, de la plus grande partie de ce fardeau. On l'a accusé de négligence dans le traitement des informations reçues il y a un an de M. Lucien Saulnier. On l'a accusé de manquer de compassion à l'égard des graves problèmes auxquels font face, dans l'ordre de l'éco-

nomie, un nombre croissant de Québécois. On l'a accusé d'avoir toléré trop longtemps une trop grande liberté d'expression dans les moyens de communication.

On l'a accusé en particulier de tolérer une véritable anarchie à la Société Radio-Canada.

Enfin, et il fallait s'y attendre, on a attribué une large partie des maux actuels à l'incompétence des journalistes politiques qui n'informerait pas bien les Québécois de ce qui se passe à Ottawa.

Tout cela est un peu trop gros pour être exact, et quand nous serons revenus des émotions qui nous étreignent, il sera plus facile, si cela est absolument nécessaire, d'établir plus clairement les responsabilités.

Retenons pour l'instant un fait encourageant; encore que cela soit moins vrai dans le cas des députés québécois de tous les partis, on décelait au Parlement une volonté de faire des distinctions de plus en plus nettes entre les extrémistes du FLQ et les partisans du parti québécois qui cherchent à renverser le gouvernement par les voies plus régulières, mais souvent plus ou moins faussées, du régime politique actuel.

L'attention se déplacera de nouveau vers Ottawa

par Marcel DESJARDINS de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Au lendemain des événements tragiques des derniers jours, on se demande, aujourd'hui dans les milieux parlementaires fédéraux, si la capitale canadienne ne va pas revivre une autre semaine de chantage et d'angoisse.

Car, par suite de l'assassinat du ministre québécois Pierre Laporte, et même si le gouvernement canadien, celui du Québec et les dirigeants de la ville de Montréal poursuivent leur étroite collaboration, l'attention se déplacera de nouveau vers Ottawa, où les autorités fédérales demeurent garantes de la sécurité des diplomates étrangers postés en terre canadienne.

Et par conséquent, le ministre des Affaires extérieures du Canada, par l'entremise de son titulaire, M. Mitchell Sharp et du sous-secrétaire d'Etat, M. A.E. Ritchie, continueront de suivre de près les recherches entreprises pour retrouver M. Cross.

Si les opérations policières continuent de tomber sous la juridiction provin-

ciale, toute décision concernant M. Cross devra être prise par le gouvernement fédéral.

Dans la capitale fédérale, les ministres, par la bouche de M. Sharp ont laissé savoir, hier après-midi, qu'ils s'abstiendraient de toutes déclarations publiques et ne rempliraient aucun engagement public au cours des prochains jours et jusqu'aux funérailles de M. Pierre Laporte. Ils veulent ainsi observer le deuil pour marquer la fin tragique du ministre québécois du Travail.

Hier, les ministres se sont réunis à deux reprises.

À midi, le Conseil des ministres a siégé sous la présidence de M. Trudeau pour faire le point de la situation, pour prendre connaissance des derniers développements de l'enquête policière, du sort réservé à M. Cross et pour s'entendre sur les moyens de sécurité qui seront accordés aux ministres fédéraux qui assisteront aux funérailles de M. Laporte. Cette réunion s'est prolongée pendant plus de deux heures.

À 6 h. 30, une vingtaine de ministres se sont de nouveau réunis cette fois

pour écouter le solliciteur général du Canada, M. George McIlraith, faire un tour d'horizon de la situation et pour aborder une autre fois les problèmes soulevés par la participation d'un fort contingent de ministres et de députés fédéraux aux funérailles du ministre du Travail. On croit que le ministre des Transports, M. Don Japieson, fera les arrangements nécessaires pour qu'un appareil gouvernemental soit mis à la disposition de la députation fédérale.

Il est également possible que les Communes décident d'ajourner les travaux durant une partie de la journée demain afin de faciliter la tâche à ceux qui se rendront dans la métropole pour assister aux funérailles.

À ce sujet, les Communes se sont réunies ce matin et elles doivent voter l'adoption de la résolution portant sur l'instauration des mesures de temps de guerre, décrétée à 4 heures au matin du vendredi 16 octobre.

On sait que le débat auquel cette mesure a donné lieu s'est terminé abruptement vers 1 h. 05, dimanche matin, lorsque les députés ont appris que la police

avait confirmé la nouvelle de l'assassinat de M. Laporte.

La stupéfaction

Même si depuis le deuxième enlèvement, et en particulier depuis l'aube de vendredi, on s'attendait au pire dans les milieux parlementaires fédéraux, la mort de M. Laporte a jeté tous ceux qui se trouvaient au parlement à ce moments-là dans la plus profonde consternation.

Le député libéral de Prince George-Peace River, M. Robert Borrie, poursuivait son discours lorsque son collègue conservateur de Gander-Twillingate, M. John Lundrigan, le mit au courant de ce que le pays savait déjà.

"Je crois, a conclu M. Borrie, que le gouvernement a pris la bonne décision en recourant à la Loi sur les mesures de guerre. Nous ne faisons pas affaire à des dissidents politiques. Nous avons à faire face à des meurtriers bien organisés."

Le député néo-démocrate de Winnipeg-Nord-Centre, M. Stanley Knowles, devait prendre la parole par la suite mais devant les exhortations répétées "assez, assez" du député libéral de Montréal-Saint-Denis, M. Marcel Prud'homme, il mit fin à ses propos et le débat se termina.

Plus tôt, le président des Communes, Me Lucien Lamoureux, était intervenu pour rappeler les journalistes de la tribune de la presse à l'ordre, un fait pour le moins inusité dans les annales parlementaires des vingt dernières années.

Les courriéristes parlementaires venaient précisément d'apprendre dans quelles circonstances le corps de M. Laporte avait été retrouvé.

Moins d'une trentaine de députés se trouvaient dans l'enceinte des Communes lorsque la nouvelle s'est répandue. Plusieurs se trouvaient dans les salles adjacentes à la chambre des débats et suivaient les événements à la télévision. On a cru, d'ailleurs, à un certain moment, que la police avait retrouvé le corps de deux otages ce qui devait, on le comprend, ajouter à la stupeur de tous.

Chez certains députés, la mort de M. Laporte a provoqué une vive émotion qu'ils n'ont pu dissimuler. M. le ministre de l'Expansion économique, M. Jean Marchand, s'est immédiatement retiré à son bureau suivi par M. Gérard Pelletier. Ceux qui ont aperçu les deux hommes au cours de la nuit, durant le va-et-vient entre le bureau de M. Mar-

chand et celui de M. Trudeau, situé immédiatement au-dessus, ont constaté qu'ils avaient versé des larmes.

Le ministre de la Justice, M. John Turner, qui pilotait la résolution du gouvernement en Chambre, a eu peine à retenir ses larmes lorsqu'il a confirmé ce que la radio et la télévision expliquaient depuis déjà un bon moment au sujet de M. Laporte. Parlant avec beaucoup de difficulté, s'arrêtant de longs moments entre chacune de ses paroles, M. Turner a dit regretter que M. Laporte ait été la première victime de "cette sauvagerie" qui ne peut continuer.

Le député Marcel Prud'Homme, pour sa part, exhorta ses collègues au calme, rappelant qu'il ne fallait surtout pas profiter de cette tragédie pour associer le PQ au FLQ comme le député libéral Olive Laflamme venait de le faire dans son discours aux Communes et plus tard devant les caméras de télévision. "Le PQ, devait-il ajouter, est un parti respectable et le FLQ c'est autre chose."

Plus tard, devant les caméras de télévision, le député conservateur de Red Deer, M. Robert Thompson, devait lui aussi inviter les Canadiens à faire la même distinction.

Le Parlement

Depuis la promulgation de la Loi sur les mesures de guerre, vendredi matin, le Parlement a été en proie à une agitation continuelle, les Communes siégeant même par exception durant toute la journée de samedi pour débattre cette décision du cabinet Trudeau.

Ce climat devait grandir en intensité vers minuit et la grande fébrilité qui s'instaura alors ne s'atténa qu'avec l'aube.

Les journalistes, les photographes, les caméramen, les députés, les ministres, les membres du service d'ordre se retrouvèrent tous à l'aire ouest des Communes, près des bureaux de MM. Marchand et Trudeau, non loin de la salle servant aux entrevues de la radio et de la télévision. Bon nombre de députés qui étaient rentrés à leur appartement de la capitale sont revenus au Parlement pour prendre connaissance des derniers développements et pour se laisser interroger par les journalistes.

À l'extérieur des Communes, pendant ce temps, une foule s'était rassemblée pour voir les hommes politiques et possible pour prendre connaissance, elle aussi, des derniers développements. Sur une banderole on pouvait lire :

Trudeau met en garde le Québec contre le piège du désordre tendu par le FLQ

OTTAWA — Le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, s'adressant aux Québécois par le truchement du réseau français de Radio-Canada, les a invités à ne pas tomber dans le piège de la haine, du désordre, du désarroi et de la panique tendu par le FLQ.

Cette mise en garde de M. Trudeau fait suite à ce qu'il a désigné comme "le geste démentiel et sanguinaire" du FLQ. Quelques heures après l'annonce de l'assassinat de M. Laporte par ses ravisseurs, M. Trudeau, ému, avait dit sa honte devant le geste des terroristes.

Le premier ministre a expliqué que ces derniers cherchent à "nous provoquer de tant de façons" pour créer un climat de désaccord qui serait des plus propices à leurs ambitions.

Au réseau anglais de Radio-Canada, M. Trudeau, lisant un texte différent, s'est montré beaucoup plus sévère. Il a stigmatisé le FLQ qu'il a nommé à quatre reprises dans sa brève allocution.

C'était l'une des rares fois que M. Trudeau prononçait un discours différent, lors d'une même occasion, pour ses deux auditoires de langue anglaise et de langue française.

Un collaborateur du premier ministre a souligné qu'il fallait évidemment dire des choses différentes lorsqu'on parle à des chômeurs et à des hommes d'affaire.

Parlant des terroristes au Canadiens anglais, M. Trudeau a dit qu'il fallait s'attendre à ce qu'ils essaient de nouveau, au cours des prochains jours, à ébranler "notre volonté".

"Je parle pour vous tous quand j'affirme que ce semblable tentative échouera", a répliqué M. Trudeau.

Voici le texte des deux allocutions:

Hier soir, M. Pierre Laporte, ministre du Travail et de l'Immigration du Québec, est mort assassiné par des terroristes. Cette affreuse nouvelle nous a tous consternés et indignés au-delà de toute expression.

Devant un geste aussi démentiel et sanguinaire, prémédité et exécuté aussi froidement et cruellement comment ne pas être accablé?

Une fois de plus, au nom du gouvernement et du peuple canadiens, je pris Mme Laporte et sa famille de recevoir l'expression de notre très douloureuse sympathie.

M. Robert Bourassa et ses collègues savent comment cette mort nous déchire au plus vif et au plus intime de notre fraternité. En M. Pierre Laporte, le Canada et le Québec perdent un homme dont toute la carrière politique avait été dévouée inlassablement au bien-être de ses concitoyens et au progrès de sa province.

Habité par la haine, le FLQ a recouru à la violence pour susciter la haine, pour l'entretenir et la propager insidieusement, comptant ainsi que se généralisent le désordre, le désarroi et la panique.

Voilà son dessein premier. Voilà le piège qu'il nous tend: nous dresser les uns contre les autres; jusqu'à les rendre peut-être irréconciliables, les désaccords entre les générations.

Si donc ces terroristes nous provoquent de tant de façons, c'est pour causer le plus de discorde possible et créer un climat propice à leurs ambitions. Impuissants à convaincre dans la liberté, ils voudraient vaincre dans la tyrannie.

Ne tombons pas dans leur piège. Ceux qui, dans quelque secteur de la société que ce soit, occupent des postes de responsabilité doivent faire preuve de clairvoyance et d'objectivité. Il importe, dans des circonstances aussi tragiques, de ne pas profiter de la situation pour cultiver l'aigreur ou l'animosité. Nous y dissiperions l'énergie vitale que nous devons consacrer à l'amélioration de notre société.

Ces hommes sans amour qui ont voulu nous diviser dans la tragédie, ils nous rassemblent aujourd'hui dans une même volonté. Car la seule passion qui doit nous animer présentement, c'est la passion de la justice. Par la justice nous défendrons nos valeurs, nous défendrons nos lois, nous défendrons nos libertés, nous défendrons de la sorte notre liberté.



Le nouveau haut-commissaire

Le nouveau haut-commissaire de Grande-Bretagne au Canada, M. Peter Hayman, âgé de 56 ans, que l'on voit à son bureau, à Ottawa, ne devait arriver qu'à la fin du mois, mais les événements dramatiques qui bouleversent le Canada ont amené les autorités Britanniques à avancer la date de son entrée en fonction.

Selon Mackasey, Ottawa avait des raisons non divulguables de promulguer une telle loi

OTTAWA (PC) — Le ministre Bryce Mackasey a affirmé, samedi, à la Chambre des communes, que des faits qu'on ne pouvait rendre publics justifiaient amplement la décision gouvernementale de décréter la Loi sur les mesures de guerre.

Selon M. Mackasey, le gouvernement avait une raison "sérieuse" d'agir comme il l'a fait, vendredi matin. L'arrêt-en-conseil du gouvernement, estime-t-il, était nécessaire pour freiner les activités terroristes du Front de libération du Québec qui a enlevé MM. Cross et Laporte.

Le ministre fédéral du Travail a prié les députés fédéraux de "lire entre les lignes" les lettres du premier ministre Robert Bourassa, du maire Jean Drapeau et du directeur de la police de Montréal, M. Marcel Saint-Aubin.

Les trois lettres, qui étaient adressées au premier ministre du Canada, faisaient état d'une série de faits, y compris les enlèvements de M. James Richard Cross et Pierre Laporte, qui devaient conduire, lisait-on, à la révolution et au renversement du gouvernement.

Désaccord des conservateurs et du NDP

Dans l'ensemble, les conservateurs et néo-démocrates se sont prononcés contre la Loi sur les mesures de guerre, à l'exception des quatre députés conservateurs fédéraux du Québec.

Selon M. Robert Stanfield, chef du parti progressiste-conservateur, les pouvoirs que se donne le gouvernement dépassent l'ampleur de la crise québécoise. A son avis, le premier ministre Trudeau et ses ministres semblent pris de panique devant la situation et risquent de provoquer, par ce geste, un affrontement entre les gens qui favorisent l'indépendance du Québec et ceux qui s'y opposent, un affrontement qui ne serait pas sans engendrer d'autres actes de terrorisme et de violence.

Quant au chef du Nouveau parti démocratique, M. T. C. Douglas, il estime que la Loi sur les mesures de guerre est une réaction disproportionnée aux agissements du FLQ au Québec. Il est exagéré, croit-il, de suspendre les droits civils et l'application des droits de l'homme alors qu'un simple amendement au code criminel pour traiter du FLQ aurait été suffisant.

Pour le Ralliement créditiste et leur chef, M. Réal Caouette, la position adoptée par le gouvernement Trudeau était la seule qui pouvait être adoptée dans une situation semblable. Rappelant qu'en Russie, "200.000 communistes russes ont suffi à prendre le pouvoir dans un pays de 200 millions d'habitants", au Québec il suffirait, a-t-il dit, de quelques centaines de personnes, dans une population de six millions, pour prendre le pouvoir. A son avis, il faut que le gouvernement se protège.

La sécurité

Toute cette activité, samedi soir et durant la journée de dimanche, s'est déroulée sans incident.

Les mesures de sécurité ont été sensiblement accrues samedi soir, n'entraînant que le volait au Parlement. Les journalistes devaient montrer leur carte de presse.

L'entrée du Sénat était verrouillée et il en fut de même durant toute la journée de dimanche. Il fallait frapper pour qu'un membre du service d'ordre vienne ouvrir.

Hier après-midi, plusieurs militaires se sont retrouvés devant le Parlement, attendant "leurs ministres" qui participaient à la réunion du cabinet. On sait que tous les membres du cabinet ont depuis quelques jours un garde du corps qui les suit continuellement.

Et pour les quelque 2.000 personnes réunies sur la colline parlementaire, par ce beau dimanche ensoleillé d'octobre, il s'agissait d'un spectacle différent, la présence des forces de l'ordre était habituellement assez discrète aux abords du Parlement d'Ottawa.

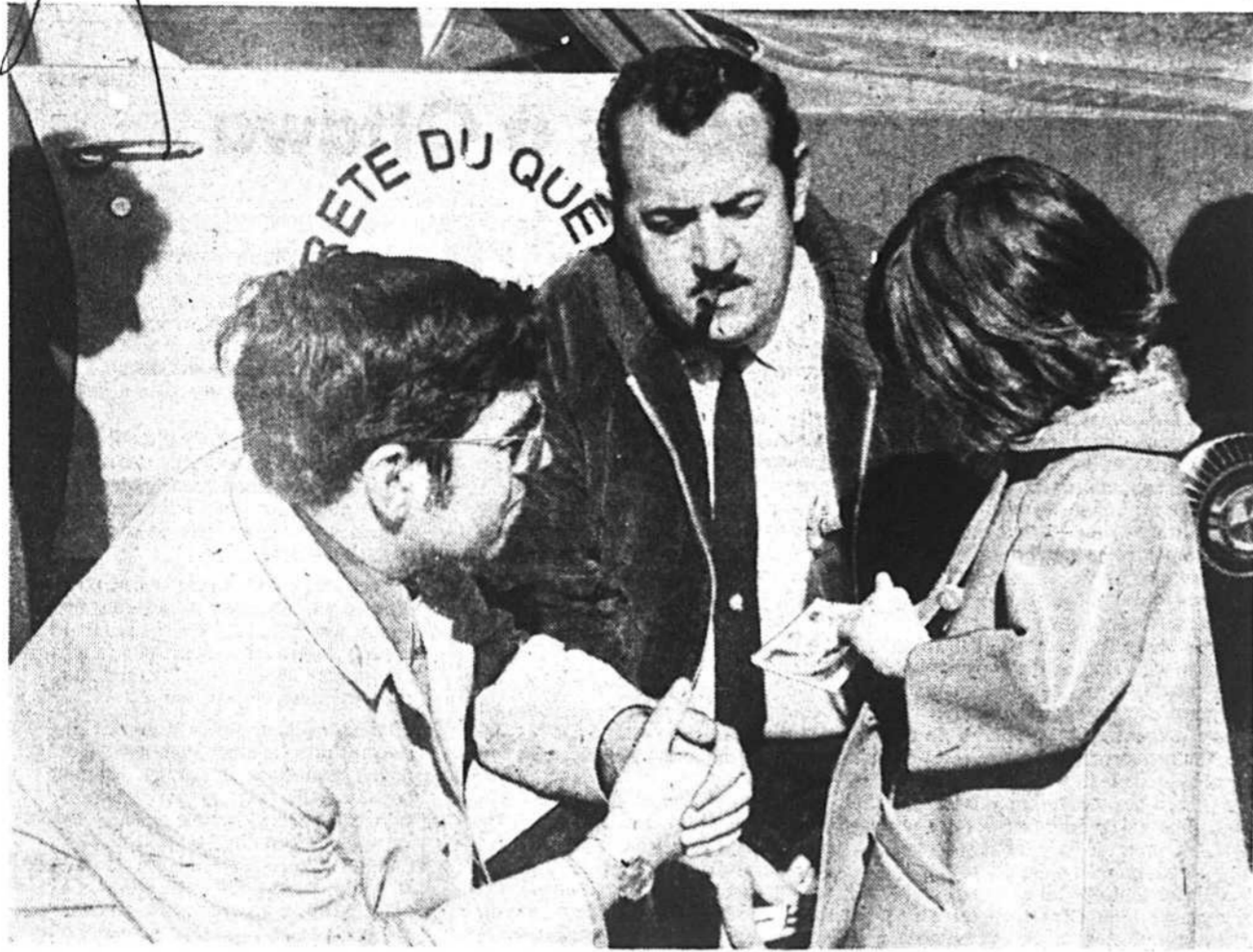
Et le va-et-vient de ministres épuisés, bouleversés, se dirigeant de tête basse vers leur voiture, suivis de près par un militaire en tenue de combat carabine ou mitraillette au poing ne cadrait pas non plus dans la routine normale de la colline parlementaire.

Lorsqu'il le premier ministre est sorti, il a de nouveau été l'objet d'applaudissements nourris. M. Trudeau a regardé la foule avant de prendre place dans sa limousine blindée. Il a souri et envoya la main à la foule.

Il était beaucoup plus détendu que la veille.

Quelques minutes plus tard, on apprenait qu'il s'était envolé vers Montréal, en hélicoptère afin d'aller rencontrer M. Robert Bourassa et les autorités de la ville de Montréal. Il est rentré dans la capitale durant la soirée afin de s'adresser à la nation canadienne. "The Young Socialists", une poignée de jeunes manifestants, ont éprouvé certaines difficultés lorsqu'ils ont voulu dénoncer le recours à la Loi sur les mesures de guerre par le cabinet fédéral.

Fouilles policières et arrestations se multiplient au Québec



Cette fillette, que les policiers ont interrogée, au cours du raid effectué hier à l'île Goyer, avait révélé à ses parents qu'un homme lui avait dit être le ministre Laporte, la semaine dernière. On lui a donc présenté une photographie de M. Laporte. Elle ne l'a pas reconnu.

"L'Opération Île Goyer"

Une vingtaine de policiers, sous les ordres du capitaine Lucien Magnan de la Sûreté du Québec, ont procédé hier à l'exécution de perquisitions, de fouilles et de recherches dans la région de Chambly et plus particulièrement à l'île Goyer, territoire tombant sous la juridiction de la municipalité de Carignan, à quelque vingt milles de Montréal.

Dès neuf heures, hier matin, la population de l'île Goyer a été éveillée par le vrombissement des hélicoptères de l'armée canadienne qui patrouillaient de façon méthodique la région de Chambly.

A neuf heures trente, l'île Goyer allait être le théâtre de perquisitions, de fouilles qui n'ont, semble-t-il, pas abouti puisqu'à une heure trente, le siège a été levé.

Deux passages à gué

Pendant toute la durée des fouilles, il était impossible de quitter l'île et vraiment bien difficile d'y pénétrer.

Trois policiers de la municipalité de Saint-Basile, armés de carabines de puissant calibre veillaient à ce que l'état de siège soit respecté, à l'entrée de l'île.

Des habitants de l'île nous ont cependant révélé qu'aux extrémités ouest et est du territoire rattaché, il existait deux passages à gué par où il aurait été bien facile de tromper la vigilance des forces policières, à cause du niveau de l'eau en octobre.

Le caractère insulaire du territoire a également nécessité la présence continue d'hélicoptères pour prévenir toute fuite en bateau.

Personne n'a été épargnée par l'action policière. Toutes les maisons ont été fouillées. Mais les policiers étaient attendus. C'est ainsi que tel des colporteurs, les policiers voyaient s'ouvrir les portes avant même qu'ils n'y frappent.

Seuls les chiens de garde semblaient réprouver l'intrusion des policiers. Chez Édouard Remy, ex-directeur du journal "Echos-Vedettes", on a dû retenir un superbe berger allemand qui manifestait clairement sa réprobation à la présence des policiers et des représentants de LA PRESSE.

Service rapide et courtis

Les représentants de LA PRESSE ont littéralement talonné les policiers partout allant même jusqu'à véhiculer certains d'entre eux ailleurs à fouiller les bois.

Les perquisitions dans les maisons privées duraient au maximum cinq minutes et s'effectuaient, de l'avis de tous, de façon vraiment sommaire. Les policiers procédaient très vite de façon calme et courtoise.

A deux ou trois reprises, les policiers auraient pénétré par effraction dans des maisons d'été, fermées pour l'hiver, mais au dire d'un agent, de tels gestes ont été dictés par des normes de sécurité. On croyait par exemple avoir vu bouger quelque chose, on se basait sur une information, souvent celle d'un voisin, et qui justifiait de telles mesures.

Réactions

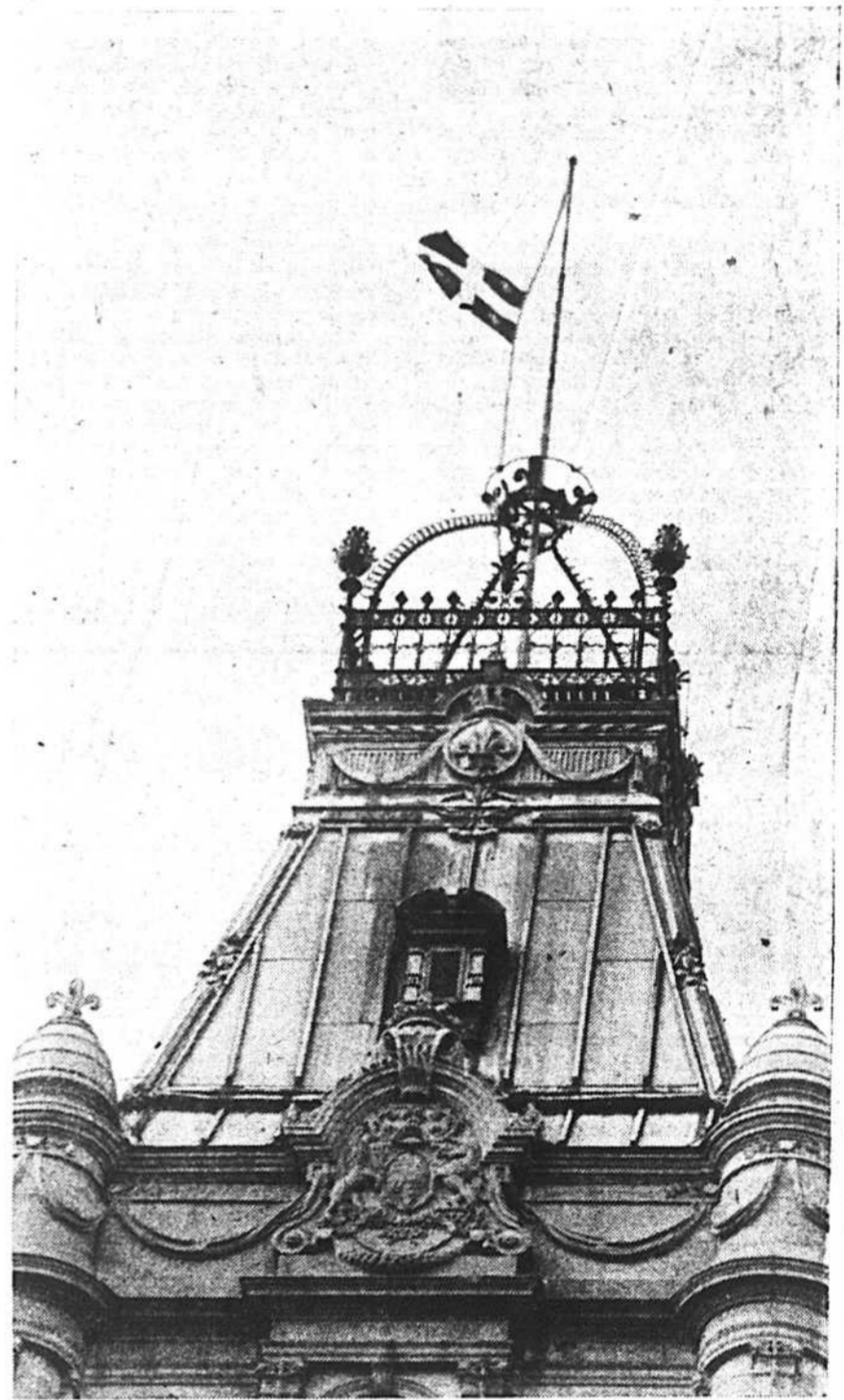
Les gens ont tout d'abord été stupé-

faits, puis inquiets et finalement détendus. C'était comme une visite de police. En effet, aucun des enquêteurs, en civils, comme en uniformes, n'était armé de mitraillettes ou de carabines, exception faite des policiers de Saint-Basile stationnés à l'entrée du pont de l'île.

Bateaux amarrés, hangars, goélettes remisées pour l'hiver, tout a systématiquement été passé au peigne fin par des policiers.

quement été passé au peigne fin par des policiers.

Les policiers n'ont appréhendé personne et à la lumière des informations recueillies, ce siège n'a pas fait progresser l'enquête, personne n'ayant pu identifier positivement les personnes figurant aux fiches d'identification exhibées à la population.



Le fleurdéliné en berne

A la suite de la mort du ministre du Travail et de l'Immigration du Québec, Pierre Laporte, le fleurdéliné a été mis en berne à la tour centrale de l'Assemblée Nationale du Québec. Le drapeau du Québec restera ainsi hissé à mi-mât jusqu'à la fin de la période de deuil national.

En piste, le Yukon gouvernemental attend ses "voyageurs" pour Cuba!

par Marcel DESJARDINS de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Quelque part sur la piste de l'un des aéroports de la région montréalaise, un Yukon des forces armées canadiennes attend, prêt à s'envoler vers Cuba.

C'est que les conditions faites la semaine dernière aux ravisseurs du FLQ valent toujours pour les personnes qui détiennent l'attaché commercial britannique James Richard Cross.

Et les arrangements visant à assurer la libération des otages sains et saufs, ainsi que le départ des ravisseurs vers Cuba, selon le plan dévoilé, samedi soir, dans un communiqué émanant du bureau du premier ministre du Québec, tiennent toujours.

Sauf, est-il besoin de le rappeler, que le consulat cubain ne prendra livraison que d'un seul otage à Terre des Hommes et que le long courrier des forces armées canadiennes emportera avec lui qu'un seul groupe de ravisseurs.

Un porte-parole du ministère des Affaires extérieures a révélé à Ottawa, dimanche, que les conditions et les arrangements annoncés la semaine dernière valent toujours pour les ravisseurs de M. Cross.

On se souviendra que les ravisseurs de MM. Cross et Laporte, dans les communiqués étalant les détails de la rançon exigée pour leurs otages, demandaient un sauf conduit vers l'Algérie ou vers Cuba.

On a cru pendant plusieurs jours que le gouvernement algérien et les autorités canadiennes en étaient venus à une entente à ce sujet. Un fonctionnaire de la division de la francophonie au ministère des Affaires extérieures, M. J.M. Dery, ayant été délégué à Alger pour mettre le gouvernement algérien au courant des demandes du FLQ.

Cuba

Toutefois, depuis samedi soir, on sait que ces arrangements ont été conclus avec La Havane, le gouvernement cubain, "pour des raisons humanitaires" ayant accepté d'accueillir les ravisseurs.

A Ottawa, on a expliqué que le chargé d'affaires du Canada à La Havane, M. Bill Arden, avait réussi à conclure une entente avec le ministre des Affaires étrangères de La Havane sur le fond de la question et que les détails avaient été arrêtés au Canada, à Ottawa, avec l'ambassadeur cubain, le Dr Americo Cruz.

Un porte-parole du ministre des Affaires extérieures du Canada a précisé que l'on avait choisi Cuba parce que les deux pays entretiennent de bonnes relations et aussi parce que le refuge à La Havane constitue "une solution plus simple et plus directe" à cet épineux problème.

Le voyage

Une fois parvenus à Terre des Hommes, et une fois M. Cross remis sain et sauf entre les mains du consul cubain à Montréal, les ravisseurs

monteront dans un hélicoptère qui les transportera immédiatement sur l'aéroport où attend le Yukon et son équipage d'une dizaine de personnes.

A Ottawa, on refuse de préciser de quel aéroport il s'agit. Toutefois, le Yukon est un appareil de grandes dimensions, propulsé par quatre moteurs turbo. On peut en déduire qu'il a besoin d'une piste assez longue pour s'envoler. Les aéroports de Saint-Hubert, de Dorval pourraient donc être utilisés.

La vitesse de croisière moyenne du Yukon se situe entre 300 et 400 milles à l'heure. Il peut transporter 130 personnes à son bord.

Le Yukon, qui est remplacé graduellement par des Boeing 707, a été, au cours des douze dernières années, le principal appareil servant au transport des forces armées au Canada, en Europe et Moyen-Orient.

L'ancien ambassadeur du Canada à Cuba, M. Leon Mayrand, un sexagénaire qui vient de prendre sa retraite, sera le représentant officiel du gouvernement canadien à bord de cette envolée directe. M. Mayrand est présentement à Montréal.

Quant "aux documents de voyage" qui seraient remis aux ravisseurs, documents dont il est question dans le communiqué du gouvernement québécois, il s'agit de descendre à La Havane. On a dû s'entendre sur ce procédé parce qu'il est évidemment impossible d'obtenir, au préalable, la signature des éventuels voyageurs et de préparer des passeports à leur nom...

Un soi-disant felquiste se livre: fouilles dans la région de Rawdon

par Michel AUGER

Un jeune homme âgé d'une vingtaine d'années s'est livré à la Sûreté du Québec, dimanche matin, en se disant l'un des membres d'une cellule du FLQ.

Les autorités policières officielles n'ont pas voulu confirmer cette nouvelle, mais LA PRESSE a appris que peu après l'arrivée de cet homme au détachement de Joliette, de la Sûreté du Québec, des officiers de la section anti-terroriste se livraient à des fouilles minutieuses de plusieurs motels de la région de Rawdon, dans les Laurentides.

De plus, hier après-midi, le même homme se serait rendu, en compagnie de nombreux policiers, chargés de l'enquête, et de plusieurs centaines de militaires, dans la région comprise entre Sainte-Julienne et Rawdon.

Les policiers ont ratissé plusieurs routes secondaires, mais il a été impossible de savoir ce qu'ils y cherchaient. Les quelque 300 soldats qui bloquaient les routes de cette région empêchaient tous les curieux et les journalistes d'approcher du lieu des recherches.

Même les policiers de la Sûreté du Québec, en uniforme et dans des voitures officielles de la SQ, devaient montrer patte blanche aux militaires. Un caporal de la SQ, qui travaille en vêtements civils a dû rebrousser chemin à la suite du refus des soldats de le laisser traverser un barrage.

Les militaires ont fouillé les bois de la région, sous la direction des capitaines Denis Viau et Raymond Bellemare de la SQ, mais n'ont apparemment rien trouvé.

Les recherches, qui ont été abandon-

nées à la tombée de la nuit, devaient reprendre aujourd'hui.

Selon certaines informations, l'individu que les policiers ont appelé "le délateur", à quelques occasions, aurait participé à ces recherches et semblait fort nerveux.

Le détenu, âgé d'environ 25 à 30 ans, s'est rendu, aux petites heures, hier matin, au commissaire Jacques Mathews, du détachement de Joliette de la SQ, en disant qu'il avait de très importantes révélations à faire.

Le jeune homme, qui serait originaire de Berthierville, était apparemment sous l'effet d'un choc, et les policiers ont été fort sceptiques en débutant leur enquête.

L'individu a été mis sous arrêt par les policiers et, peu après, sous la direction du sergent René Rousel de la SQ, les fouilles de plusieurs motels de la région de Rawdon débutaient, sans donner de résultats apparents.

Perquisitions: 642; arrestations: 343

par Jean-Paul CHARBONNEAU

Les fouilles policières ont continué de plus belle en fin de semaine et à midi, aujourd'hui, le nombre des perquisitions avait été porté à 642 tandis que 343 personnes avaient été arrêtées. Sur ces 343 arrestations, on notait toutefois que 20 personnes avaient été relâchées depuis le début de la gigantesque rafle, vendredi matin.

La région métropolitaine compte 183 arrestations, dans les autres régions du Québec, le nombre des personnes détenues se chiffre comme suit: Québec, 56, Sherbrooke, 13, Hull, 19, Joliette, 11, Victoriaville, 1, Rouyn, 3, Chicoutimi, 13, et Rimouski, 24.

Lors de ces perquisitions les quelque 12.000 membres des forces de l'ordre qui y ont participé ont saisi des armes, de la papeterie, des machines à écrire, des meubles, des filières, du matériel à imprimer et un radio émetteur.

Si le nombre de perquisitions a considérablement augmenté depuis vendredi soir, celui des arrestations a subi une hausse moins importante. Vendredi soir, il y en avait 245 et à minuit hier soir on en comptait 74 de plus.

Parmi les 323 détenus plusieurs ont été interrogés au sujet de la découverte,

dans un restaurant de Saint-Janvier, lorsque des policiers les ont invités à les suivre au poste de la Sûreté du Québec, à Saint-Jérôme.

Au bout d'une demi-heure, après s'être identifiés, MM. Bourgeault, Larocque, Desrosiers et Joron ont quitté le poste de police afin de retourner vaquer à leur occupation.

Par ailleurs, des centaines d'automobilistes qui quittaient, samedi et dimanche, le Québec pour aller faire une promenade en Ontario, étaient interrogés par la police provinciale ontarienne. Hier après-midi, la file d'automobiles arrêtées à la frontière sur la route no 401, s'étendait, sur trois rangées de large, sur une distance d'un mille de long.

A Montréal et en banlieue, les policiers sont constamment aux aguets. Toute automobile transportant des personnes suspectes est fouillée et ses occupants doivent s'identifier aux agents.

Depuis quelques jours, la rue Gouffard, entre les rues Notre-Dame et Craig, est interdite aux automobiles et hier, le boulevard Saint-Laurent, à partir de la rue Craig, a été fermé à toute circulation pour faciliter la surveillance des abords du palais de justice, où est exposée le dépeuple de M. Pierre Laporte.

REGINA (PC) — Une bagarre a éclaté dans le quartier commercial de Regina, samedi soir, alors qu'un reporter d'une station de radio interviewait l'homme de la rue.

Un individu, âgé d'une vingtaine d'années, a reçu un coup de poing au visage après avoir pris la défense du Front de libération du Québec. Il s'en est pris aussitôt à son agresseur, âgé d'une quarantaine d'années.

Des témoins sont intervenus pour mettre fin aux échanges de coups quelques minutes après le début de l'acrobacie.



photo Jean Goupil, LA PRESSE

Le poste 18, rue Saint-Dominique, était vraisemblablement transformé en caserne militaire, hier après-midi, pour les besoins de l'urgence, provoquée par l'assassinat du ministre Laporte.

LA PRESSE CANADIENNE

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ch.	Ferm.	Net
Abitibi	3010	574	715	715	+	+
Alican	1233	222	212	212	-	-
Alican 4 1/2	175	226	26	26	-	-
Alcan 2 1/2	115	131	131	131	+	+
Aquiline	1150	87	87	87	+	+
Argus C pr	500	87	87	87	+	+
Argus D pr	500	87	87	87	+	+
Bank Mont	3277	515	151	151	+	+
Bank NS	452	191	191	191	+	+
Bank of Montreal	200	191	191	191	+	+
Bell Can	2894	437	437	437	+	+
Bombard	250	141	141	141	+	+
BP Oil	7415	500	500	500	+	+
BP Canada	500	131	131	131	+	+
BC Phone	50	72	72	72	+	+
BC Power	150	85	85	85	+	+
CAE Inc	500	45	45	45	+	+
Can Area	200	11	11	11	+	+
Can Brew	100	17	17	17	+	+
Can Pac	115	200	200	200	+	+
CIL	1000	91	91	91	+	+
C Int Pow	115	252	252	252	+	+
CP Int Wt	1850	40	40	40	+	+
CPR	241	531	631	631	+	+
Genron	100	112	112	112	+	+
Chemell	1750	450	450	450	+	+
Cominco	1500	201	201	201	+	+
Cons Gas	500	10	10	10	+	+
Consolid	600	121	121	121	+	+
Crush	500	121	121	121	+	+
Dom Glass	200	112	112	112	+	+
Dom Text	200	112	112	112	+	+
Domat	100	112	112	112	+	+
Du Pont	260	51	51	51	+	+
Fin Col	300	17	17	17	+	+
Fraser	210	242	242	242	+	+
Gen Metro	500	84	84	84	+	+
Genstar	500	84	84	84	+	+
Gilgr Units	100	53	53	53	+	+
Home A	2750	191	191	191	+	+
Home B	600	211	211	211	+	+
Home C	300	201	201	201	+	+
Hud Bay M	500	201	201	201	+	+
Hud Bay Co	200	14	14	14	+	+
Imp Oil	600	112	112	112	+	+
Imp Oil	100	112	112	112	+	+
Ind Acc 450 p	100	63	63	63	+	+

nework

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ch.	Ferm.	Net
Abbitol 1-40	x56	69	69	-11%		
Admiral	14	82	82	28%	28%	28%
AirReed 60e	151	181	178	18	-3%	-3%
Alcan 120	120	215	215	215	+	+
Alleg 1.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 2.20	16	28	28	28	+	+
Alleg 4.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 6.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 8.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 10.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 12.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 14.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 16.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 18.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 20.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 22.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 24.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 26.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 28.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 30.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 32.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 34.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 36.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 38.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 40.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 42.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 44.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 46.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 48.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 50.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 52.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 54.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 56.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 58.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 60.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 62.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 64.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 66.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 68.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 70.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 72.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 74.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 76.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 78.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 80.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 82.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 84.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 86.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 88.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 90.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 92.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 94.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 96.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 98.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 100.20	106	181	181	181	+	+

Dow-Jones de clôture

- 6.85 à 756.50

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ch.	Ferm.	Net
Abbitol 1-40	x56	69	69	-11%		
Admiral	14	82	82	28%	28%	28%
AirReed 60e	151	181	178	18	-3%	-3%
Alcan 120	120	215	215	215	+	+
Alleg 1.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 2.20	16	28	28	28	+	+
Alleg 4.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 6.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 8.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 10.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 12.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 14.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 16.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 18.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 20.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 22.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 24.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 26.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 28.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 30.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 32.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 34.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 36.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 38.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 40.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 42.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 44.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 46.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 48.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 50.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 52.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 54.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 56.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 58.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 60.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 62.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 64.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 66.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 68.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 70.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 72.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 74.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 76.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 78.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 80.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 82.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 84.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 86.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 88.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 90.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 92.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 94.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 96.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 98.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 100.20	106	181	181	181	+	+

du parcours de la bourse

Pertes fractionnaires à Montréal

Les prix étaient bas dans tous les secteurs, le marché était actif à la Bourse de Montréal, au début de l'après-midi. Aucun secteur cependant n'était aussi bas que vendredi en clôture. Rothmans perdait 1/2 à 12, Pacific Petroleum 3/4 à 27 1/2, Hudson Bay Mining and Smelting 3/4 à 20 1/2, North and General Gas 3/4 à 13 1/2, Kaiser 5/8 à 10 et Canon 1/2 à 12.

Dans les autres secteurs les pertes étaient réduites à 1/4 à 3/4, Alcan de 1/4 à 2 1/4, Massey-Ferguson 1/4 à 9 1/4, Southern Press 1/4 à 55, Velcro 1/4 à 27 1/4 et Texaco Canada 1/4 à 26 1/4, Royal Trust a grimpé de 1/4 à 27 1/2, Simpson de 1/4 à 33 1/4.

Moore Corp 1/4 à 31 1/4 et Aquitaine de 1/4 à 23 1/4. Aux indices, les industrielles perdaient 0.77 à 170.54, les services 0.36 à 138.37 et les banques 0.45. L'indice composé reculait de 0.65 à 165.43 et les papiers de 0.08 à 87.61.

Baisse importante à Toronto

Les prix étaient très fortement à la baisse, sur le marché de Toronto.

Aux indices, les industrielles reculaient de 0.70 à 167.20, les aurifères de 1.08 à 180.24, les métaux de 0.53 à 97.07 et les pétroles de l'ouest de 1.48 à 182.30.

Les pertes l'étaient sur les gains dans une proportion de 242 à 106 avec 208 actions sans changement.

Sous la pression de Wall Street, le marché recule pour sa quatrième séance consécutive.

Les secteurs les plus faibles étaient les alimentaires, les pipelines et les banques.

Ont surtout été affectées par la baisse, les valeurs Alberta Natural Gas qui perdait 1/2 à 23, Texas Gulf Sulphur 3/4 à 17, Kaiser Resources 3/4 à 10, Chrysler 5/8 à 25.

Royal Trust a gagné 3/4 à 28, Ocean Cement 1/4 à 24 1/2 et Supertek 1 1/4 à 13 1/2.

La baisse s'accroît à Wall Street

La baisse s'accroît à Wall Street où le marché restait moqué, au milieu de l'après-midi.

Les analystes considèrent que cette importante tendance à la baisse est causée par l'implication de la grève à la General Motors sur le développement de l'économie actuellement et d'autre part à la publication de nombreux rapports de compagnie faisant état de pertes de profits au cours du troisième trimestre.

Ils considèrent également que le manque de nouvelles favorables n'incite pas les investisseurs.

Enfin plusieurs observateurs notent qu'un groupe de leaders d'entreprise ne trouvent pas dans la politique monétaire de l'administration Nixon des moyens adéquats pour lutter efficacement contre l'inflation.

Toutes les compagnies ayant fait état de baisses de profits au cours du troisième trimestre, reculent de façon très sensible sur le marché. Par exemple Hazeltine perd cette raison a perdu 1 à 8 1/4.

La Bourse de Paris attaque la semaine sur une relative bonne note, en effet malgré certaines irrégularités, le marché financier reste bien disposé et nombreux sont les titres qui consolident leurs précédentes avances.

Aux étrangères les allemands gagnent un peu de terrain sauf BASF négligée. Aux pétrolières internationales Royal Dutch abandonne 3.6 à 239.8 tandis qu'aux suédoises Ericsson s'alourdit. Sur le marché de l'or le lingot connaît une nouvelle avance à 6660 F.35 et le napoléon cède 01. à 57.2.

La parité de l'once d'or s'est établie à 37.48 dollars.

La tendance était à la baisse aujourd'hui, à la Bourse de Londres, où la faiblesse de Wall Street et celle des valeurs étrangères exercent une influence plutôt négative.

Les fonds d'Etat britanniques étaient en hausse.

Les valeurs nord-américaines faiblissent, mais la tension suscitée au Canada par l'affaire des enlèvements n'a

Les Domaines Concordia recevront un important prix en paysagisme

Le plus important prix des Etats-Unis dans le domaine de l'excellence paysagiste sera présenté aux Domaines Concordia à l'Intérieur des Etats-Unis, M. Walter J. Hickel, le 21 octobre, dans le cadre de la 18e présentation annuelle des prix en paysagisme de l'American Association of Nurserymen.

Ce prix sera accordé à l'entreprise canadienne pour l'im-

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ch.	Ferm.	Net
Abbitol 1-40	x56	69	69	-11%		
Admiral	14	82	82	28%	28%	28%
AirReed 60e	151	181	178	18	-3%	-3%
Alcan 120	120	215	215	215	+	+
Alleg 1.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 2.20	16	28	28	28	+	+
Alleg 4.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 6.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 8.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 10.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 12.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 14.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 16.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 18.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 20.20	106	181	181	181	+	+
Alleg 22.20	106	181	181	181		

Les maîtres électriciens font un mauvais accueil à Laberge

par Louis-Bernard ROBI-TAILLE

Malgré une vigoureuse condamnation des méthodes du Front de libération du Québec, le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Louis Laberge, a reçu samedi soir un fort mauvais accueil au congrès de la Corporation des maîtres électriciens du

Québec lorsqu'il a également condamné la loi d'urgence décrétée par le gouvernement fédéral. Le chef syndical, qui était l'invité d'honneur au banquet de clôture du congrès de la Corporation, a même menacé de quitter la place, séance tenante, après avoir été interpellé à plusieurs reprises par l'assistance — et pendant que

des groupes quittaient la salle du banquet pour marquer leur opposition. "Si vous ne me laissez pas parler, a-t-il lancé, après plusieurs interruptions, je vais crier... mon camp. Lorsque nous invitons des gens à parler à nos assemblées, nous les laissons parler, même si nous ne sommes pas d'accord avec eux."

Pendant ce temps, la femme d'un entrepreneur en électricité, qui se trouvait à la table voisine du journaliste de LA PRESSE, demandait: "C'est écoeurant! Est-ce qu'ils vont passer ça à la télévision?" Parlant sans texte, M. Laberge a exposé en substance la position prise au cours de la semaine dernière par les chefs des centrales syndicales, le chef du Parti québécois et le directeur du "Devoir", M. Claude Ryan.

Le président de la FTQ a notamment condamné "tous les extrémismes, aussi bien de droite que de gauche", et il a qualifié d'extrémiste l'adoption de la loi sur les mesures de guerre. Ce qui a provoqué des remous et des murmures au sein de l'assistance.

"Si l'on n'avait aucune raison pour enlever MM. Laporte et Cross, il n'y a aucune raison maintenant d'arrêter des centaines de personnes sans mandat, de les condamner sans preuves. Au Québec, même après les enlèvements, il n'y avait aucune justification pour envoyer l'armée — il n'y avait pas d'insurrection. Ce qui s'était passé ici, ça n'était pas pire qu'aux Etats-Unis".

Devant la réaction agressive de l'assistance, il a ajouté: "Aujourd'hui, on arrête les barbus et les jeunes, ça fait votre affaire. Mais demain, peut-être que ça sera vous. Ce qui arrive maintenant, c'est que 120 gars ont fait tomber les deux gouvernements dans un piège: bientôt il ne restera plus de place entre les deux extrémismes, ceux de gauche et de droite."

Selon M. Laberge, le mouvement syndical a sa part de responsabilité dans la situation présente: "Nous avons fait trop peu pour régler des abus criants comme celui du chômage, et nous avons laissé des 'crack-pots' s'emparer des comités de citoyens et des mouvements de revendications. Je n'ai pas besoin de dire que le mouvement patronal a fait encore pire. Il serait temps que les deux grands partenaires sociaux réalisent qu'ensemble ils peuvent améliorer la situation."

Samedi soir, cet appel à la collaboration syndicale-patronale avait du mal à se faire entendre, du moins au sein des entrepreneurs et électriciens. "Cette réaction ne me surprend pas, confiait à LA PRESSE M. Laberge, seulement je la trouve dégoûtante, et ça me décourage presque de continuer à prêcher la collaboration."

Les forces populaires doivent s'unir contre l'extrémisme

— La Fédération des travailleurs du Québec

par Pierre VENNAT
envoyé spécial de LA PRESSE

SEPT-ILES — La Fédération des travailleurs du Québec vient de lancer un appel urgent à toutes les forces populaires, à tous les groupes intermédiaires soucieux d'obtenir une justice sociale pour qu'ils unissent leurs efforts afin d'empêcher les extrémistes de la gauche ou de la droite de nous lancer dans le chaos social et économique.

"Il est grand temps de faire l'union sacrée de tous les gens responsables et des forces populaires", a lancé le président de la FTQ, M. Louis Laberge, qui a fait une brève apparition au congrès des Métallos, entre deux avions.

Selon lui, le gouvernement fédéral "a voulu profiter des

circonstances pour nous taper dessus".

"Aussi longtemps que les travailleurs n'éliront pas des gouvernements qui viennent des milieux où la misère et l'injustice se vivent à chaque jour, notre démocratie sera menacée, parce qu'il est impensable que des hommes dont la caisse électorale est contrôlée par les milieux financiers puissent faire à temps une réforme profonde de notre société."

M. Laberge a déclaré que le temps est venu pour les syndiqués de se poser de sérieuses questions. Pouvons-nous croire ou espérer, a-t-il lancé, que l'on pourra maintenir les valeurs essentielles de la démocratie aussi longtemps que nous élirons des gouvernements de nantis qui assimilent

la défense de l'ordre établi à la défense des intérêts des exploitants.

Si nous voulons éviter l'anarchie, si nous voulons préserver les valeurs essentielles de la démocratie, les travailleurs se doivent, à la suite des événements troublants qui viennent d'ébranler le Québec, de prendre en main leurs responsabilités politiques."

Le: Mét: "s

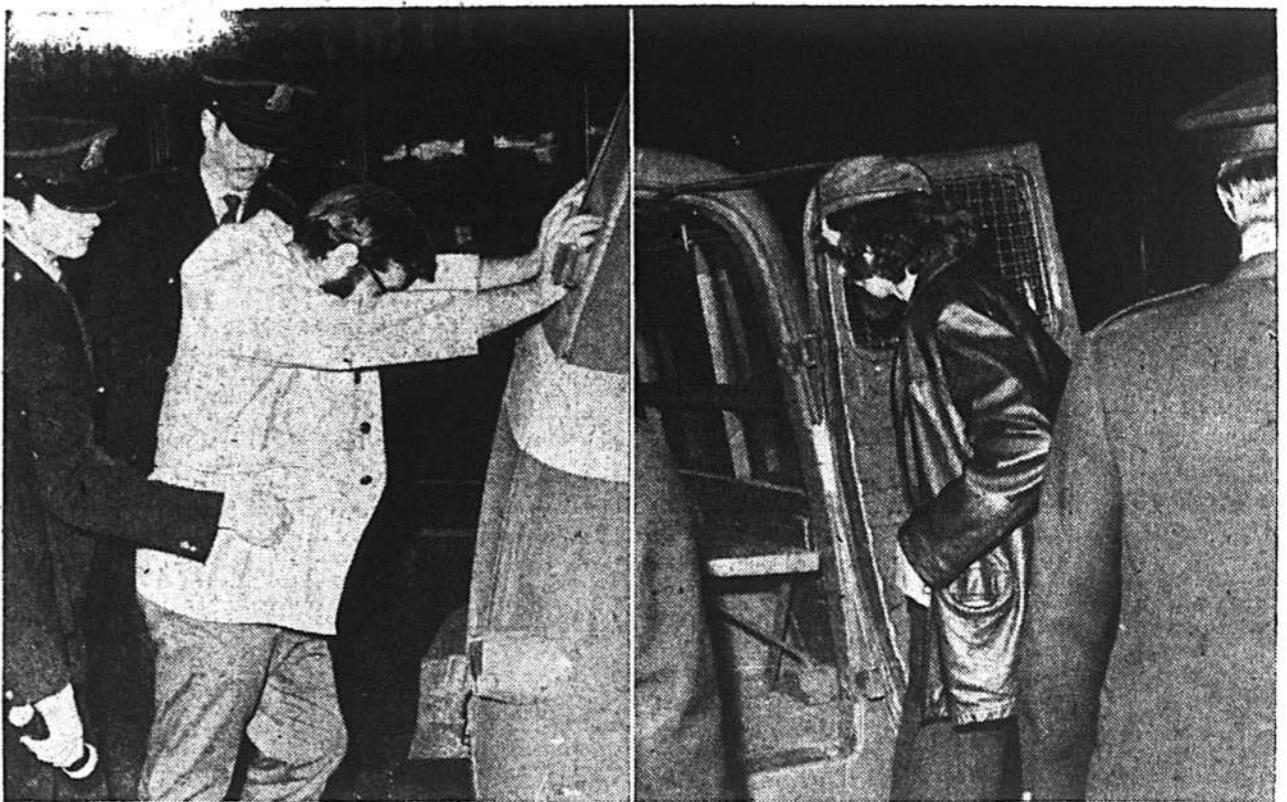
Le congrès a par la suite adopté une résolution exigeant que le gouvernement Bourassa reçoive les dirigeants des centrales syndicales pour discuter du rétablissement des libertés civiles au Québec et des réformes sociales, économiques et démocratiques qui s'imposent de toute urgence.

On considère que l'arrestation de quelques centaines de personnes vise non pas à protéger nos libertés politiques, mais plutôt à créer un climat de panique et sociale.

Dans leur résolution, adoptée quelques heures avant que l'on découvre le cadavre de M. Laporte, les Métallos déclarent que malgré la crise et la tension actuelles, l'on ne voit aucun indice de violence généralisée ou de soi-disant insurrection.

"L'inaction sociale du gouvernement Bourassa et plusieurs des circonstances entourant son élection nous rendent méfiants envers son attachement aux libertés civiles et démocratiques."

Le Syndicat des métallos, toutefois, continue de condamner l'usage de la violence et du terrorisme sous toutes ses formes mais craint que la répression policière n'entraîne pour les travailleurs la répression patronale dans les usines.



Photos Pierre McCann, LA PRESSE

Descente dans un cabaret

Vingt-cinq adolescents ont été appréhendés et plusieurs bouteilles d'alcool ont été saisies lorsque la police de Montréal a effectué une descente au Café Montmartre, rue Saint-Laurent, près de l'intersection de Sainte-Catherine, vers 1 h 30 hier matin. Le propriétaire de l'établissement a été arrêté et il devra

comparaître sous l'accusation d'avoir vendu de l'alcool sans permis. Quant aux adolescents, ils ont été interrogés au poste de police puis relâchés. Pour l'instant, il n'est pas précisé si des accusations seront retenues contre eux. Le cas échéant, ils seront convoqués par voie de sommation.

800 étudiants réunis à l'U. de M. votent pour un retour en classe

Si l'on en juge par ce que l'on a pu percevoir du climat en milieu étudiant, ce matin, il n'y aura pas de débrayage massif dans les institutions d'enseignement québécoises.

Quelque 800 étudiants des facultés de Lettres et de Sciences sociales de l'Université de Montréal, réunis ce matin en assemblée générale, ont voté majoritairement en faveur

d'un retour en classe. A l'Université de Québec à Montréal, tous les pavillons sont fermés par suite d'une décision de l'administration, vendredi dernier, et les quelques

étudiants qui occupaient depuis jeudi la faculté des Arts (l'ancienne école des Beaux-Arts) en ont été expulsés hier soir.

Au CEGEP du Vieux-Montréal (le seul qui ait vu un mouvement de débrayage substantiel la semaine dernière), l'administration a interdit toute assemblée portant sur la loi des mesures de guerre.

On annonçait hier soir qu'à Québec (à l'Université Laval, et aux CEGEP de Limoilou et de Ste-Foy), la journée se passerait en teach-in: au moment de mettre sous presse, on ne connaissait pas les résultats de ces manifestations.

On annonçait également un sit-in pour aujourd'hui, au CEGEP de Jonquières.

Somme toute, au début de l'après-midi, seuls les étudiants de la section montréalaise du Conservatoire d'Art dramatique avaient officiellement quitté leurs cours.

Saisie de journaux et affiches enlevées par la police, à Toronto

TORONTO (PCF) — La police a saisi 1,000 copies d'un quotidien de gauche samedi matin, mais elle refuse de dire si cette saisie a été effectuée dans le cadre de la Loi des mesures de guerre.

L'avocat du People's Canadian Daily News, de Toronto, Me Clayton Ruby, précise que l'édition de samedi portait sur les enlèvements québécois. C'est un journal publié par le

parti communiste marxiste-léniniste du Canada. Tirant à 15,000 exemplaires à l'échelle nationale, la majeure partie de ses copies se vendent surtout à la copie dans les rues de Toronto par des volontaires du parti.

Par ailleurs, la police a enlevé une trentaine d'affiches pro-FLQ placardées un peu partout sur des murs, des ar-

bres et des pylônes de l'Hydro-Ontario. Les affiches ne sont pas signées, mais une invitation à une assemblée de masse aujourd'hui porte le slogan "Fureur croissante", une expression utilisée par le "Mouvement du 4 mai", composé de factions radicales qui ont fréquemment organisé des manifestations contre la guerre au Vietnam à Toronto.

Attentats au cocktail molotov à Sherbrooke

SHERBROOKE (PC) — A la suite de deux attentats au cocktail molotov survenus à Sherbrooke dans la nuit de vendredi à samedi, et qui seraient l'oeuvre d'une présumée cellule du Front de libération du Québec, la police a effectué quatre arrestations et une trentaine de perquisitions dans cette ville, a-t-on appris hier de source autorisée.

Les deux explosions, a précisé un porte-parole de la police, se sont produites au pavillon municipal Armand-Nadeau, où l'on évalue les dégâts à \$3,000, et à l'un des deux manèges militaires de Sherbrooke, où les dégâts ont été légers.

Par suite d'un coup de téléphone anonyme reçu environ une heure après la deuxième explosion, a-t-il ajouté, on a découvert un communiqué dans lequel une présumée cellule du FLQ revendiquait la responsabilité des deux attentats. La police n'a cependant pas confirmé l'authenticité de ce document.

Par ailleurs, les forces policières auraient découvert tôt samedi matin, avant qu'il n'explode, un troisième cocktail molotov placé à proximité du deuxième manège militaire de Sherbrooke.

Devant cette situation, la police locale a fait appel, au cours de la fin de semaine, à des renforts de l'armée.

Comparution de trois accusés que le FLQ voulait faire libérer

par Léopold LIZOTTE

Trois des prisonniers dits "politiques", qui avaient été appréhendés lors de la dernière opération anti-felquistes survenue avant les enlèvements Cross-Laporte, ont comparu brièvement en Cour d'assises, à 11 heures ce matin, à quelques dizaines de pieds seulement de la dépouille mortelle du défunt ministre du Travail et de l'Immigration, Claude Morency, celui des détenus dont le procès pour vols à main armée et conspiration pour enlever le consul américain à Montréal devait reprendre, aujourd'hui, s'est

montré le plus calme des trois prévenus, comme d'habitude. Mâchant nerveusement de la gomme, il a jeté un regard quelque peu inquiet tout d'abord vers le banc des avocats de la défense, où son procureur, Me Robert Lemieux, était évidemment absent, puis vers la salle qui était à peu près vide.

Le substitut du procureur général, Me Patrick Falardeau, réclamant un ajournement à lundi prochain en raison des circonstances, c'est sans avoir prononcé une seule parole qu'il a repris le chemin des cellules.

Il n'en fut cependant pas de même pour André Roy et François Lanctôt, qui avaient invectivé le juge Claude Brisson de la plus imaginaire façon, le jour de l'ouverture du procès de leur compagnon.

Entrant en cour, Roy, portant une "barbichette" noire à la Mao, lança: "Heil fuhrer Trudeau."

Mais son procès ayant été ajourné le 2 novembre prochain, il devait reprendre le chemin de la détention sans avoir pu dire autre chose.

Quant à Lanctôt, il attendit que la demande d'ajourne-

ment eut été faite par Me Falardeau pour demander, en souriant ironiquement: "Ça va bien, les fascistes?"

On se demande évidemment quand pourra reprendre effectivement le procès Morency, en raison des événements des derniers jours, qui ont très certainement appris aux douze jurés laborieusement choisis pour l'instruction que le prévenu n'était pas un simple suspect de hold-up... de droit commun, son nom ayant été publiquement mentionné comme celui d'un des 23 détenus que le FLQ voulait faire libérer.

Même si les médecins la considère comme hors de danger, Huguette Rayno, encore sous le coup de l'émotion, craint de perdre son bras.

Huguette Rayno prise pour une terroriste

La chanteuse Huguette Rayno, la soeur cadette de Ginette Reno, repose maintenant dans un état fort satisfaisant, à l'hôpital Notre-Dame de Montréal.

La jeune artiste a été tirée à bout portant et atteinte au bras par un individu qu'elle a décrit comme étant plus qu'ivre mort.

Cet individu, Antoine Côté, âgé de 31 ans, de Boucherville, travaillait depuis quelque temps à la compagnie Beaver Construction de Louiseville, à titre de plongeur commercial.

Mort aux felquistes

Profitant de la soirée de vendredi pour ingurgiter plus que son quota d'alcool, l'homme-grenouille, au plus fort de l'ivresse, s'est exclamé qu'il consacrerait sa soirée à tuer cinq ou six terroristes.

C'est à ce moment, vers minuit vendredi soir, qu'il a quitté le Château Louise, de Louiseville pour y réapparaitre, qu'il a eu cinq minutes plus tard, armé d'une carabine de calibre .22. Il s'est alors rendu au second étage de l'hôtel pour y tirer. On ne sait trop pourquoi, une balle de type "explosive" dans le plancher. Cette balle s'est logée dans le plancher de

l'étage inférieur, dans une pièce où il n'y avait fort heureusement personne.

Profitant de la confusion provoquée par le coup de feu, Côté a titubé jusqu'à l'hôtel Windsor; à Québec, deux cents pieds du Château Louise.

Là, visiblement exténué par sa brève mais pénible promenade, le tireur s'est assis sur une marche de l'escalier, l'oeil hagard.

C'est à ce moment qu'Huguette Rayno est apparue à la porte de la salle de danse, où elle venait de terminer son dernier spectacle.

En apercevant la jeune chanteuse, l'homme s'est écrié "bouge pas", il a visé puis tiré en sa direction, l'atteignant au bras.

La jeune chanteuse a eu la saine réaction de faire quelques pas en direction de la salle de danse, où elle s'est évanouie après avoir murmuré en sanglotant: "Mon Dieu, je vais mourir!"

Le gérant de l'hôtel et un serveur sont instinctivement précipités vers Côté, qu'ils ont désarmé avec facilité.

Simultanément, la police faisait irruption, mise au courant des allées et venues de l'antifelquistes par les clients du Château Louise.

Un médecin de Louiseville mandé sur les lieux du triste drame, le Dr Marcel Marchand, a immédiatement pris les mesures qui s'imposaient pour acheminer Huguette Rayno à l'hôpital Sainte-Marie de Trois-Rivières, institution qu'elle a quittée hier soir à bord d'une ambulance de la compagnie Rousseau et frères, à destination de Montréal.

Quant à Côté, il a nié sa culpabilité samedi matin, à Trois-Rivières, devant le juge Girard, qui lui a refusé tout

Laporte avait déjà été l'objet de menaces

M. Pierre Laporte, qui a été assassiné samedi dernier par les membres d'une cellule du FLQ, avait été l'objet de menaces au moins une fois au cours de sa carrière politique.


En effet, le 16 mars 1964, il recevait une lettre de menaces après avoir fait une sortie contre les fauteurs de troubles de la société alors qu'il procédait à l'inauguration de l'école Saint-Joseph, à Lafleche, sur la rive sud. "Ce n'est pas un pour cent

de voyous qui vont m'empêcher de faire mon devoir", avait déclaré M. Laporte dans son discours d'inauguration de l'école. M. Laporte était alors ministre des Affaires municipales dans le cabinet Lesage.

Quelques jours plus tard, il recevait une lettre de menaces dont il n'a jamais dévoilé le contenu complet. Il avait souligné à un reporter de LA PRESSE que la lettre précisait que "ses enfants auraient à en souffrir s'il ne se mêlait pas de ses affaires".



A la famille de L'HONORABLE PIERRE LAPORTE nous offrons NOS SINCERES SYMPATHIES

VILLE DE PIERREFONDS
11072 Ouest, boulevard Gouin

La Ville de Pierrefonds invite toute personne intéressée à soumissionner pour la concession du pro-shop et l'exploitation du casse-croûte dans son Aréna à double glace, au plus tard le 26 octobre 1970.

La Ville de Pierrefonds tiendra compte surtout des personnes ayant de l'expérience à titre de propriétaire dans ce genre de commerce et donnera la préférence aux personnes exploitant des commerces dans la municipalité.

Pour de plus amples informations au sujet des modalités de location, veuillez communiquer avec le Gérant de l'Aréna, à l'Hôtel de Ville de Pierrefonds, 684-4480.

AVIS

AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 5 octobre 1970, par lequel International Simultaneous Translation Services Limited, a transféré et cédé toutes ses dettes de livres présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'enregistrement de Montréal le 7ème jour d'octobre, 1970, sous le numéro 223317.

Banque de Montréal,
le 14 octobre, 1970.

AIR CANADA

Soumissions pour les bâtiments d'entretien à L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE MONTREAL, Dorval, Québec

Les soumissions scellées seront reçues par M. R. Drabinsky, Directeur des Programmes des Installations, Air Canada, Chambre 3401, Place Ville-Marie, Montréal 112, Québec, à 12:00 (midi) heure locale, au plus tard le 23 octobre, 1970. Ces soumissions concernent la fourniture de conduites calorifugées (isolées) préfabriquées à l'Aéroport International de Montréal, à Dorval, Québec.

Toutes les soumissions doivent être faites en strict conformité avec les documents d'appel d'offres et doivent être accompagnées d'un chèque certifié à l'ordre d'Air Canada, d'un montant au moins égal à 5% du montant de la soumission.

Air Canada ne s'engage pas à accepter ni la plus basse soumission, et s'il luge nécessaire aucune des soumissions.

AIR CANADA SOUMISSIONS

pour la fourniture de conduites calorifugées (isolées) préfabriquées à L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE MONTREAL, DORVAL, QUEBEC.

Les soumissions scellées seront reçues par M. R. Drabinsky, Directeur des Programmes des Installations, Air Canada, Chambre 3401, Place Ville-Marie, Montréal 112, Québec, à 12:00 (midi) heure locale, au plus tard le 23 octobre, 1970. Ces soumissions concernent la fourniture de conduites calorifugées (isolées) préfabriquées à l'Aéroport International de Montréal, à Dorval, Québec.

Toutes les soumissions doivent être faites en strict conformité avec les documents d'appel d'offres et doivent être accompagnées d'un chèque certifié à l'ordre d'Air Canada, d'un montant au moins égal à 5% du montant de la soumission.

Air Canada ne s'engage pas à accepter ni la plus basse soumission, et s'il luge nécessaire aucune des soumissions.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES CCH-70-10311

pour 10h30 a.m. heure de Montréal le mardi 3 novembre 1970

Baie-Comeau (Comté de Saguenay)

DÉNEIGEMENT AU QUAI INDUSTRIEL DE L'HYDRO-QUEBEC

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut-être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, c h è q u e visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de MILLE DOLLARS (\$1000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE — W.E. JOHNSON
Montréal, le 13 octobre 1970.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES CCP-70-10290

pour 10h30 a.m. heure de Montréal le mardi 3 novembre 1970

Poste Micoua (Comté de Saguenay)

INSTALLATION ELECTRIQUE ET TRAVAUX CIVILS CONNEXES (ADDITION 1971)

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut-être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, c h è q u e visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

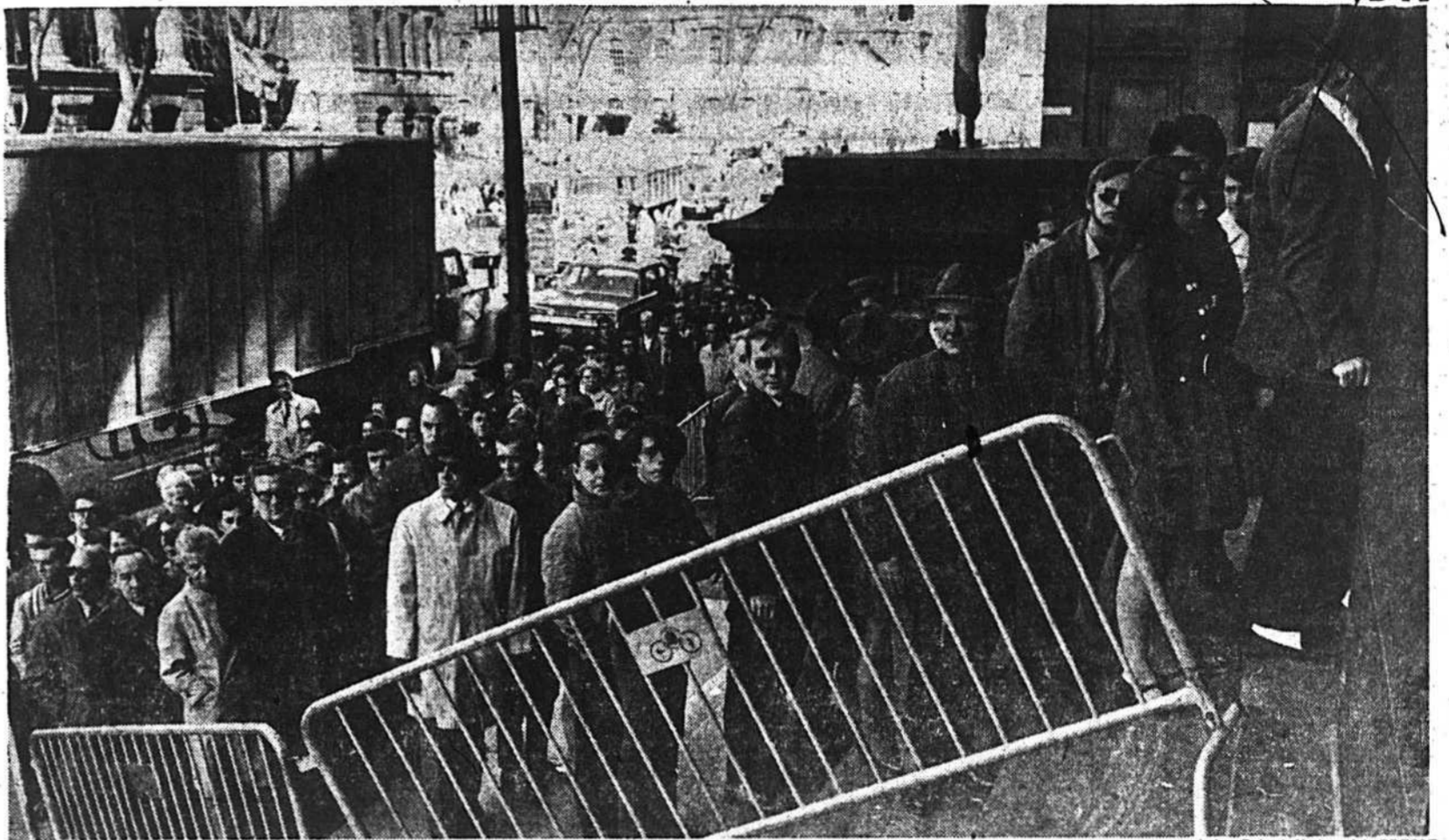
Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de DOUZE MILLE DOLLARS (\$12,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE — W.E. JOHNSON
Montréal, le 13 octobre 1970.



Des milliers de Montréalais font la queue pendant plusieurs heures avant de réussir à entrer au Palais de Justice de Montréal où le corps de M. Pierre Laporte est exposé en chapelle ardente.

Hommage des Québécois en deuil à M. Laporte

Cross: nouveaux espoirs

Par un froid vif, et après avoir franchi un dispositif de sécurité sans précédent à Montréal, quelque 5,000 personnes — selon l'estimation d'un policier — ont défilé entre neuf heures et minuit, hier soir, devant la dépouille mortelle de M. Pierre Laporte, exposée en chapelle ardente dans le hall du nouveau Palais de Justice.

Le grand public, qui recommençait ce matin à former une longue file devant le Palais, n'a été autorisé à y pénétrer, hier soir, qu'après que Mme Laporte et ses enfants, suivis des personnalités civiles et religieuses, se furent recueillis au pied du cercueil où repose la victime du second assassinat politique perpétré au Canada depuis la Confédération.

Après Bourassa, Trudeau

Escorté de six policiers, le chef du gouvernement du Québec, M. Robert Bourassa, profondément bouleversé, a été le premier homme politique à se pencher devant la dépouille mortelle. Peu après, vers 8 h. 30, le premier ministre du Canada, entouré de gardes du corps, arrivait au Palais de Justice avec le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, et le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier.

Puis, vers 9 h., les quelque 1,500 personnes massées à l'intersection des rues Saint-Vincent et Saint-Paul, derrière des barrières métalliques, commencent à s'avancer en direction de la chapelle ardente. Cette foule attristée, composée de gens de tous âges et de toutes les couches sociales, attendait déjà depuis deux heures, avec une impatience contenue par l'écoute des transistors, le moment de rendre un dernier hommage au ministre tué par ses ravisseurs dans la nuit de samedi à dimanche.

Avant d'y pénétrer, cependant, chaque personne est fouillée sommairement par d'autres policiers, de la Sûreté du Québec ceux-là. Puis, après avoir contourné un cordon rouge disposé au milieu du hall, les visiteurs passent, sous les yeux d'un nouveau groupe d'agents, devant la dépouille mortelle recouverte en partie d'un fleurdelisé. Sans s'arrêter, les uns se signent, d'autres s'inclinent devant le cercueil où repose M. Laporte, dont le visage et les mains, croisées sur l'abdomen, ne semblent porter aucune trace de son exécution.

Hier soir, le service de sécurité interdisait à tout reporter non seulement de prendre des photos dans le hall, mais d'y pénétrer avec un appareil.

Des barrières métalliques bloquent toutes les entrées dans le quadrilatère formé de la rue Notre-Dame, au nord, de la Place Jacques-Cartier, à l'est, de

Ces mesures de sécurité seront maintenues jusqu'après les obsèques de M. Laporte, qui auront lieu mardi, à 16 h., en l'église Notre-Dame. D'ici là, on s'attend à ce que des dizaines et des dizaines de milliers de Québécois, de Montréal et de tous les coins de la province, défilent presque sans interruption devant la dépouille mortelle.

La lettre, trouvée dans une église de l'est de Montréal, était jointe à un communiqué du Front de libération du Québec sur lequel la police a toutefois refusé de donner quel que détail que ce soit, au moment de la découverte.

Selon certaines stations radiophoniques montréalaises, cette lettre de M. Cross mentionnerait, à l'intention des autorités policières, qu'il leur sera impossible de trouver l'endroit où il est détenu prisonnier. Le diplomate aurait même ajouté qu'advenant le cas où la police trouverait le repaire des ravisseurs, il serait alors le premier à mourir.

Plusieurs rumeurs contradictoires ont circulé sur la façon dont cette lettre et ce communiqué ont été découverts. Il semble que différents appels téléphoniques anonymes auraient été logés à des postes de radio francophones de Montréal pour révéler la présence du message.

Le Canada et le monde avaient commencé à craindre sérieusement pour la vie du diplomate, dès l'annonce de la mort affreuse du ministre québécois du Travail, M. Pierre Laporte, dans la nuit de samedi à dimanche. On avait même annoncé, sur les ondes, que le cadavre de M. Cross avait été découvert. On n'avait pas eu de nouvelles sur son sort depuis le 14 octobre, date où un communiqué du FLQ mentionnait qu'il était toujours vivant.



La mère de M. Pierre Laporte (au centre) quitte le palais de justice, entouré des membres de la famille Laporte. Mme Laporte a passé la veille près du cercueil de son fils et recueilli les témoignages de sympathie de milliers de personnes, qui ont défilé dans le hall du palais de justice pour rendre un dernier hommage au disparu.

Drapeau en berne à l'ambassade du Canada à Paris

PARIS (AFP) — A la suite de l'exécution du ministre québécois Pierre Laporte, le drapeau de l'ambassade du Canada, à Paris, a été mis en berne. D'autre part, en signe de deuil, il a été décidé que le Centre culturel canadien interrompra, à partir d'aujourd'hui et pendant trois jours, les soirées littéraires publiques qui figuraient à son programme.

Les Canadiens approuvent le gouvernement

Ottawa (PC) — Dans l'ensemble, il apparaît que la majorité des Canadiens approuvent les mesures prises par le gouvernement fédéral pour combattre le Front de libération du Québec.

Vendredi, après son message télévisé à la nation, le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, a reçu 452 télégrammes approuvant son action et trois seulement la désapprouvant, a déclaré hier un porte-parole de son cabinet.

Aussitôt après que fut connue la nouvelle du meurtre de M. Pierre Laporte par ses ravisseurs, le cabinet du premier ministre a reçu 489 télégrammes d'approbation et 10 de désapprobation.



Le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, s'est rendu au palais de justice de Montréal pour se recueillir auprès de la dépouille mortelle du ministre du Travail et de l'Immigration, M. Pierre Laporte. Il a été photographié au moment de son arrivée sur les lieux.

REDACTEUR-TRADUCTEUR PUBLICITAIRE

Une importante entreprise comptant de nombreux magasins à rayons recherche les services d'un traducteur publicitaire ayant une bonne connaissance de l'anglais et principalement apte à traduire couramment de l'anglais au français. Le candidat devra également avoir une certaine expérience dans le domaine de la mode.

Traitement selon qualifications et avantages sociaux intéressants. Le siège social de cette compagnie est situé sur la rive sud. Toute demande d'emploi sera traitée confidentiellement.

Soumettre curriculum vitae et l'adresser à :
CASE 11,549 LA PRESSE, MONTREAL

DEMANDE PUBLIQUE DE SOUMISSIONS

CAMPAGNE DE PROMOTION POUR L'HUILE D'OLIVE ESPAGNOLE AU CANADA

"L'Institut Espagnol de l'Huile d'Olive", de "L'Union Nationale du Commerce de l'Huile d'Olive" demande une campagne publicitaire ayant pour but la promotion des ventes de l'Huile d'olive espagnole au Canada en 1971.

Les spécifications et détails sur cette soumission peuvent être obtenus à n'importe laquelle des adresses suivantes:

Le Bureau Commercial d'Espagne de Montréal (Place Bonaventure, B.P. 1137)

The Spanish Commercial Office — New York (405 Lexington Avenue, N.Y. 10017, U.S.A.)

The Spain U.S. Chamber of Commerce (500, Fifth Avenue, New York, N.Y. 10036)

Sindicato Nacional del Olivo (Espanoleto 19, Madrid 4, Spain)

Les soumissions devront être envoyées à l'adresse de Madrid ci-dessus indiquée, par lettre recommandée, avant le 16 novembre 1970.

AVIS PUBLIC

Le Tribunal du Travail déménagera ses bureaux le 2 novembre 1970 au: 1253 avenue McGill College, (Édifice de la Confédération), Suite 875, Montréal 126, Québec.

Les numéros de téléphone demeurent les mêmes: 873-3652/873-3983/873-3987 (les anciens bureaux étaient situés au 255 est, boul. Crémazie)

GOVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE LA JUSTICE

APPRENEZ si c'est DÉMENTI ou CONFIRMÉ dans spec le magazine spectacles qui sait tout (ou presque) et n'invente rien GRATIS le jeudi dans la presse

